# Contrat Local de Santé
# BAR-LE-DUC SUD MEUSE

## 2022- 2027

# SOMMAIRE

**Préambule**

I- Présentation de la Communauté d'Agglomération Bar le Duc Sud Meuse

**1.1 Généralités**

**1.2 Perspectives du CLS**

**1.3 Le projet de territoire**

**1.4 Missions et compétences de la communauté d'Agglomération**

1.4.1 Compétence santé

1.4.2 Cohésion et action sociale

1.4.3 Transports

1.4.4 Politique de la ville

1.4.5 Environnement

1.4.6 Développement économique

1.4.7 Cadre de vie

1.4.8 Aménagement de l'espace communautaire

II- Éléments de diagnostic territoriaux de santé

**2.1 Données socio démographiques**

**2.2 Les déterminants santé :**

2.2.1 Activité physique

2.2.2 PAT du Pays Barrois

**2.3 La santé des habitants du territoire**

**2.4 Addictions et santé mentale sur le territoire**

**2.5 Principales caractéristiques de l'offre de santé sur le territoire**

2.5.1 Les chiffres du territoire

2.5.2 Les soins de ville

2.5.3 L'offre sanitaire et médico-sociale

2.5.4 Le réseau territorial de santé

**2.6 Enquête santé auprès des habitants**

**2.7 Analyse grille AFOM**

III- Le Contrat local de santé

**3.1 Champs du CLS**

3.1.1 Objet du contrat

3.1.2 Périmètres géographiques du contrat

**3.2 Objet du contrat et engagement**

3.2.1 Objectif général du CLS

3.2.2 Axes de travail stratégiques,

3.2.3 Actions

3.2.4 L'articulation avec les autres démarches de santé du territoire

**3.3 Durée, suivi et évaluation du CLS**

3.3.1 Gouvernance et pilotage

3.3.2 Durée et révision du contrat

3.3.3 Suivi et évaluation du contrat

IV- Les fiches actions

# 1 – Présentation de la Communauté d'agglomération Bar le Duc Sud Meuse

## 1.1 Généralités

La CA Bar le Duc Meuse Grand Sud est une Communauté d'Agglomération, née de la fusion le 1er janvier 2013 de la Communauté de Communes de Bar le Duc et de la Communauté de Communes du Centre Ornain. Elle s'intègre dans les intercommunalités du Pays Barrois où un contrat à la ruralité a été signé en 2017. Elle est composée de 33 communes pour 34 458 habitants. Sa densité est de 87 hab. /km². La commune de Bar-le-Duc concentre plus de 42,75 % de la population du territoire avec ses 14 733 habitants. La Présidente (Mme Martine JOLY) est également Maire de Bar le Duc depuis 2017.
Dans le cadre de la politique de la ville, Bar le Duc est signataire d'un contrat de ville (2015-2020 comportant un atelier santé-ville), et également d'une convention « cœur de ville » dans laquelle l'ARS est engagée. La côte Ste Catherine est définie comme le quartier QPV « Cœur de Cible » au sens de la politique de la Ville. La CA dispose d'une compétence santé et ce CLS s'inscrit dans le volet santé de territoire.
Dans le cadre du PRS2 et du parcours enfants/ados, le département meusien est référent pour expérimenter et mener des projets à destination de ce public. Dans ce sens, le CLS y portera une attention particulière.
Ce CLS s'inscrit dans un contexte de transformation de l'offre de santé. Afin de soutenir la CA dans sa politique d'accès aux soins et à la santé et coconstruire une politique territoriale de santé.

- **33 communes** – fait partie du PETR Pays Barrois sud Meuse
- Population Meusienne au 1er janvier 2018 : 185 355 habitants
- Population de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse (Population 2020) : **34 458 habitants** soit **18,5% de la population meusienne**
- **Principales communes (données INSEE 2018)** : Bar-le-Duc (14 733 habitants), Ligny-en-Barrois (4 043 habitants), Fains-Veel (2 124 habitants), Tronville-en-Barrois (1 395 habitants) et Longeville-en-Barrois (1 145 habitants) soit 65,8% de la population du territoire pour ces 5 communes et 61,6% pour les 3 communes principales que sont Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois et Fains-Veel
- Implantation au Sud du département
- Les axes Saint-Dizier/Ligny-en-Barrois et Saint-Dizier/Bar-le-Duc, structurés par la RN4 (depuis Ligny-en-Barrois) et la RD 635
- Sud-Ouest de la CA : proche de Saint-Dizier
- Est de la CA : proche de Commercy
- CH Bar-le-Duc et Polyclinique du Parc
- Centre Hospitalier Spécialisé à Fains-Veel
- Bar-le-Duc : 3 quartiers principaux : ville haute, ville basse et un quartier politique de la ville (Côte Sainte-Catherine) et 3 autres quartiers : Libération, quartier Marbot, quartier Fédération

## 1.2 Perspectives du CLS/Projets structurants identifiés

Le Contrat Local de Santé sera le projet de territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse, la DTARS 55 s'est fixée différents objectifs, issus de la déclinaison des orientations stratégiques du Projet Régional de Santé (PRS) et du diagnostic territorial partagé.

Ainsi, la DT 55 porte une attention particulière à la transformation de l'offre de soins et à l'amélioration de son accessibilité. Par exemple, pour répondre à ces objectifs, le projet « E-Meuse » constitue une réponse dans le domaine de la télémédecine.

Par ailleurs, la filière visuelle, projet en cours d'expérimentation, consiste en la mise en place de consultations avancées. Ce projet est fondé sur la complémentarité entre médecins ophtalmologues et orthoptistes et a pour ambition à la fois de dégager du temps médical pour la prise en charge d'affections ophtalmologiques plus complexes, de réduire le délai d'attente d'une consultation et d'améliorer l'efficacité de la prise en charge de certaines pathologies chroniques.

Un autre objectif stratégique fort de ce CLS est l'amélioration du parcours de santé des habitants du territoire à travers divers projets :

- La transformation de la maternité en maison des parents et enfants, **ouverte depuis le 24 juin 2019**
- La mise en place d'une filière publique sociale et sexuelle, plan pauvreté
- La mise en place d'une véritable réflexion sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé

La construction de MSP est un projet pivot pour parvenir à cet objectif qui permettra également de répondre aux problématiques de démographie médicale.

Avec le fort soutien de la CA de Bar-le-Duc Sud Meuse, la DT 55 souhaite impulser des projets autour de la prévention et la promotion de la santé, permettant aux habitants d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs pratiques et d'agir sur les déterminants de santé et les ressources du territoire. Une attention particulière sera portée à la mise en place d'actions favorables à l'inclusion.

Enfin, le CLS doit permettre de renforcer l'offre coordonnée de prévention sur le territoire au travers de plusieurs projets dont l'objectif principal est l'attractivité du territoire pour les étudiants et professionnels de santé :

- Maison des étudiants et professionnels de santé, tiers lieu à destination des étudiants et professionnels de santé qui trouveront ici une offre d'hébergement complémentaire à l'offre

déjà existante sur le territoire mais surtout un pôle formation avec un amphithéâtre ultra-connecté, un espace de coworking et un laboratoire de simulation
- Projet commun à la CA et au CH de Bar le Duc sur l'accueil des internes sur le territoire afin de leur faire découvrir la ville de façon interactive et ludique, créer du lien entre internes, avec les professionnels de santé et sur le territoire
- « 48h pour vous séduire », week end découverte à destination des professionnels de santé afin de leur faire découvrir le secteur tant au niveau personnel que professionnel et envisager une installation éventuelle dans les MSP du territoire

### 1.3 Projet de territoire

**La Communauté d'Agglomération lance la rédaction d'un document de référence afin de définir et décliner les ambitions pour les années à venir, dessinant ainsi l'avenir du territoire.**
Espace structurant le sud du département de la Meuse, la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse dispose d'atouts exceptionnels qui doivent être valorisés et portés par les élus autour d'une vision partagée.
Lancée début 2018, la création du projet de territoire communautaire vise à doter la Communauté d'Agglomération d'une stratégie de développement transversale qui renforcera son identité communautaire et contribuera à son attractivité. Il transcrira les priorités que les élus de l'ensemble des communes, en association avec les représentants de la vie civile réunis au sein du conseil de développement, ont choisies pour répondre aux attentes du territoire et de ses habitants

### 1.4 Missions et compétences de l'Agglomération Meuse Grand Sud

Un territoire dynamique qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie tout en développant l'économie du territoire.
A travers ses compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives, la Communauté d'Agglomération poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- Aménager l'espace communautaire en prenant en compte les exigences d'un développement durable et cohérent du territoire
- Favoriser et accompagner le développement économique du territoire
- Offrir à la population un réseau de pôles de services structuré, maillé et accessible adapté à l'évolution des besoins
- Développer l'attractivité du territoire en matière d'habitat, de patrimoine, de services culturels, sportifs et d'animation
- Mutualiser les moyens des communes et de la Communauté d'Agglomération au service des compétences communales et communautaires

Cela est mis en lumière à travers différents services apportés aux citoyens, notamment avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui joue un rôle à part entière dans la communauté.

#### 1.4.1 Compétence santé

**La Communauté d'Agglomération s'est dotée de la compétence santé fin 2016 et, à ce titre,**

- ➔ Elle est compétente pour définir un schéma d'organisation de l'offre de soins de premier recours et de prévention santé sur son territoire. A cette fin, elle peut mener toutes études concourant à la mise en réseau des professionnels de santé et paramédicaux.
- ➔ Elle est compétente pour conduire des actions en matière de politique d'accès à la santé et aux soins, et notamment des actions visant au maintien et à l'installation des professionnels de santé, sous réserves des compétences réglementaires d'autres acteurs.

- ➔ Elle peut acquérir, construire, aménager, entretenir et/ou gérer des bâtiments ou ensembles immobiliers destinés à la location des professionnels de santé regroupés en maison de santé telle que définie par le code de la santé publique et en adéquation avec son schéma d'organisation de l'offre de soins de premier recours et de prévention santé.
- ➔ Elle peut aussi mener des réflexions et conduire des actions avec les pôles de santé du territoire.
- ➔ Elle promeut le statut de **Maître de Stage Universitaire (MSU)** auprès des médecins généralistes du territoire pour développer le nombre de terrains de stage
- ➔ Elle offre des **conditions d'accueil favorables aux professionnels de santé stagiaires** du territoire par la mise à disposition d'un logement permettant d'accueillir simultanément plusieurs étudiants en centre-ville (internes, infirmiers…)

### 1.4.2 Cohésion et action sociale

Le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Bar-le-Duc Sud-Meuse est un Établissement Public Autonome régit par le Code de l'Action Sociale et de Familles (CASF). Il a été créé par délibération de l'agglomération Bar-le-Duc Sud-Meuse qui lui a confié la gestion des compétences d'action sociale. Il détermine la politique d'action sociale en lien avec l'exécutif de l'agglomération.

Le CIAS :

- Est piloté par un conseil d'administration qui prend les décisions par délibération et se réuni à huis clos,
- Est présidé, automatiquement, par le Président de la Communauté d'Agglomération de rattachement,
- Eli un Vice-Président qui, par délégation du Président, le pilote
- S'appuie sur une administration chargée de mettre en œuvre les politiques décidées
- Réuni au sein du conseil d'administration, à parité des élus- communautaires et de représentants d'associations : 16 élus, 16 représentants associatifs plus le Président.
- En plus de délibérer, il est une instance de réflexion et d'analyse sur les besoins sociaux du territoire
- A vocation à accueillir tous les publics quel que soit leur situation ou leur demande
- Développe ses actions sur tout le territoire de l'agglomération.

**Le CIAS assure les missions, services et actions suivantes** :

- Aide sociale aux personnes âgées et personnes handicapées
- Aides et accompagnement de toutes les personnes en difficultés, quel que soit la difficulté et la situation
- Toutes actions ou animations collectives ou de groupe et accompagnements individuels visant l'insertion sociale et professionnelle

**Au sein du CIAS, plusieurs services sont présents pour répondre à ces missions** :

- Le **service SILO** (Solidarité- Insertion- Emploi) pilote un ensemble de dispositifs d'accompagnement social et d'insertion socio professionnelle sur le territoire intercommunal.

Le service SILO est présent sur les 2 sites du CIAS : Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois.

A Bar le Duc le SILO c'est **:**

- Un premier accueil pour le traitement et/ou une éventuelle orientation de la demande vers un partenaire auprès du **chargé d'accueil social**
- Un accompagnement et le traitement de la demande sociale, un accompagnement RSA si vous êtes orienté CIAS et les RDV du CIAS auprès de l'**assistante sociale**

- Une réponse aux demandes de domiciliation, un accompagnement dans le cadre du Relais Emploi, d'un contrat aidé ou du chantier d'insertion du SILO auprès du **Conseiller Insertion Professionnelle**
- Également l'**encadrant technique d'insertion** qui pilote le chantier d'insertion et……les **12 ouvriers polyvalents** du bâtiment et des espaces verts

A Ligny en Barrois, le SILO c'est **:**

- Un premier accueil pour le traitement et/ou une éventuelle orientation des premières demandes, auprès de la chargée d'accueil social
- Un accompagnement et le traitement de la demande sociale, un accompagnement RSA si vous êtes orienté CIAS et l'épicerie solidaire auprès de l'**assistante sociale**
- Un accompagnement dans le cadre du Relais emploi ou d'un contrat aidé auprès du **Conseiller Insertion** Professionnelle
- Également l'Encadrant Technique d'Insertion qui pilote le chantier d'insertion et anime les jardins Culture en Herbe et…les 6 jardiniers, agents polyvalents et animateurs environnement
- Un chantier d'insertion

- **Enfance et petite enfance :** *En partenariat et avec le concours de la CAF*

- Coordination des actions enfance et petite enfance sur l'agglomération
- Gestion des multi accueils (crèches) pour les enfants de 0 à 6 ans. Des crèches (ou Multi accueil) - Le multi accueil est un lieu collectif adapté pour les tout-petits. Il offre un espace de vie adapté aux capacités motrices des enfants, à leur confort et à leur besoin d'expérimenter à leur rythme. Les enfants sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire qualifiée. Le CIAS gère 3 multi accueil sur le territoire de la Communauté d'Agglomération : Elisa, Louise Marie et Les Mimosas.
- Animation des actions et service de parentalité
- Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)à Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAPE) dit « La Maison de Souricette »

- **Jeunesse**

- Coordination de la politique jeunesse, hors centres de loisirs, de l'agglomération
- Gestion et accompagnement des dispositifs d'animations jeunesse

- **Accompagnement des personnes âgées et handicapées**

- Gestion des établissements d'accueil des personnes âgées : EHPAD et résidence autonomie
- Gestion de services de maintien à domicile des personnes âgées : SSIAD

Sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, une équipe d'aides-soignantes a pour missions de favoriser le maintien à domicile des personnes dépendantes en assurant des soins d'hygiène et de confort. Le SSIAD dispose de 50 places dont 40 pour les personnes âgées de plus de 60 ans et 10 places pour les personnes handicapées de tous âges.

Outre ses missions de soins, le SSIAD favorise le retour à domicile après une hospitalisation, évite ou retarde une hospitalisation et maintient l'autonomie le plus longtemps possible.

Une prise en charge à 100 % est assurée par l'Assurance Maladie sur prescription médicale.

- Coordination des animations auprès des personnes âgées dès qu'elles associent au moins 2 communes

- **Portage de repas** : Le service du portage de repas à domicile permet à certaines personnes du troisième âge de bénéficier d'une aide dans le quotidien. Avec un rayonnement sur plusieurs communes, ce service est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

### 1.4.3 Transports

➢ En tant qu'Autorité Organisatrice des transports publics, Meuse Grand Sud a en charge la mise en œuvre des services de transports en commun dans les 33 communes qui composent l'agglomération. Elle a confié au groupe Transdev une délégation de service public pour l'exploitation du réseau, baptisé TUB pour « Transports Urbains du Barrois ». Avec un réseau organisé autour de lignes de bus structurantes (régulières, scolaires) et toujours plus de solutions de mobilité, Meuse Grand Sud offre un service de déplacements performant, sécurisé et confortable... à petits prix.

**Le réseau TUB en chiffres**

- 33 communes desservies
- Un parc : 13 bus répondant pour la plupart à la norme européenne Euro 6 pour lutter contre la pollution des véhicules utilitaires lourds, 12 autocars périurbains
- 4 lignes de bus régulières, 10 lignes de bus scolaires
- Près de 220 points d'arrêt
- 1 service de transport à la demande
- 1 service de location de vélos
- 2 véhicules en autopartage
- 1 pôle d'échange : la gare multimodale
- 1 Parking Relais

Une desserte efficace, une couverture géographique optimisée

- C'est un réseau restructuré de qualité, un dispositif de transport moderne et efficace qui est mis à disposition des usagers. L'optimisation des dessertes ainsi que le cadencement systématique et permanent des lignes permettent une grande souplesse et un grand confort d'utilisation.
- Le nouveau réseau de transport de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a été conçu et structuré pour offrir dans un souci d'égalité, un meilleur maillage entre les communes et un véritable décloisonnement territorial.
- Grâce à une desserte optimale, un plus grand nombre d'utilisateurs aura un accès encore plus facile à toute la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.
- Ainsi, dans un confort d'utilisation et dans le respect de l'environnement, piscines, cultures, écoles, crèches et commerces seront à portée de tous

**Le réseau TUB c'est un réseau Clair, Lisible, Efficace**

- Les lignes sont équipées de véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite, équipés d'annonces sonores et visuelles.
- Pour plus de lisibilité, une seule carte donne accès à tout le réseau.

**Un réseau accessible**

- Meuse Grand Sud poursuit son engagement à rendre le **réseau TUB totalement accessible depuis 2020**.
- Ainsi, tous les bus du réseau TUB sont équipés de palettes rétractables et disposent d'emplacements réservés pour les fauteuils roulants.
- En outre, des annonces sonores et visuelles permettent aux voyageurs malentendants et atteints de problème de cécité d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'accomplissement d'un voyage sur le territoire de Meuse Grand Sud.

**Enjeux : Intermodalité**

- La complémentarité entre les différents modes et les réseaux de transport facilite les déplacements des habitants de l'agglo.
- Aussi, le réseau TUB est conçu en Intermodalité avec les lignes interurbaines du réseau RITM et les TER Lorraine.
- Complété par un parking relais à proximité de la gare Multimodale, les accès en voitures individuelles sont simplifiés. Le parking relais est gratuit pour les voyageurs du réseau TUB
- La complémentarité entre les différents modes et les réseaux de transport facilite les déplacements des habitants de l'agglomération.

**Une couverture géographique optimisée**

- C'est un réseau restructuré de qualité, un dispositif de transport moderne et efficace qui est mis à disposition des usagers. L'optimisation des dessertes ainsi que le cadencement systématique et permanent des lignes permettent une grande souplesse et un grand confort d'utilisation.
- Le nouveau réseau de transport de Meuse Grand Sud a été conçu et structuré pour offrir dans un souci d'égalité, un meilleur maillage entre les communes et un véritable décloisonnement territorial.
- Grâce à une desserte optimale, un plus grand nombre d'utilisateurs ont un accès encore plus facile à tout le territoire de la Communauté d'Agglomération.
- Ainsi, dans un confort d'utilisation et dans le respect de l'environnement, piscine, culture, école, crèche et commerces seront à portée de tous.

**Le transport scolaire**

La Communauté d'Agglomération est responsable de l'organisation et du financement des transports scolaires sur son territoire, soit 33 communes. Elle assure le transport des élèves en bus, ou en cars vers leur établissement scolaire. La Communauté d'Agglomération gère également le transport scolaire au travers de 10 circuits scolaires et 3 navettes intra-muros.

**Le transport régulier**

Le réseau régulier transporte les usagers du territoire sur les 4 lignes régulières. Le réseau TUB propose un réseau clair, lisible, efficace avec des horaires cadencés et du matériel neuf, climatisé et accessible aux clients à mobilité réduite. Il est composé de 4 lignes régulières :
Ligne 1 : Fains (Libération) – Ligny en Barrois (Aouisses)
Ligne 2 : Petit-Juré – Auchan
Ligne 3 : Centre hospitalier – Grande Terre

Ligne 4 : Domaine du Golf-Rochelle

**Le transport sur réservation**

C'est un mode de transport souple où il n'existe pas d'itinéraire et de passage comme sur une ligne régulière mais où il est nécessaire de réserver ses trajets. La prise en charge s'effectue aux arrêts répartis sur le territoire de la CA Meuse Grand Sud et à certains points de correspondances du réseau TUB.

Il se décline sous 2 formes :

- **Le MOBITUD**

Le Mobitub est un service de transport en commun à la demande intra-muros de Bar-le-Duc, il dessert 20 arrêts sur Bar le Duc et fonctionne du lundi au samedi. Il permet la mobilité pour des usagers ne bénéficiant pas de lignes régulières à proximité.

- **Le transport à la demande**

Le transport sur réservation est un mode de transport complémentaire à l'offre de transport existante (lignes régulières, Mobitub…).

L'utilisateur doit réserver son transport pour que celui-ci circule, en l'absence de réservation aucun véhicule ne roule.

Ce mode de transport est souple, il n'existe pas d'itinéraire et d'horaire de passage comme sur une ligne régulière. Les horaires de passage sont à la discrétion de l'utilisateur dans l'amplitude proposée et les itinéraires se construisent au gré des commandes.

**Location de vélo**

L'agence TUB propose des vélos à la location : vélo classique, pliant ou électrique, avec différents accessoires (casque, panier, siège enfant, bombe anti crevaison)

**Autopartage**

**Depuis le 1er avril 2019**, la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse met à disposition des usagers deux véhicules hybrides 100% autonomes en libre-service. Deux places de parking sont dédiées à l'autopartage, l'une place Reggio et le second parking de la Gare. Ce service proposé par la Société CITIZ permet de louer une voiture pour 1 heure, un jour ou plus.

### 1.4.4 Politique de la ville

La politique de la ville désigne l'action publique en faveur de l'espace urbain. C'est une compétence de la Communauté d'Agglomération. La "ville" s'entend ici au sens de "l'espace urbain".

Le service Développement Social Local (DSL) de la Communauté d'Agglomération (anciennement service politique de la ville) a une mission transversale de lutte contre les inégalités. Il s'intéresse à tous les aspects de la vie quotidienne (cadre de vie, emploi, loisirs ...). Ses ambitions sont d'observer le territoire et les besoins des habitants, de coordonner les actions existantes en leur faveur et de développer de nouveaux projets. Les activités de ce service sont plus soutenues là où les besoins sont les plus concentrés.

#### 1.4.4.1 Les missions de la politique de la ville

- **Observer le territoire pour connaitre les besoins des habitants**

L'observatoire territorial comporte des statistiques sur divers thèmes tels que la démographie, le logement, l'emploi …Il permet de répondre à toutes les questions sur la démographie, le logement, l'emploi....

- **Rencontrer les habitants** (diagnostic en marchant, rencontre avec le conseil citoyen…)
- **Coordonner** : la coordination territoriale permet d'informer, consulter, alerter ou proposer

#### 1.4.4.2 **CISPD** *(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)*

Le CISPD anime le volet "prévention de la délinquance " du contrat de ville.

➢ **Sécurité et prévention : la force du travail en réseau** : Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, la Communauté d'Agglomération pilote un CISPD. Chaque mois, cet organe réunit des acteurs locaux de la sécurité et de la prévention. Ensemble, ils étudient des situations préoccupantes et recherchent collectivement des solutions. Sous l'impulsion du Procureur de la République et du Préfet, le CISPD conduit un véritable plan local de prévention de la délinquance.

➢ **Surveiller collectivement des situations préoccupantes et intervenir :** La Communauté d'Agglomération se réunit plusieurs fois par mois avec des acteurs proches du terrain : policiers, gendarmes, maires et adjoints, associations, établissements scolaires, travailleurs sociaux … Le point fort du CISPD, c'est la mise en commun d'informations apportées par chacun de ses membres. Une fois regroupées, ces informations permettent de mieux comprendre les problèmes et par conséquent de mieux les traiter/les régler.

➢ **Élaborer une stratégie globale de prévention à l'échelle de l'Agglomération :** Grâce à la diversité de métiers qu'il réunit, le CISPD a un rôle important d'expertise et de propositions d'actions stratégiques à mener pour améliorer la sécurité et la tranquillité de tous.
Le travail en commun permet d'affiner le diagnostic des problèmes à résoudre et de mettre en place une stratégie collective dans la durée. Chaque participant a des connaissances et un pouvoir d'agir qu'il peut mutualiser avec les autres.

**Le CISPD élabore un plan local de prévention de la délinquance** qui regroupe les actions conduites par les uns et les autres et évalue la cohérence de l'ensemble. L'enjeu est de s'assurer que les différentes actions de prévention s'articulent et se complètent.
Les actions sont multiples : les actions associatives (travail des éducateurs de rue, des animateurs socioculturels …), les actions municipales (police municipale, vidéoprotection …), ou encore celles de l'État (interventions des forces de l'ordre, protection judiciaire de la jeunesse …) et du Département (action sociale, protection de l'enfance …).

#### 1.4.4.3 Projet de Réussite Éducative (PRE)

La politique de ville donne plus à ceux qui ont moins. C'est pourquoi chaque année, la Communauté d'Agglomération met en œuvre un Projet de Réussite Éducative (PRE) pour des enfants et adolescents scolarisés ou résidant à la Côte Sainte-Catherine. Divers professionnels se mobilisent pour conduire des actions individualisées auprès d'eux. Tous se retrouvent régulièrement lors d'évènements conviviaux ouverts aux parents.

➢ **Des actions adaptées aux besoins des enfants :** Plusieurs activités variées et personnalisées sont organisées hors temps scolaire pour des élèves, du primaire jusqu'au collège et même au lycée dans certains cas.

Par exemple : clubs "coup de pouce" en lecture-écriture, initiation à la photo, accompagnement scolaire et social, sorties au musée, à la patinoire, ateliers de prévention santé, soutien linguistique …

Les ateliers sont proposés à des enfants et adolescents qui ont des besoins particuliers repérés par les professionnels qui les connaissent : enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs …Si les parents sont d'accord, les élèves reçoivent et signent une carte d'adhérent au PRE, entièrement gratuite. Ils peuvent alors participer aux activités.

➢ **Une équipe pluridisciplinaire de professionnels mobilisée**

Le Projet de Réussite Éducative fonctionne grâce à l'important réseau de partenaires de la Communauté d'Agglomération.
Plusieurs associations sont financées pour encadrer les activités, notamment avec le soutien de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales. La Ville de Bar-le-Duc, l'Éducation Nationale et les travailleurs sociaux du Département sont également parties prenantes.
L'intercommunalité anime et soutien ce réseau en recherchant des financements, en organisant des réunions de coordination, en mettant en place des outils de suivi des élèves et en impulsant des projets

complémentaires fédérateurs : évènements conviviaux, réalisation de vidéos, création d'un journal en lien avec l'actualité du PRE.
Les dispositifs, Programmes ou Projets de Réussite Éducative font partie de la politique de la ville. Ils ont été créés par le Plan de cohésion sociale, dit plan "Borloo", issu de la loi n°2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Ils visent les territoires prioritaires de la politique de la ville, c'est pourquoi dans l'agglomération de Bar-le-Duc le PRE concerne en particulier la Côte Sainte-Catherine. **Le Projet de Réussite Éducative est le volet éducatif du contrat de ville.**

#### 1.4.4.4 Atelier Santé Ville

Grâce à "l'atelier santé-ville", la Communauté d'Agglomération et ses partenaires informent de manière agréable, simple et interactive sur la santé au sens large. Des évènements gratuits et conviviaux annuels sont à disposition des habitants du territoire comme par exemple BARADIZE, soirée proposée aux jeunes sur Bar le Duc avec un DJ professionnel, des boissons sans alcool à volonté, des jeux, des spectacles, des lots à gagner et dont l'objectif est la sensibilisation de ce public aux risques liés à la consommation d'alcool avec, également, des messages de prévention en matière de sexualité …
Les évènements sont organisés par Addictions France avec le soutien de la Communauté d'Agglomération

#### 1.4.4.5 GUP

La GUP (Gestion Urbaine de Proximité) consiste d'abord à recenser tous les problèmes observés par les différentes personnes qui utilisent les espaces publics (habitants, personnes travaillant à proximité). Il s'agit de problèmes plus ou moins importants qui perturbent le fonctionnement « normal » des lieux, qu'ils soient ou non d'origine volontaire : mobilier urbain dégradé, vandalisme, stationnement abusif …

Les dysfonctionnements constatés sont très variables par nature et peuvent être parfois nombreux. Ils sont donc analysés en fonction de leur ampleur, de leur caractère répétitif ou de leur urgence.
Quelles sont ces méthodes ?

- Les réunions mensuelles du CISPD **:** des professionnels proches du terrain font remonter leurs constats (tel lampadaire est défectueux, telle vitrine a été cassée par un jet de pierre, tel véhicule obstrue fréquemment une sortie de garage …)
- Les comités de quartier organisés par la Ville de Bar-le-Duc signalent des points de vigilance qui sont pris en considération
- Les « diagnostics en marchant » ou « balades urbaines » permettent de repérer les dysfonctionnements directement sur site, avec les habitants et les services concernés.

L'un des enjeux de la démarche de Gestion Urbaine de Proximité est donc de permettre un minimum de compréhension réciproque entre les habitants et les services :
- Informer les services sur les problèmes observés au quotidien par les habitants, proposer des solutions pour résoudre ce qui peut l'être ;
- Informer les habitants sur les contraintes auxquelles les services sont confrontés et expliquer ce qui ne peut pas être résolu et pourquoi La Gestion Urbaine de Proximité est le volet « cadre de vie » du contrat de ville.

- La GUP est articulée avec le CISPD : les deux dispositifs se complètent l'un l'autre et dépendent tous les deux du service Politique de la Ville et Coordination Territoriale.

#### 1.4.4.6 Le contrat de ville, outil de projets

La Communauté d'Agglomération pilote le contrat de ville 2015-2020. C'est un outil de collaboration et de financement de projets. Il est obligatoire dans tous les territoires concernés par la politique de la ville. Il vise en priorité la Côte Sainte- Catherine : il apporte un plus dans un quartier important. Les habitants peuvent y participer.

➢ **Le contrat de ville vise à améliorer la vie quotidienne des habitants par des projets**

Le contrat de ville n'est pas porté par la Ville de Bar-le-Duc mais par la Communauté d'Agglomération.

Ici, la « ville » s'entend au sens de l'espace urbain. **La politique de la ville désigne l'action publique en faveur de l'espace urbain.** C'est une compétence de la Communauté d'Agglomération.

C'est un accord écrit pour le développement urbain, économique et social du territoire.

- **Il prend la forme de rencontres** : réunions de travail, d'échange d'informations, d'idées ou de pratiques, visites collectives de sites ... Il associe des acteurs de tous milieux : professionnels du secteur public et du secteur privé, élus locaux, habitants.
- **Il donne naissance chaque année à des projets** : des actions concrètes correspondant aux objectifs fixés.

#### 1.4.4.7 Un conseil citoyen a été créé pour associer directement les habitants aux projets

Il regroupe des habitants et des professionnels de la Côte Sainte-Catherine, qui sont consultés sur les décisions et peuvent proposer des projets. Le conseil citoyen est animé par le **centre socioculturel** du quartier.

Le contrat de ville est un outil de collaboration entre institutions, associations et habitants.

### 1.4.5 Environnement

#### 1.4.5.1 Eau et assainissement

La Communauté d'Agglomération a la responsabilité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement **sur 31 communes** des 33 communes de son territoire :

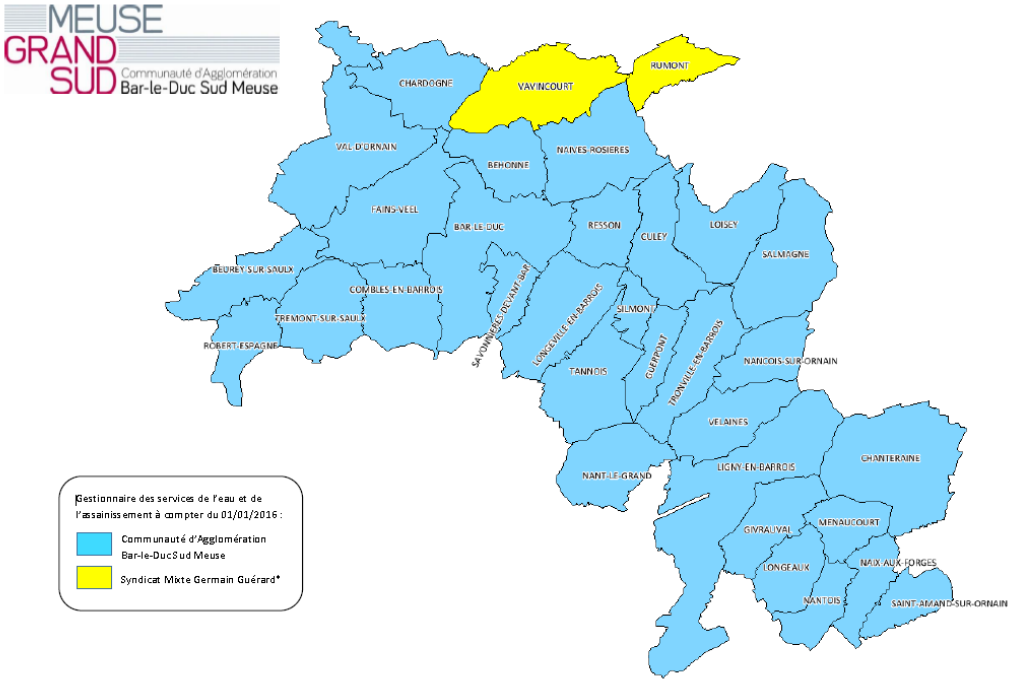

La Communauté d'Agglomération décide de la réalisation des infrastructures d'eau potable (ressources en eau, stations de traitement de l'eau, de pompage, réservoirs, canalisations), elle en est propriétaire et en assure la gestion.

- **Compétence assainissement collectif**

La Communauté d'Agglomération décide de la réalisation des infrastructures d'assainissement collectif (canalisations de collecte et de transport des eaux usées, stations de relevage et de refoulement, stations de traitement des eaux usées), elle en est propriétaire et en assure la gestion.

- **Compétence assainissement non collectif**

La Communauté d'Agglomération assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Contrôle des installations neuves (conception et bonne exécution)
- Contrôle des installations existantes (diagnostic et bon fonctionnement)

#### 1.4.5.2 Hydraulique

Rivières, ruisseaux et zones humides structurent l'environnement et participent à la beauté des paysages de l'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.
Son territoire se situe sur le bassin versant de 3 rivières majeures : l'Ornain, la Saulx et l'Ezrule.
Les objectifs sont multiples :

- Contribuer à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole
- Garantir le bon fonctionnement hydraulique des cours d'eau,
- Assurer l'entretien raisonné du lit et des berges,
- Informer les nombreux utilisateurs de la rivière (propriétaires, exploitants agricoles, pêcheurs, promeneurs, etc.) de leurs droits et devoirs.

#### 1.4.5.3 Gestion des O.M

Le service assuré par la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse s'inscrit dans le cadre réglementaire de la loi de Juillet 1975 et de la circulaire « Voynet » de 1992 précisant la responsabilité des Communes ou de leur regroupement vis-à-vis de la gestion des déchets ainsi que les moyens spécifiques permettant leur valorisation.

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud assure la collecte et le tri des déchets ménagers, ainsi que la prévention des déchets ménagers et assimilés. Depuis plusieurs années, elle met un accent très fort sur sa politique environnementale.
Le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud compte deux déchèteries. Celles-ci permettent aux habitants de trier les déchets encombrants d'origine ménagère et les déchets spécifiques et chimiques qui sont exclus de la collecte en porte-à-porte.
Depuis 2021, une benne éco mobilier est disponible à la déchèterie de Bar le Duc pour les meubles et la literie
Les professionnels (artisans, commerçants, entreprises, administrations, associations, …) ont également accès à la déchèterie sous conditions et une collecte est organisée une fois par semaine, gratuitement, pour les cartons des artisans-commerçants et administrations de Bar-le-Duc, Fains-Véel et Savonnières-devant-Bar.
Au sein de l'agglomération, l'accent est aussi mis sur la prévention des déchets avec :

- Des animateurs dédiés : un ambassadeur de tri, un chargé de prévention des déchets et un médiateur propreté OPH
- Des actions menées sur différentes thématiques : bien trier ses déchets, la prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, le réemploi…
- Une ressourcerie gérée par l'Association Meusienne d'entraide et située à côté de la déchèterie de Bar le Duc

- En collaboration avec Meuse Nature environnement, la mise en place d'un réseau de commerces zéro déchet (vente en vrac, consigne…)

### 1.4.6 Développement économique

Le développement économique est une des compétences majeures de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.
Dans un paysage institutionnel en forte évolution et face à un contexte économique fragile, notamment dans un secteur rural comme la Meuse, l'objectif de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse est d'anticiper l'avenir économique du territoire sud meusien autour de différents axes :

- Le maintien de l'activité économique
- L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets
- Le développement économique créateur d'emplois durables
- La mise en réseau des acteurs économiques
- L'accroissement de l'attractivité du territoire

L'installation de nouvelles entreprises est une priorité essentielle de nos élus. C'est pourquoi, le service développement économique de la communauté d'Agglomération représente la porte d'entrée des projets de création ou de développement.

### 1.4.7 Cadre de vie

#### 1.4.7.1 Équipement culturel

- **Musée Barrois** : Le Musée Barrois est installé dans les vestiges de l'ancien château des ducs de Bar de Lorraine, situé au cœur du quartier historique de Bar-le-Duc, en Ville-Haute. Il offre aux visiteurs des collections riches et diversifiées
- **Médiathèques Jean-Jeukens** : La Médiathèque Jean Jeukens est intercommunale. Entourée d'un parc paysager à l'anglaise, elle occupe le château de Marbeaumont, ancienne demeure du banquier Paul Varin Bernier.
  De nombreux services sont proposés à la médiathèque, sur place ou à distance, pour les abonnés comme pour les non abonnés
- **Médiathèque Jeanne Ancelet-Hustache** : Nichée au coeur de l'asile Saint-Charles, la Médiathèque Jeanne Ancelet-Hustache de Ligny-en-Barrois propose un large choix de documents et un accès à diverses ressources numériques.
- **CIM** : Le CIM est le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.
  Lieu d'apprentissage et de pratique artistique, il est animé par une équipe de professionnels.
- **Salle multifonctions La Barroise** : D'une capacité de plus de 1 200 places assises et de 2 400 places debout, cet équipement présente un aspect extérieur moderne et une fonctionnalité lui permettant de recevoir à la fois les évènements culturels, les spectacles qui font aujourd'hui défaut sur le territoire mais également tout type d'expositions. Il est également en mesure d'accueillir les grandes assemblées générales et autres congrès dans des conditions de hautes performances. Les habitants de l'agglomération trouvent dans ce nouvel espace des conditions de confort jusque-là inexistantes dans le Sud de la Meuse.
  La Salle multifonctions la Barroise de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a été pensé pour répondre à tous types d'événements : concerts, salons divers, galas, foires, lotos...
  Elle répond à un besoin de ce type d'infrastructure sur le territoire et en assurera l'attractivité

#### 1.4.7.2 Équipement sportif

- **Centre Nautique de Bar le Duc** : Une équipe de professionnels est à votre disposition toute l'année, dans une ambiance chaleureuse de l'apprentissage

- **Centre nautique de Ligny en barrois** : Une équipe de professionnels est à votre disposition toute l'année, dans une ambiance chaleureuse.
  De l'apprentissage au perfectionnement de la natation, pour de simples moments de détente entre amis ou en famille ou pour vous dépenser lors de votre séance d'activité aquatique ou forme, la Piscine Centre-Ornain saura répondre à toutes vos attentes
- **Stade Jean Bernard :** 3 Terrains de Football, 1 Piste d'Athlétisme et 1 Stand de Tir
- **Stade communautaire de la Côte Sainte Catherine :** 2 Terrains de Football, 1 Terrain de Rugby, 3 Courts de Tennis couverts et 1 Piste d'Athlétisme cendrée
- **Gymnase communautaire de la Côte Sainte Catherine :** 1 salle omnisport
- **Gymnase communautaire BRADFER :** 1 Salle d'Escrime, 1 Salle Dojo et 1 Salle Omnisport
- **Gymnase communautaire de TRONVILLE-EN-BARROIS** : 1 Salle Dojo et 1 Salle Omnisport
- **Gymnase communautaire Léo Lagrange de Ligny en barrois** : 1 salle omnisport
- **Gymnase communautaire Gilbert Vernet de Ligny en barrois** : 1 salle omnisport

#### 1.4.7.3 Fourrière animale

Une fourrière est un service public relevant des collectivités territoriales. La gestion des animaux en état de divagation est une obligation légale pour le maire ou le président de l'intercommunalité.
Meuse Grand Sud assure la compétence fourrière animale, c'est-à-dire qu'elle dispose d'un lieu apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés abandonnés ou errants. Meuse Grand Sud a confié par convention la gestion de sa fourrière à l'association S.P.A. du Refuge de Cathy.
L'association prend en charge, la garde et l'entretien de l'animal, procède à la recherche des propriétaires et à la restitution de l'animal (après règlement des frais de fourrière), lorsqu'il est réclamé.
À l'issu du délai de garde (huit jours), les animaux en fourrière peuvent être placés en refuge en vue d'une adoption

### 1.4.8 Aménagement de l'espace communautaire

#### 1.4.8.1 Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

Le SCOT est un document de planification stratégique de l'aménagement de l'espace à moyen et long terme (15 à 20 ans). Il s'élabore à l'échelle d'un ensemble de communes, il permet la mise en cohérence des politiques locales touchant à l'urbanisme, à l'habitat, au développement économique, aux déplacements et à l'environnement.
Le SCOT est construit par les élus locaux, avec la contribution d'institutionnels : les personnes publiques associées, mais aussi de tout contributeur qui souhaite s'associer au SCOT : les entreprises, les associations, etc.
Le syndicat Mixte du Pays Barrois a été créé en vue de réaliser le SCOT, c'est l'élément fondateur de ses statuts.
Le dossier de SCOT se compose d'un rapport de présentation, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), d'un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et d'annexes. Les Plans de Déplacements Urbains, Programmes Locaux de l'Habitat et Plans Locaux d'Urbanisme notamment, doivent être compatibles avec le SCOT. Le SCOT fait l'objet d'une évaluation après 6 ans d'application. L'analyse des résultats de l'application du schéma en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation d'espace et d'implantation commerciale conduit au maintien en vigueur du SCOT ou à sa révision partielle ou complète.

#### 1.4.8.2 Politique de l'habitat

- Redynamisation du territoire afin de rendre l'habitat attractif et moderne
- Redonner du pouvoir d'achat aux habitants du territoire au travers d'une réduction de la facture énergétique

- Combattre le recul démographique, encourager les habitants à devenir propriétaires et en attirer de nouveaux sur le territoire
- Soutenir l'activité économique du territoire, notamment en direction des artisans, par de nouvelles commandes.
- Permettre aux artisans du territoire de se former à de nouvelles techniques et technologies
- La Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse est engagée dans une démarche volontariste d'amélioration du parc de logements, avec l'objectif de lutter contre l'habitat indigne et dégradé. Une OPAH de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été déployée au sein des deux centres anciens de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois le 14 juin 2021 pour une durée de 5 ans afin de répondre aux enjeux spécifiques de ces secteurs historiques.
  En complément de cet effort incitatif, la Communauté d'Agglomération met en place un nouvel outil permettant de lutter contre l'habitat indigne afin de veiller à la qualité générale du parc de logements privés : l'autorisation préalable de mise en location (**permis de louer**).
  Le permis de louer, qui entre en vigueur sur le territoire le 1er janvier 2022, doit ainsi permettre de repérer les logements locatifs présentant un risque manifeste pouvant porter atteinte à la sécurité ou à la santé des occupants et d'accompagner le cas échéant les propriétaires bailleurs concernés à remettre en état leur bien, grâce notamment aux aides déployées dans le cadre de l'OPAH. Le périmètre de ce permis de louer s'applique sur Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois.

#### 1.4.8.3 Les nouvelles aides à la rénovation

Une plateforme énergétique a été mise en place, en lien avec Savecom, EDF et le Pays Barrois. Ce dispositif unique en France a pour rôle de proposer des aides à la rénovation pour tous les propriétaires.
La **plateforme énergétique, confiée à la Savecom** pour la mise en œuvre, offre aux propriétaires du territoire un guichet unique d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les projets de rénovation thermiques
Chaque citoyen propriétaire de son logement pourra solliciter la plateforme énergétique pour un projet de rénovation de son logement amenant une réduction de sa facture énergétique.

#### 1.4.8.4 Accueil des gens du voyage

L'accueil des gens du voyage est une compétence de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, elle en assure l'accueil, la gestion et l'entretien de 3 aires d'accueil.

#### 1.4.8.5 L'AMIE – Association Meusienne d'Information et d'Entraide

En parallèle de l'agglomération, l'AMIE assure une mission d'accompagnement social. Elle aide les gens du voyage dans leurs démarches administratives auprès des différents organismes.

#### 1.4.8.6 Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Elle constitue aujourd'hui l'instance de concertation pour **améliorer la prise en compte de l'accessibilité** sur le territoire.
La CIA a pour ambition de **promouvoir un changement de regard** et de **comportement de la société** pour **favoriser l'intégration de tous et notamment des personnes en situation de handicap**.
La CIA c'est la synthèse de **trois approches** essentielles et complémentaires :

- Une **approche transversale** des projets avec tous les aspects et toutes les thématiques
- Une **approche partagée** donc un dialogue et un apprentissage mutuel
- Une **approche d'usage** : regard sur la réalité de l'accessibilité pour trouver des solutions de proximité

**Consultative**, la CIA accompagne et conseille les projets de l'Agglomération. C'est un **lieu de propositions et de collaboration** où émergent les bonnes pratiques pour rendre le territoire accessible à tous.

# 2 – Éléments de diagnostic

## 2.1 Données sociodémographiques

### Données générales

Populations légales au 1er janvier 2021 :

Population municipale : 34458 hab.
Population comptée à part : 1149 hab.
Population totale : 35607 hab.
Superficie : 400,0 km²
Densité de population au km² : 87 habitants

*Source : INSEE 2017 et INSEE 2021*

la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse accueille 34 458 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

### Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2017

*INSEE 1968-2017*

En 2017, la population était de 34 849 habitants.

### Évolution annuelle de la population depuis 2010

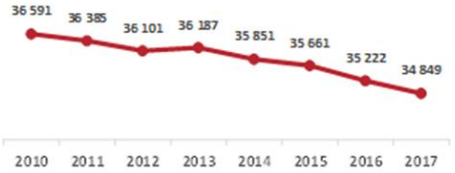


*Source : INSEE 2010-2017*

De 2010 à 2017, la population du territoire est passée de 36 591 à 34 849 habitants, soit une évolution de -5% sur la période.

### Évolution du nombre de foyers allocataires de la CAF et de foyers fiscaux entre 2016 et 2019

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Evo 2016-2019 |
|---|---|---|---|---|---|
| Allocataires CAF | 6 842 | 6 699 | 6 773 | 7 108 | +4% |
| Foyers fiscaux | 20 624 | 20 444 | 20 301 | 20 535 | -0% |

*Caf.data, 2016-2019 et DDFiP 2016-2019*

Pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 6 842 à 7 108 entre 2016 et 2019, soit une évolution de 4%.

| EPCI | Population en 2018 | Densité en 2018 (en hab/km²) |
|---|---|---|
| | | |
| **CA Bar le Duc Sud Meuse** | 34 458 | 87 |
| **Meuse** | 185 355 | 26 |
| **Grand Est** | 5 550 389 | 96,6 |

## Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017

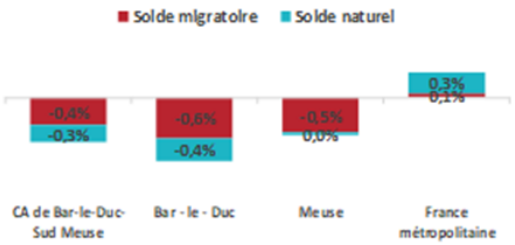


*Source : INSEE 2012-2017*

Entre 2012 et 2017, le solde naturel moyen pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse était chaque année de -0,3%, contre -0,4% pour le solde migratoire.

## Les naissances enregistrés de 2008 à 2019

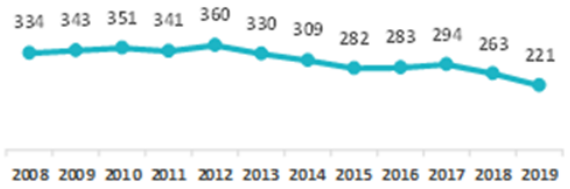


*Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2019*

En 2019, le nombre de naissances enregistrées pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse était de 221.

## Les décès enregistrés de 2008 à 2019

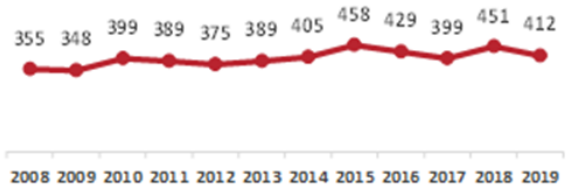


*Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2019*

En 2019, le nombre de décès enregistrés pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse était de 412.

## Âge de décès moyen par sexe sur la période 2017-2019

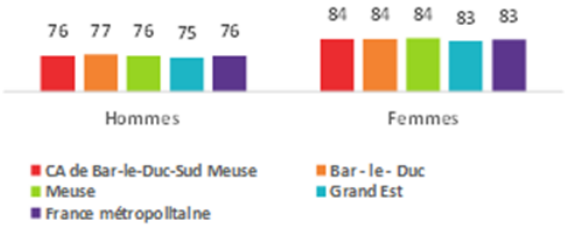


*Source : Fichier des personnes décédées, 2017-2020, INSEE*

Sur la période 2017-2020, l'âge moyen des personnes décédées était de 76 ans pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 76 ans pour la Meuse.

## *LES TRANCHES D'ÂGE DANS LA POPULATION*

### Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge

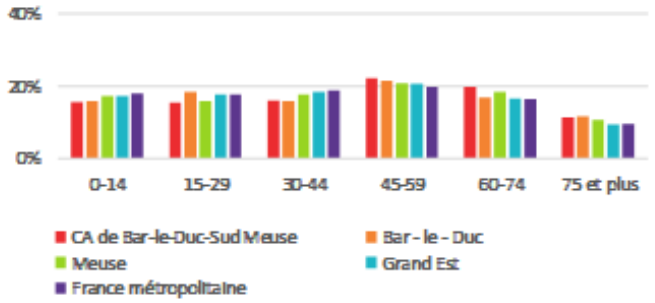


*Source : INSEE 2017*

En 2017, les 0-14 ans représentaient 15% de la population de l'EPCI, contre 18% pour la France métropolitaine.

### Indice de jeunesse*

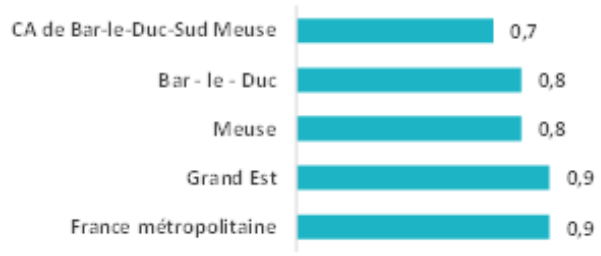


*Source : INSEE 2017*

En 2017, on comptait pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse 0,7 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

### Pyramide des âges de la population

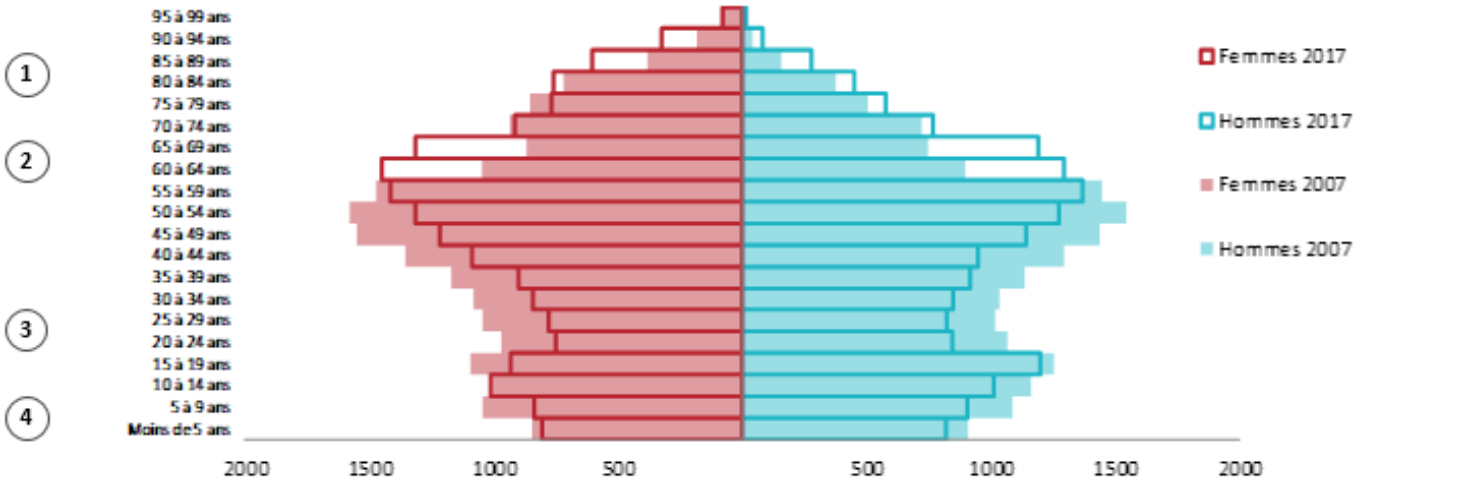


*Source : INSEE 2017*

## *PART DES JEUNES DANS LA POPULATION*

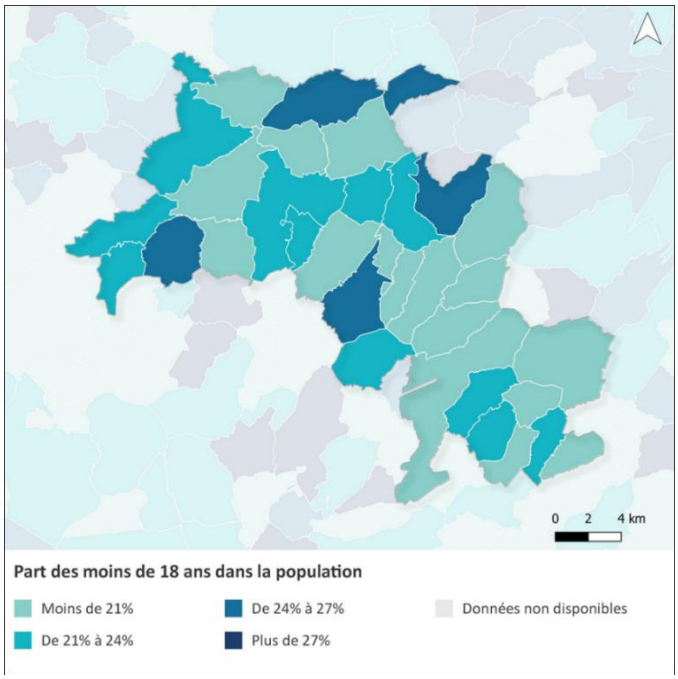


### Évolution des 3-17 ans

| | 2007 | 2012 | 2017 | Evol. 2007-17 |
|---|---|---|---|---|
| 3-5 ans | 1 158 | 1 028 | 1 041 | -10% |
| 6-10 ans | 2 145 | 1 967 | 1 803 | -16% |
| 11-14 ans | 1 739 | 1 802 | 1 637 | -6% |
| 15-17 ans | 1 484 | 1 343 | 1 398 | -6% |

*Source : INSEE 2007-2017*

Entre 2007 et 2017, le nombre de 3-5 ans est passé de 1 158 à 1 041, soit une évolution de -10% pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse.

### Part des 3-17 ans au sein de la population

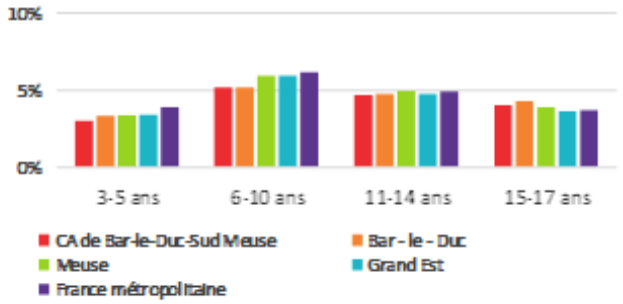


*Source : INSEE 2017*

En 2017, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 3,0% pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 3,9% pour la France métropolitaine.

### Lieu de scolarisation des 2-10 ans

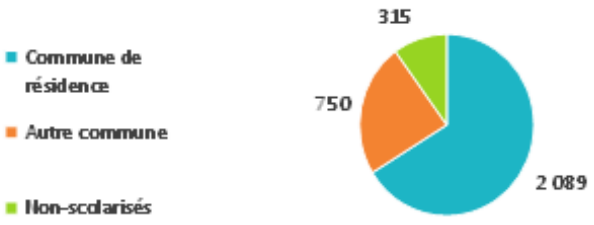


*Source : INSEE 2017*

En 2017, 2 089 enfants de 2-10 ans de l'EPCI étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

### Lieu de scolarisation des 11-17 ans

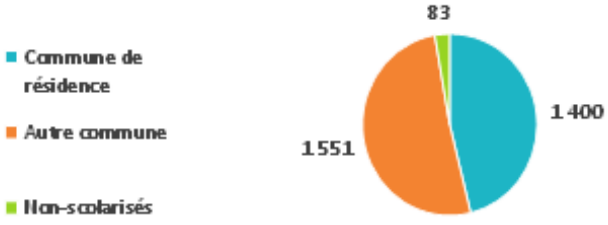


*Source : INSEE 2017*

En 2017, 1 551 enfants de 11-17 ans de l'EPCI étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

## Évolution des 18-29 ans

| | 2007 | 2012 | 2017 | Evol. 2007-17 |
|---|---|---|---|---|
| 18-24 ans | 2 899 | 2 652 | 2 328 | -20% |
| 25-29 ans | 2 061 | 1 789 | 1 602 | -22% |

*Source : INSEE 2007-2017*

Entre 2007 et 2017, le nombre de 18-24 ans de l'EPCI est passé de 2 899 à 2 328 soit une évolution de -20%.

## Part des 18-29 ans au sein de la population

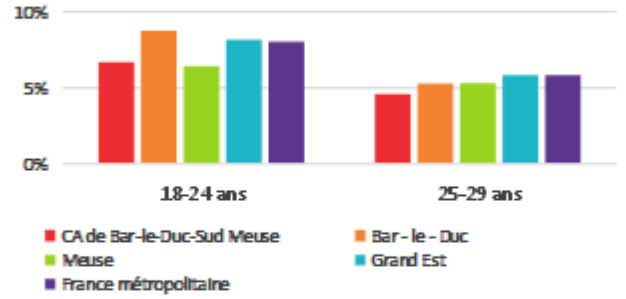


*Source : INSEE 2017*

En 2017, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 4,6% pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 5,8% pour la France métropolitaine.

## Mode de cohabitation des 15-24 ans

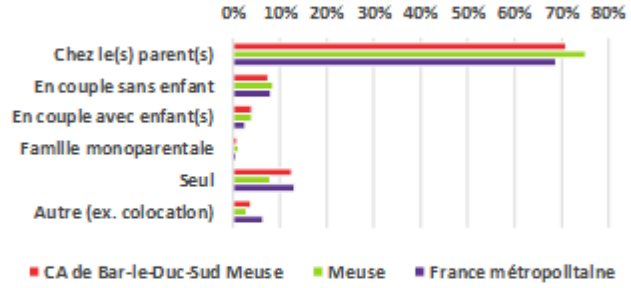


*Source : INSEE 2017*

En 2017, 71% des 15-24 ans de l'EPCI vivaient chez leurs parents, contre 75% pour la Meuse.

## Mode de cohabitation des 25-29 ans

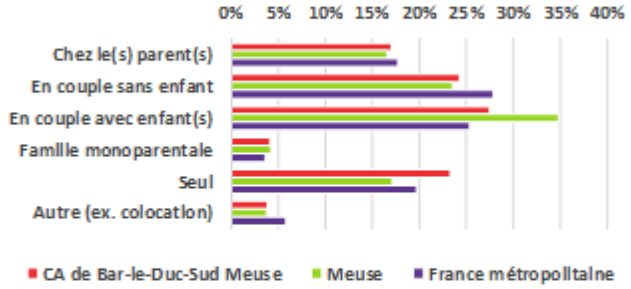


*Source : INSEE 2017*

En 2017, 23% des 25-29 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 17% pour la Meuse.

## *PART DES PERSONNES SEULES ET FAMILLES MONOPARENTALES*

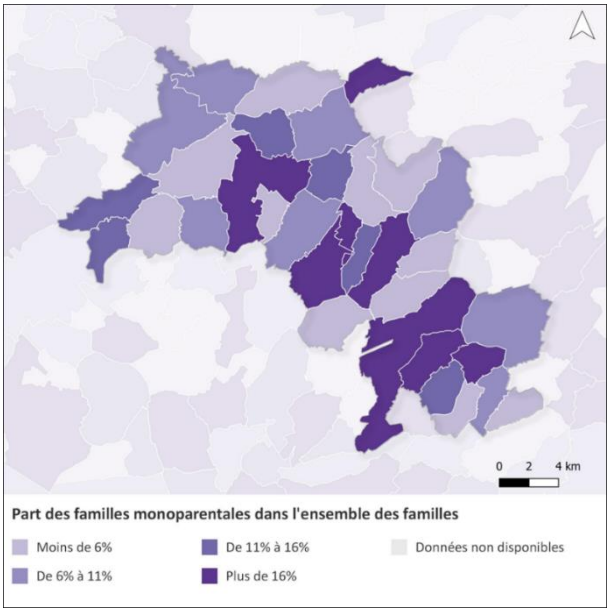


### Les couples avec enfants - Démographie

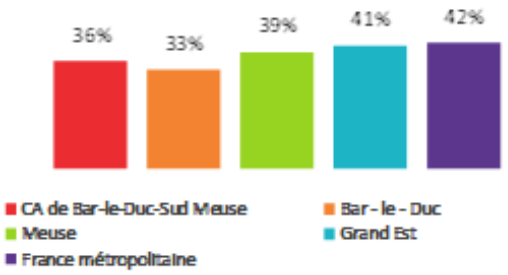


*Source : INSEE 2017*

En 2017, les couples avec enfants représentaient 36% des familles de l'EPCI, contre 42% pour la France métropolitaine.

### Les couples avec enfants - Évolution

| | 2007 | 2012 | 2017 | Evol. 2007-17 |
|---|---|---|---|---|
| CA de Bar-le-Duc-Sud Meuse | 4 213 | 3 804 | 3 474 | -18% |
| Bar - le - Duc | 1 415 | 1 337 | 1 195 | -16% |
| Meuse | 24 100 | 22 837 | 20 864 | -13% |
| Grand Est | 696 552 | 670 592 | 642 095 | -8% |
| France métropolitaine | 7 558 741 | 7 475 415 | 7 406 884 | -2% |

*Source : INSEE 2007-2017*

Entre 2007 et 2017, les couples avec enfants de l'EPCI sont passés de 4 213 à 3 474, ce qui correspond à une évolution de -18%.

### Les familles monoparentales - Démographie

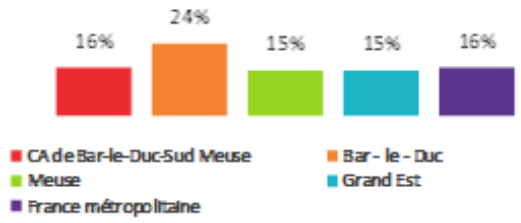


*Source : INSEE 2017*

En 2017, les familles monoparentales représentaient 16% des familles de l'EPCI, contre 16% pour la France métropolitaine.

### Les familles monoparentales - Évolution

| | 2007 | 2012 | 2017 | Evol. 2007-17 |
|---|---|---|---|---|
| CA de Bar-le-Duc-Sud Meuse | 1 464 | 1 334 | 1 541 | +5% |
| Bar - le - Duc | 808 | 726 | 840 | +4% |
| Meuse | 6 560 | 6 604 | 7 742 | +18% |
| Grand Est | 196 529 | 212 788 | 231 965 | +18% |
| France métropolitaine | 2 272 304 | 2 494 963 | 2 775 654 | +22% |

*Source : INSEE 2007-2017*

Entre 2007 et 2017, les familles monoparentales de l'EPCI sont passées de 1 464 à 1 541, ce qui correspond à une évolution de +5%.

## ***PART DES SÉNIORS***

### Les seniors par âge

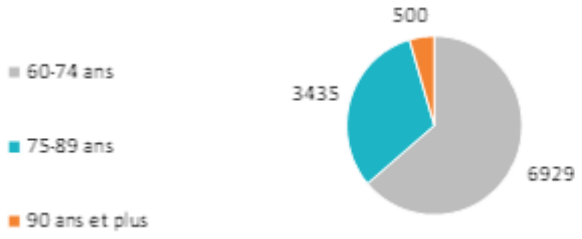


*Source : INSEE 2017*

En 2017, la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse accueillait 500 personnes de 90 ans ou plus.

### Les 60 ans et + au sein de la population

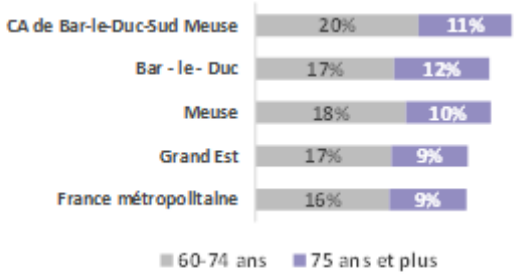


*Source : INSEE 2017*

En 2017, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 11% pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse contre 10% pour la Meuse.

### Évolution des 75 ans et + au sein de la population

| | 2007 | 2012 | 2017 | Evol. 2007-17 |
|---|---|---|---|---|
| CA de Bar-le-Duc-Sud Meuse | 3 319 | 3 888 | 3 935 | +19% |
| Bar - le - Duc | 1 595 | 1 919 | 1 738 | +9% |
| Meuse | 18 015 | 19 771 | 19 559 | +9% |
| Grand Est | 438 350 | 490 375 | 518 133 | +18% |
| France métropolitaine | 5 260 196 | 5 806 165 | 6 085 451 | +16% |

*Source : INSEE 2007-2017*

Entre 2007 et 2017, le nombre de 75 ans et plus de l'EPCI est passé de 3 319 à 3 935, soit une évolution de +19%.

### Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2016 à 2018

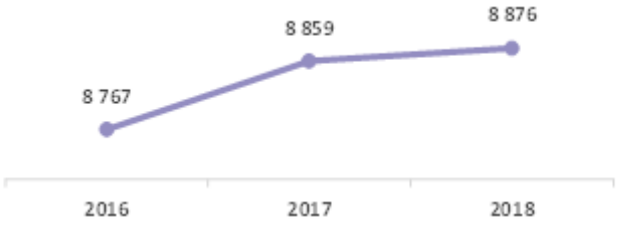


*Source : Observatoire des fragilités, 2016-2018*

En 2018, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse était de 8 876, contre 8 767 en 2016.

## *REVENU ET PRÉCARITÉ*

### Revenu moyen des foyers fiscaux

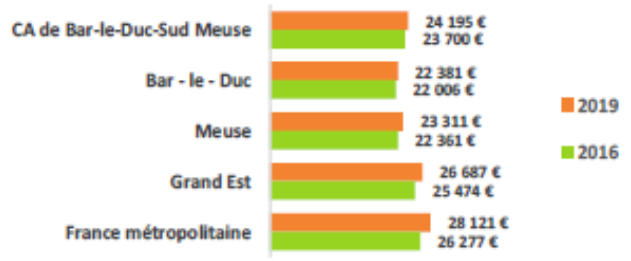


*Source : DGFiP, revenus déclarés en 2019*

En 2019, le revenu moyen déclaré était de 24 195€ par foyer fiscal pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 28 121€ pour la France métropolitaine.

### Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés

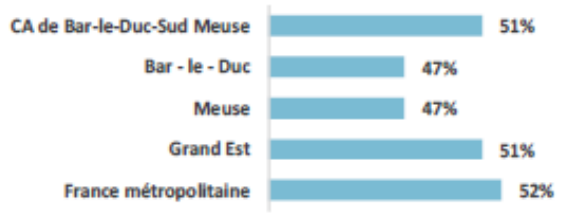


**Nb de foyers fiscaux imposés : 10 459**

*Source : DGFiP, revenus déclarés en 2019*

En 2019, la part des foyers fiscaux imposés était de 51% pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 52% pour la France métropolitaine.

### Le revenu médian*

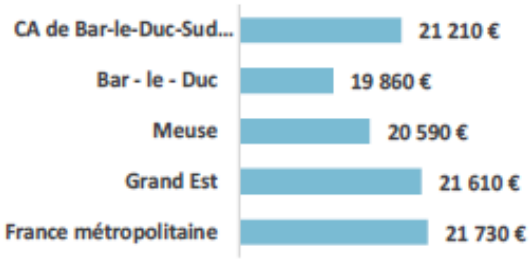


*Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)*

En 2018, le revenu médian était de 21 210€ pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 20 590€ pour la Meuse.

### Le rapport interdécile*

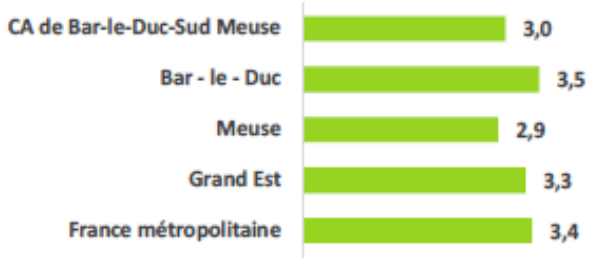


*Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)*

En 2018, le revenu déclaré du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de l'EPCI était 3,0 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

### PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

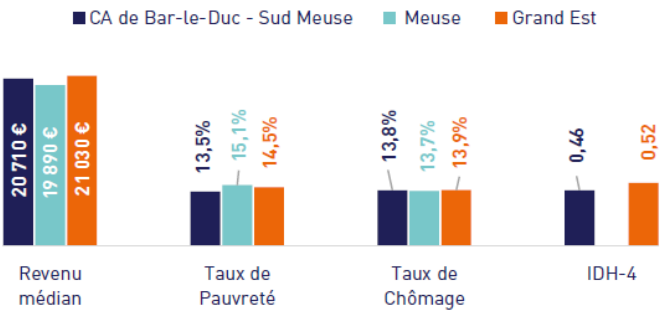


Le Revenu médian, le taux de pauvreté et le taux de chômage sont de 2016. L'IDH-4 est calculé par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est en 2018 à partir des données de 2011 à 2015.

L'IDH-4 est construit par l'ORS Grand Est à partir du niveau de scolarisation, du revenu médian et de la mortalité. Il donne le niveau de développement socio-économique des territoires. Plus l'indice se rapproche de 1, plus le niveau de développement est élevé, plus la situation est favorable.

## Bénéficiaires de la prime d'activité*

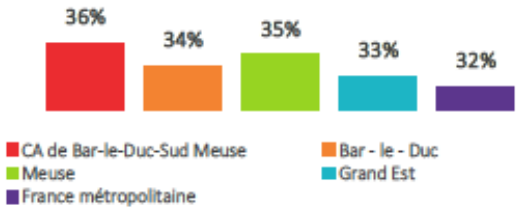


*Source : caf.data 2019*

En 2019, 36% des allocataires CAF de l'EPCI bénéficiaient de la prime d'activité, contre 33% pour Grand Est.

## Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*

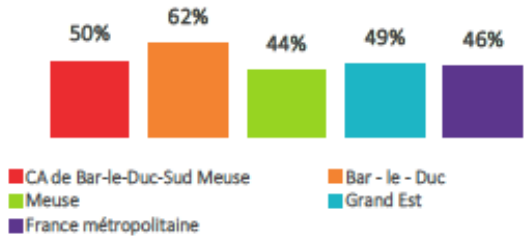


*Source : caf.data 2019*

En 2019, 50% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse.

## Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*

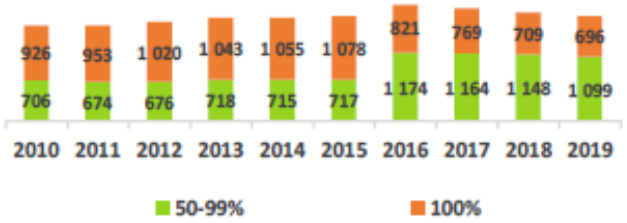


*Source : caf.data 2010-2019*

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 706 à 1 099.

## Evolution des foyers CAF à bas revenu*

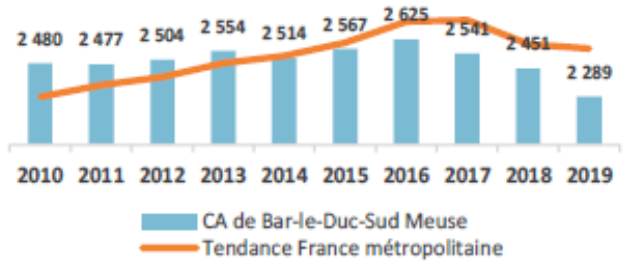


*Source : caf.data 2010-2019*

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, de 2 480 à 2 289.

## *ACTIFS ET CHOMEURS*

### Taux d'activité des 15-64 ans

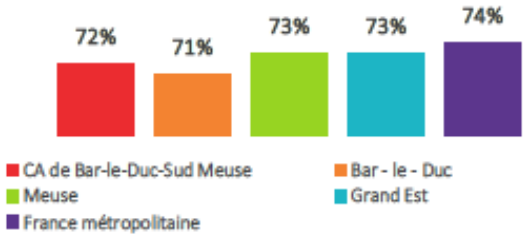


**Nb d'actifs : 15 348**

*Source : INSEE 2017*

En 2017, 72% des habitants de l'EPCI de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

### Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

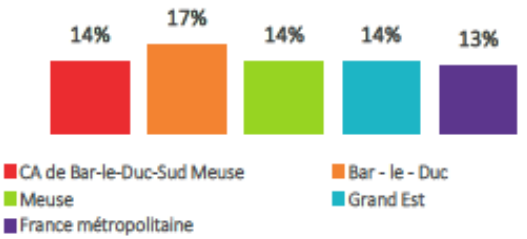


**Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 2 120**

*Source : INSEE 2017*

En 2017, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 14% pour la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse, contre 13% pour la France métropolitaine.

### Taux d'activité par tranche d'âge

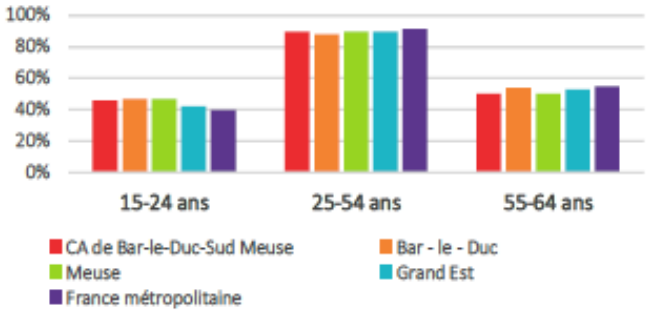


*Source : INSEE 2017*

En 2017, 46% des 15-24 ans de l'EPCI étaient actifs, alors que ce chiffre était de 50% pour les 55-64 ans.

### Taux de chômage* par tranche d'âge

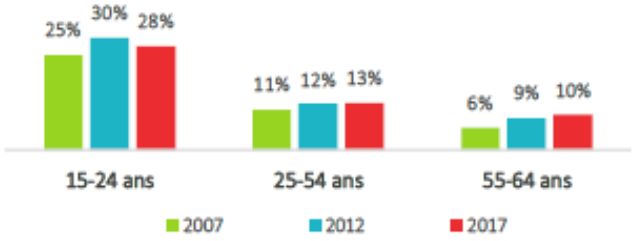


*Source : INSEE 2007-2017*

En 2017, 28% des 15-24 ans de l'EPCI étaient au chômage, contre 25% en 2007.

### Les bénéficiaires de l'AAH*

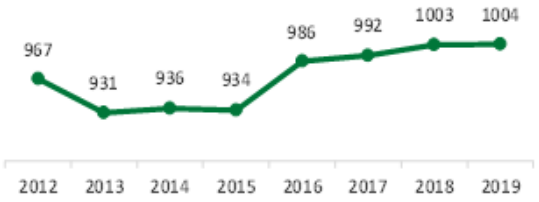


*Source : caf.data 2012-2019*

De 2012 à 2019, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé de l'EPCI est passé de 967 à 1 004.

### Les bénéficiaires de l'AEEH*

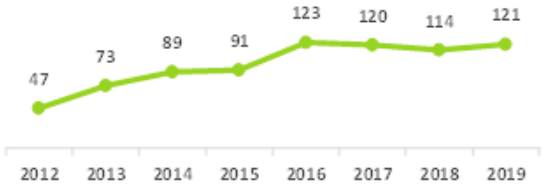


*Source : caf.data 2012-2019*

De 2012 à 2019, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée de l'EPCI est passé de 47 à 121.

### Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH*

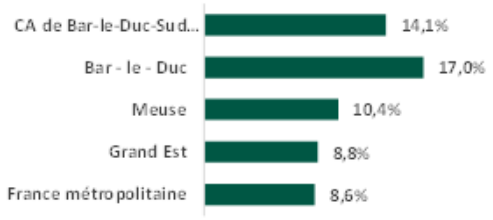


*Source : CAF 2019*

En 2019, la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse totalisait 14,1% allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH, contre 8,6% pour la France métropolitaine.

### Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 1000 moins de 20 ans

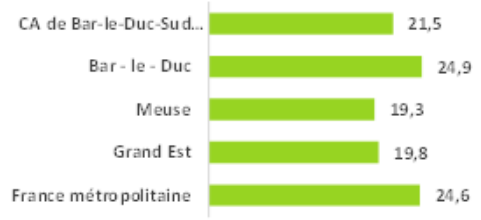


*Source : CAF 2019*

En 2019, la CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse totalisait 21,5 bénéficiaires de l'AEEH pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans, contre 24,6 pour la France métropolitaine.

## 2.2 Les déterminants santé

### 2.2.1 Activité physique

Sur le territoire de l'Agglomération Meuse Grand Sud, de nombreux projets sont mis en place pour permettre aux habitants de marcher, bouger, faire du sport quel que soit leur condition physique.
Outre les équipements sportifs de la collectivité, plusieurs dispositifs ont été créés sur le territoire :
- **Un parcours de santé sur Ligny en Barrois, le Pilvetus**: Entièrement boisés, les 560 mètres de ce parcours de santé, présentent des dénivelés et quelques faux plats, où alternent obstacles et ateliers d'échauffements. Le parcours convient à la fois au simple marcheur pour son cadre et son aspect ludique, au sportif occasionnel pour les ateliers progressifs, comme au sportif accompli, qui sait mobiliser ces ateliers pour remplir ses objectifs. Outre la possibilité d'utiliser des équipements multisports traditionnels, l'itinéraire offre une superbe vue dégagée sur la ville. Le parcours tracé dans un cadre forestier agréable propose aussi le « sentier découverte » de 800 mètres, qui présente quelques vestiges du fort inachevé de Pilvetus, projet de François Ier dirigé contre les armées de Charles Quint. Ces traces de monticules, bastions et fossés composaient les assises du fort.

- **Le parcours de santé du Haut Juré à Bar le Duc**, rénové en 2018, et qui propose entre autres, grâce à une application smartphone Infos Plus, un coaching en vidéo sur les exercices à effectuer.

- **La caravane du sport** : Au-delà d'une pratique sportive non présente sur certains territoires, certains publics fragilisés rencontrent des difficultés de transport et donc une incapacité à se rendre dans un club sportif. La « Caravane du Sport » s'articule autour d'évènements, gratuits et itinérants, permettant au plus grand nombre de découvrir plusieurs sports.
Ce projet s'adresse à tous les publics : enfants, adultes, séniors ou personnes en situation de handicap. Les activités proposées permettront de développer l'adresse, l'équilibre et la motricité, mais aussi de pratiquer des sports innovants, des activités de santé bien-être, des sports collectifs, des jeux de raquettes ou des sports de nature.
La « Caravane du Sport » a été élaborée dans une optique globale d'animation, de sport-santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités territoriales.
Promouvoir l'accès au sport à travers l'initiation à la pratique est l'une des priorités du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meuse. Ce dispositif est en place depuis janvier 2020 sur le territoire.
**-Fête le mur, le tennis contre l'exclusion :** Fête le Mur Meuse est née de la volonté partagée des clubs de tennis du Barrois, l'Union Tennis de Bar-Le-Duc, l'ASTC Revigny-sur Ornain, le TC Ligny-en-Barrois et le TC Fains-Véel, de conduire un projet sur les finalités poursuivies par l'association Fête le Mur fondée par Yannick NOAH en 1996.
L'association propose des cours de tennis et de double dutch à des tarifs accessibles à tous. Elle accompagne les jeunes en dehors des courts en leurs proposant des stages durant les vacances scolaires ou en organisant des sorties culturelles.
Fête le Mur Meuse propose également du tennis adapté et tennis santé. Le site dispose en effet des agréments "Club FFT Tennis Santé" et "Prescri Mouv niveau 3".

### 2.2.2 Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Barrois

Le PETR du Pays Barrois est la structure porteuse du PAT 2018/2020 et coordonne le projet en partenariat avec :
- 3 EPCI qui composent le Pays Barrois (CA Meuse Grand Sud, CC Portes de Meuse et Copary)
- Chambre d'agriculture de la Meuse
- CFPPA de la Meuse (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole)
- SMET Meuse (Syndicat Mixte d'Étude et de Traitement)
- Meuse Action Qualité : association de soutien pour la qualité et la sécurité alimentaire
- DDCSPP Meuse (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**L'objectif principal** du projet alimentaire territorial (PAT) du Pays Barrois est de construire une filière d'approvisionnement local en structurant l'offre de produits locaux sur le territoire (en particulier les produits non transformés comme la viande, fruits et légumes…mais également en soutenant la démarche de transformation des produits, permettant au producteur d'avoir une valeur ajoutée plus importante) et en optimisant la logistique de livraison, en consolidant et développant les partenariats grâce à une meilleure connaissance des acteurs et des produits locaux, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.
Ainsi les principaux enjeux du projet sont les suivants :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire :**
- Sensibiliser, informer et former
- Prévenir et réduire le gaspillage et les déchets

En effet, le gaspillage alimentaire est présent tout au long de la chaîne de production, de distribution et de consommation, du champ à la fourchette. À ce titre, il concerne tous les acteurs préparant, proposant, commercialisant ou consommant des denrées alimentaires.

- **L'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire** :
- Valoriser les produits locaux et savoir-faire
- Améliorer l'offre alimentaire du territoire via l'amélioration des modes de production, de transformation et de distribution des produits locaux
- Promouvoir et accroître la part de produits locaux dans la restauration collective

Pour atteindre ce second enjeu, le secteur de la restauration collective constitue un levier d'action essentiel en contribuant à renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation au bénéfice du développement économique et social des territoires, tout en répondant à une attente forte de la société française visant à consommer responsable. De plus l'approvisionnement de proximité est garant de la diversité des produits et du respect de leur saisonnalité

Le public ciblé dans le cadre du PAT sont les jeunes (enfants et élèves scolarisés en maternelle, primaire, collège et lycée), les professionnels (restauration collective, agriculture) et collectivités (élus et agents de collectivités)

Le projet alimentaire territorial du Pays Barrois permet, en plus des partenariats cités précédemment, de mettre en réseau les différents acteurs du territoire (élus et techniciens des collectivités, associations, producteurs, chambre d'agriculture) autour de la thématique des circuits-courts et du gaspillage alimentaire.

## 2.3 La santé des habitants sur le territoire

Source : Insee (RP2015)
Exploitation : ORS Grand Est

| | ETAT DE SANTE DES HABITANTS | Effectif | Taux | Taux ♂/Taux ♀ | Valeur régionale | Position | Taux territoires urbains | Taux territoires ruraux |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Mortalité** (nombres annuels moyens de décès et taux standardisés pour 100 000 habitants) | | | | | | | |
| 31 | Décès toutes causes confondues | 403 | 819,5 | *1,7* | 802,2 | | 791,2 | 834,6 |
| 32 | Décès par cancer | 106 | 227,4 | *1,8* | 238,8 | | 239,0 | 237,8 |
| 33 | Décès par maladie de l'appareil circulatoire | 110 | 209,0 | *1,6* | 198,5 | | 192,3 | 216,5 |
| 34 | Décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive | 10 | **19,4** | *9,0* | 35,8 | | 35,3 | 37,1 |
| 35 | Décès par suicide | 10 | **25,2** | *5,6* | 14,4 | | 13,8 | 16,2 |
| 36 | Décès par pathologies liées à l'alcool | 12 | 27,7 | *3,7* | 27,5 | | 27,8 | 26,6 |
| 37 | Décès par pathologies liées au tabac | 58 | 118,1 | *2,7* | 114,1 | | 114,0 | 114,2 |
| 38 | Décès prématurés *(avant 65 ans)* | 74 | 209,3 | *1,8* | 187,9 | | 188,3 | 186,9 |
| 39 | Décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire | 65 | **169,1** | *1,9* | 143,6 | | 142,4 | 147,4 |
| 40 | Décès évitables liés au système de soins | 35 | **90,0** | *1,0* | 73,4 | | 72,9 | 75,0 |
| | **Morbidité** (nombres et taux de prévalences standardisés pour 100 000 habitants) | | | | | | | |
| 41 | Affections de Longue Durée (ALD) | 9 576 | **21 873,8** | *1,4* | 21 309,9 | | 21 557,5 | 20 398,0 |
| 42 | Affections de longue durée pour cancers | 1 616 | 3 715,2 | *1,2* | 3 687,6 | | 3 675,9 | 3 687,1 |
| 43 | Affections de longue durée pour cancer du poumon | 103 | **216,7** | *2,6* | 169,7 | | 173,2 | 157,2 |
| 44 | Affections de longue durée pour cancer du sein | 391 | 880,6 | *n.d.* | 905,6 | | 918,7 | 858,7 |
| 45 | Affections de longue durée pour cancer du côlon-rectum | 173 | 373,9 | *1,6* | 362,8 | | 358,2 | 373,3 |
| 46 | Affections de longue durée pour maladies de l'appareil circulatoire | 3 018 | **6 422,7** | *2,3* | 5 920,6 | | 5 885,7 | 5 975,8 |
| 47 | Affections de longue durée pour diabète (type I et II) | 1 668 | **4 559,0** | *1,3* | *4 837,3* | | 4 900,2 | 4 613,8 |
| 48 | Personnes Hospitalisées à cause d'un accident de la circulation | 34 | **104,8** | n.d. | 67,5 | | 61,6 | 86,1 |

## MORTALITE LIEE AUX CANCERS

**Nombre de décès dûs aux cancers et taux de mortalité sur la période 2009-2013**

*Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN*

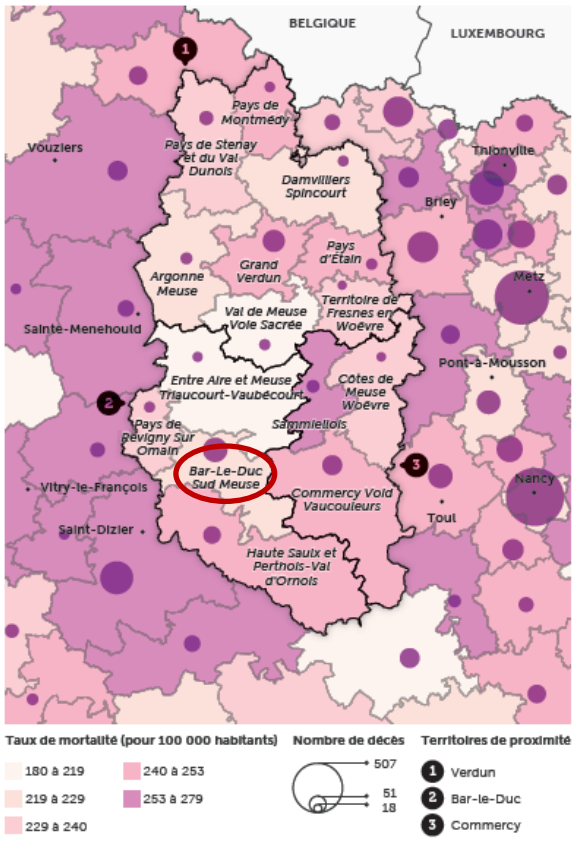


Première cause de décès dans la Meuse, la mortalité par cancers représentent 28 % des cas avec 527 décès annuels
**Pour la CA Bar-le-Duc Sud Meuse, le taux est de 223.2/100 000 habitants – Le nombre de cancers est de 101, nombre le plus élevé des 15 EPCI meusiens**

**Chez les hommes**, trois localisations cancéreuses représentent plus de la moitié des cas de cancers entraînant une Affection Longue Durée (ALD) : prostate, côlon-rectum et trachée-bronches-poumon.

**Chez les femmes**, le cancer du sein est largement prédominant avec près de 50 % des ALD, suivi par le cancer du côlon-rectum, l'utérus puis celui de la trachée-bronches-poumon.

GRAND EST
Taux de mortalité toutes causes confondues : **826,3**
Nombre de décès toutes causes confondues : **48 748**

Taux de mortalité du cancer : **233,4**
Nombre de décès dûs au cancer : **13 816**

FRANCE MÉTROPOLITAINE
Taux de mortalité toutes causes confondues : **767,2**
Nombre de décès toutes causes confondues : **544 696**

Taux de mortalité du cancer : **222**
Nombre de décès dûs au cancer : **153 022**

| EPCI | Taux de mortalité toutes causes* | Nombre de décès toutes causes | Taux de mortalité cancers* | Nombre de décès cancers |
|---|---|---|---|---|
| CA de Bar-Le-Duc - Sud Meuse | 814,1 | 381 | 223,2 | 101 |
| Grand Est | 826,3 | 48 748 | 233,4 | 13 816 |
| France métropolitaine | 767,2 | 544 696 | 222,0 | 153 022 |

*pour 100 000 habitants
Les taux sont standardisés sur la pyramide des âges de la France entière au 1er janvier 2006

## Taux de Morbidité/Cancer

| EPCI | Taux de morbidité cancer | Nombre de cancers |
|---|---|---|
| CA de Bar-Le-Duc - Sud Meuse | 3 593,0 | 1 580 |
| Grand Est | 3 521,0 | 204 655 |
| France métropolitaine | 3 447,2 | 2 300 464 |

Sur la période 2009-2013, le nombre de cancers constaté sur le territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse est de **1 580 cas, chiffre le plus important de tous les EPCI meusiens** ; Le taux de morbidité et de 3 593/100 000 habitants, taux supérieur à celui constaté sur le Grand Est et en France métropolitaine.

➢ **Les principaux déterminants des cancers**

- ☞ Certaines expositions environnementales
- ☞ Inhalation de poussières fines
- ☞ Habitudes alimentaires
- ☞ Obésité
- ☞ Tabac
- ☞ Alcool
- ☞ Antécédents familiaux
- ☞ Prédispositions génétiques

## Dépistage organisé du cancer du sein – Taux de participation – Campagne 2016

Le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein est **à 55.53 %** sur le territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse, pour l'année 2018. La commune de Chanteraine (193 hab.) a le taux le plus bas de la CA en matière de dépistage du cancer du sein **(33.33 %)** – La commune de Saint-Amand-sur-Ornain (70 hab.) a quant à elle le taux le plus élevé **(81.82 %)**

☞ **Objectif national : parvenir à un taux de participation au dépistage de 70 %**

## MORTALITE LIEE A L'APPAREIL CIRCULATOIRE

**Les maladies de l'appareil circulatoire** (comprend le cœur et les vaisseaux sanguins) sont pour la plupart des affections graves, souvent liées entre elles et susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital. C'est notamment le cas des cardiopathies ischémiques, des cardiopathies valvulaires, de l'insuffisance cardiaque, des troubles du rythme cardiaque fréquemment associés à ces pathologies et des maladies vasculaires cérébrales.

**Les maladies cardiovasculaires constituent en France la première cause** de recours aux soins en médecine libérale, **d'admission en affection de longue durée (ALD)** et de consommation médicale, la seconde cause de mortalité, la troisième cause de mortalité avant 65 ans et d'hospitalisation en court séjour, et le quatrième motif médical de mise en invalidité (12,5%).

**Nombre de décès dûs à l'appareil circulatoire et taux de mortalité sur la période 2009-2013**

*Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN*

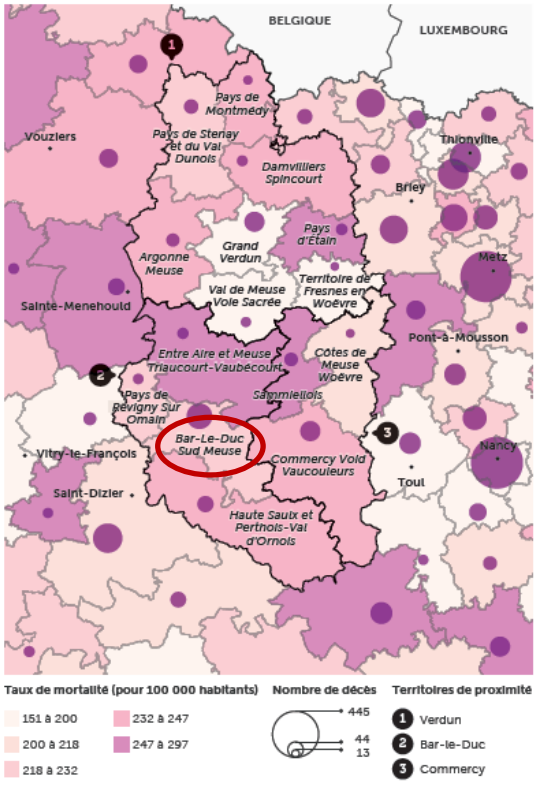


**GRAND EST**
Taux de mortalité dû à l'appareil circulatoire : **213,8**
Nombre de décès dûs à l'appareil circulatoire : **12 674**

**FRANCE MÉTROPOLITAINE**
Taux de mortalité dû à l'appareil circulatoire : **193,8**
Nombre de décès dûs à l'appareil circulatoire : **141 168**

| EPCI | Taux de mortalité appareil circulatoire* | Nombre de décès appareil circulatoire |
|---|---|---|
| CA de Bar-Le-Duc - Sud Meuse | 229,1 | 112 |
| **Grand Est** | **213,8** | **12 674** |
| **France métropolitaine** | **193,8** | **141 168** |

Le taux de mortalité concernant l'appareil circulatoire sur le territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse est de **229.1/100 000 habitants**, ce taux est supérieur par rapport à la région Grand Est (213,8 / 100 000 habitants) ainsi que pour la France Métropolitaine (193,8/100 000 habitants). Le nombre de décès liés à l'appareil circulatoire est de **112**, chiffre le plus important des 15 EPCI meusiens.

## MORTALITE LIEE AU TABAC

➢ En France, le tabac continue à tuer chaque année 73 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable, sans compter les très nombreuses pathologies lourdes incluses.

**GRAND EST**

Taux de mortalité lié au tabac : **118,6**
Nombre de décès liés au tabac : **7 040**

**FRANCE MÉTROPOLITAINE**

Taux de mortalité lié au tabac : **104,5**
Nombre de décès liés au tabac : **73 249**

➢ Le taux de mortalité de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse est de 128.7/100 000 habitants **(avec 60 décès constaté sur la période 2009-2013), ce nombre de décès liés au tabagisme est le plus important des 15 EPCI meusiens**

**Nombre de décès dûs au tabac et taux de mortalité sur la période 2009-2013**

*Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN*

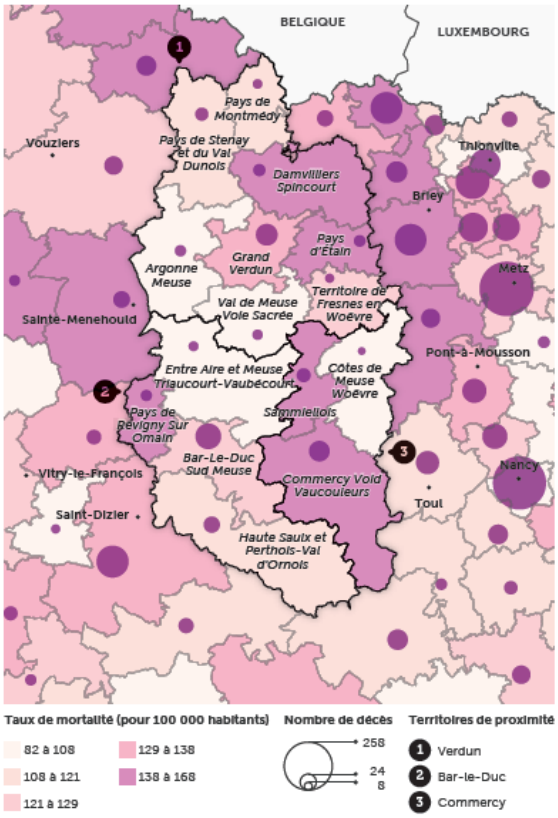


| EPCI | Taux de mortalité dû au tabac | Nombre de décès dû au tabac |
|---|---|---|
| CA Bar le Duc Sud Meuse | 128,7 | 60 |
| Grand Est | 118,6 | 7 040 |
| France métropolitaine | 104,5 | 73 249 |

## MORTALITE LIEE A L'ALCOOL

**Nombre de décès dûs à l'alcool et taux de mortalité sur la période 2009-2013**

*Source : CépiDc (Inserm) - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN*

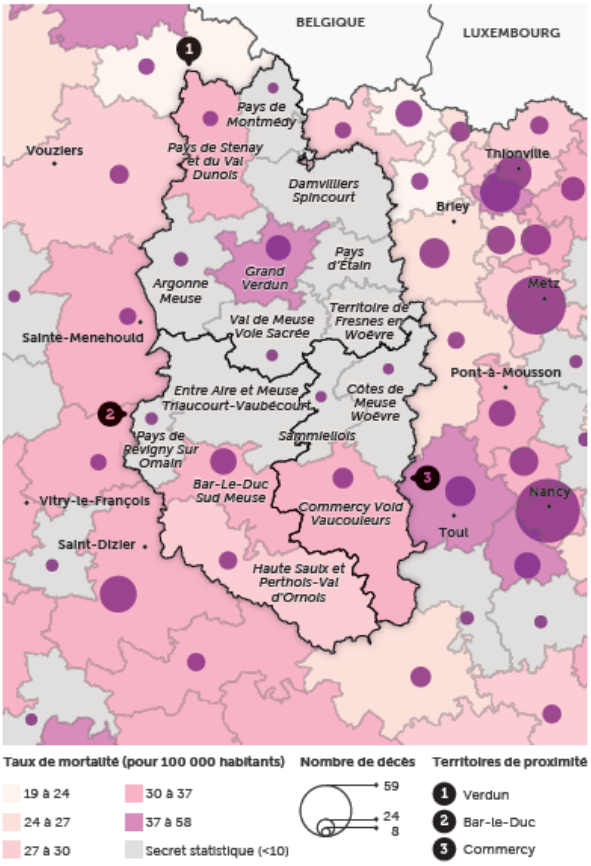


**Peu d'informations sont disponibles concernant la mortalité liée à l'alcool à l'échelle de la Meuse à cause du secret statistique.*

**FRANCE MÉTROPOLITAINE**
**entre 2009 et 2013**

Taux de mortalité lié à l'alcool : 28/100 000 Hab.

Nombre de décès liés à l'alcool : 18 803

**Région GRAND EST**
**entre 2009 et 2013**

Taux de mortalité lié à l'alcool : 29 /100 000 hab.

Nombre de décès liés à l'alcool : 1 717

**CA Bar-le-Duc Sud Meuse**
**entre 2009 et 2013**

**Le taux de mortalité lié à l'alcool est de 30.6 % et le nombre de décès est de 13.**

| EPCI | Taux de mortalité dû à l'alcool | Nombre de décès dû à l'alcool |
|---|---|---|
| CA Bar le Duc Sud Meuse | 30,6 | 13 |
| Grand Est | 29 | 1 717 |
| France métropolitaine | 28 | 18 803 |

## NOMBRE DE BENEFICIAIRES ALD EN 2016

**Nombre de bénéficiaires en affection longue durée en 2016** - *Source : CARSAT 2016 - Observatoire des fragilités*
*Géographie au 01/01/2015 - Traitement : SCALEN*

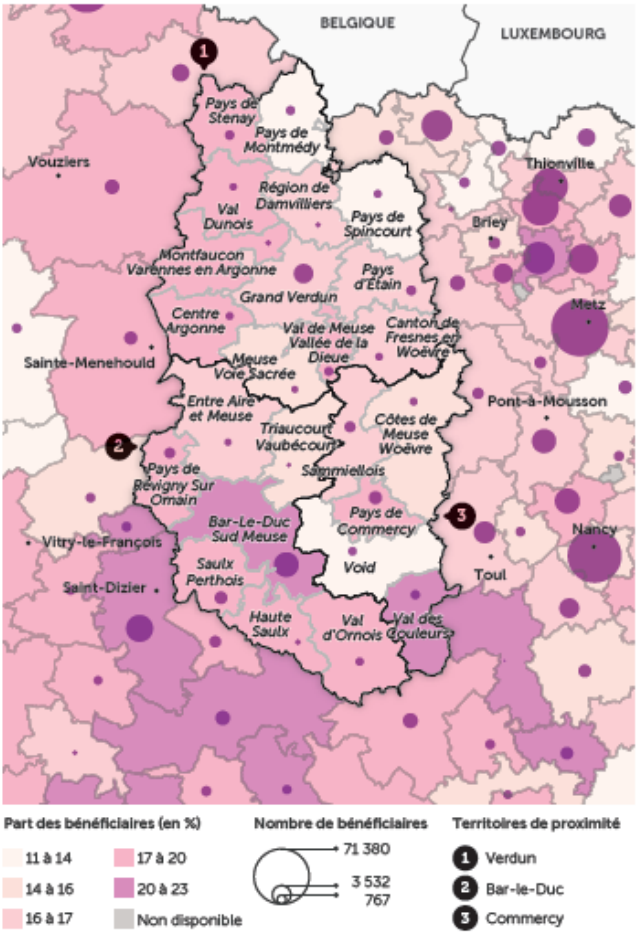


➢ En 2016, le département de Meuse comptait 24 634 personnes bénéficient de l'affection longue durée (ALD). En rapportant cet effectif à l'ensemble des bénéficiaires (assurés et ayant droits) du régime général, le taux atteint 17,9%.

➢ Parmi les 24 634 personnes en ALD en Meuse, **5 786 (20.5 %)** se trouvent au sein de la **CA Bar-le-Duc Sud Meuse, second taux le plus important sur les 15 EPCI meusiens, après l'ex CC du Val des Couleurs (secteur Vaucouleurs)**

| EPCI (Géographie au 01/01/2015) | Nombre d'ALD | Part d'ALD en % |
|---|---|---|
| CA Bar le Duc Sud Meuse | 5786 | 20,5 |
| Meuse | 24 634 | 17,9 |
| Grand Est | 707 431 | 17,2 |

## MORBIDITE/ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX

Les AVC sont la 1ère cause de décès chez les femmes et 3ème chez les hommes au niveau national.

**En 2014, les AVC ont été au nombre de 275 sur le territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse (sur 1 315 cas recensés en Meuse).**

GRAND EST

Taux de morbidité des accidents vasculaires cérébraux : **682,5**
Nombre d'accidents vasculaires cérébraux : **39 922**

FRANCE MÉTROPOLITAINE

Taux de morbidité des accidents vasculaires cérébraux : **650,7**
Nombre d'accidents vasculaires cérébraux : **443 057**

Au 31/12/2014, le taux de morbidité constaté pour la CA Bar-le-Duc Sud Meuse était de 628.2 inférieur aux taux du Grand Est (682.5) et à celui de la France métropolitaine (650.7) et **un nombre d'AVC de 275**, ce nombre est le plus important des 15 EPCI meusiens

**Prévalence des accidents vasculaires cérébraux parmi les ALD[1] et taux de morbidité au 31/12/2014**

*Source : Régimes généraux de l'Assurance Maladie - Exploitation ORS*
*Traitement : SCALEN*

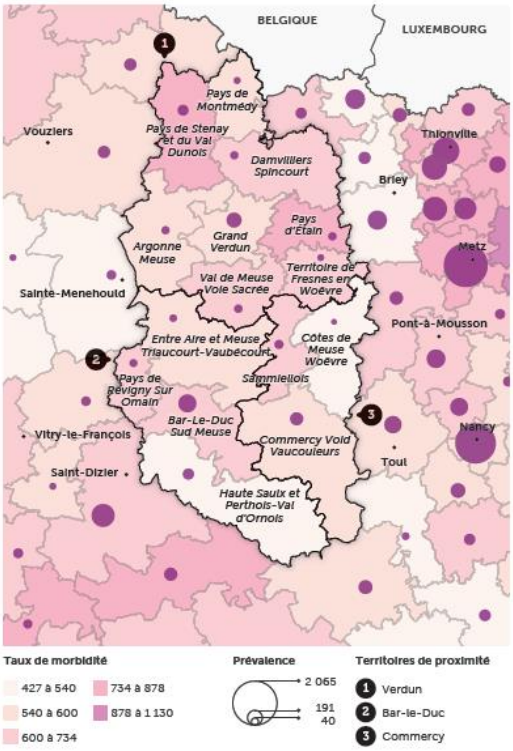


| EPCI | Taux de morbidité AVC | Nombre d'AVC |
|---|---|---|
| CA Bar le Duc Sud Meuse | 628,2 | 275 |
| Grand Est | 682,5 | 39 922 |
| France métropolitaine | 650,7 | 443 057 |

## MORBIDITE/MALADIES CARDIAQUES

**Prévalence des maladies cardiaques parmi les ALD[1] et taux de morbidité au 31/12/2014**

*Source : Régimes généraux de l'Assurance Maladie - Exploitation ORS*
*Traitement : SCALEN*

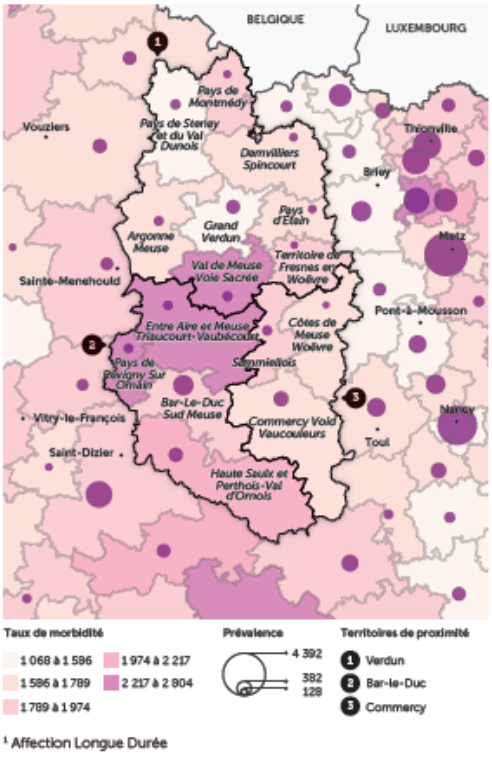


[1] Affection Longue Durée

- La prévalence des maladies cardiaques est la 3ème par ordre d'importance dans le Grand Est et dans la Meuse parmi les affections de longue durée (3 825 cas dans le département **dont 21.33 % au sein de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse soit 816 cas**)
- Le taux de morbidité est de 1 795.5/100 000 hab. pour la CA Bar-le-Duc Sud Meuse (vs 1 747,7 pour le Grand Est et 1 697,4 pour la France métropolitaine)

| EPCI | Taux de morbidité maladies cardiaques | Nombre de maladies cardiaques |
|---|---|---|
| CA Bar le Duc Sud Meuse | 1795,5 | 816 |
| Grand Est | 1747,7 | 103 070 |
| France métropolitaine | 1697,4 | 1 180 077 |

## MORBIDITE DIABETE

**Prévalence du diabète parmi les ALD[1] et taux de morbidité au 31/12/2014** — *Source : Régimes généraux de l'Assurance Maladie - Exploitation ORS - Traitement : SCALEN*

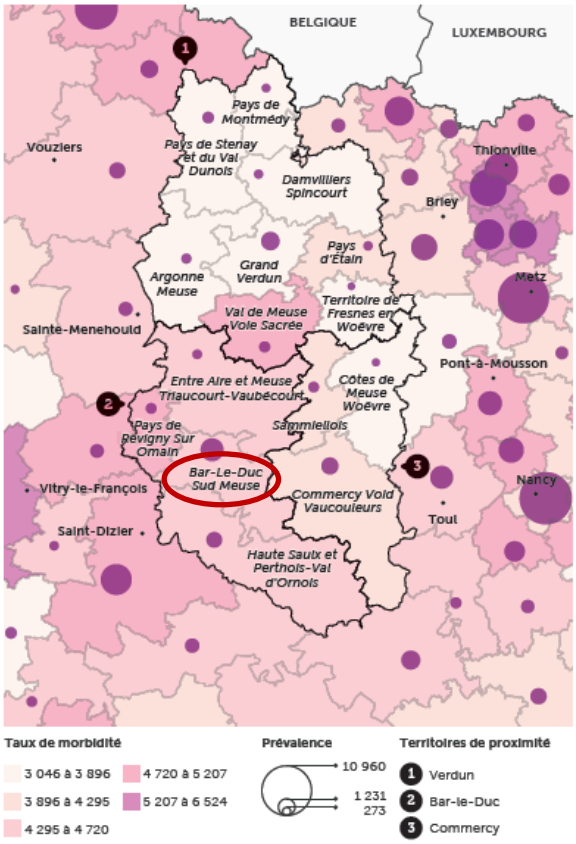


[1] Affection Longue Durée

| EPCI | Taux de morbidité diabète | Nombre de diabètes |
|---|---|---|
| CA de Bar-Le-Duc - Sud Meuse | 4 324,8 | 1 900 |
| Grand Est | 4 515,7 | 263 615 |
| France métropolitaine | 3 827,8 | 2 554 832 |

➢ Le diabète est une maladie fréquente en France et concernerait 8 % de la population en 2016.

➢ Le diabète de type 2 qui représente 90 % des cas de diabète, est favorisé par une hérédité familiale et un surpoids associé à une mauvaise alimentation.

➢ Le diabète est une maladie évolutive qui demeure longtemps silencieuse puisqu'elle peut être asymptomatique pendant de nombreuses années, ce qui explique un retard de diagnostic estimé entre 9 et 12 ans.

➢ Les études indiquent qu'en France près de **700 000 adultes sont diabétiques mais l'ignorent**, **ce qui représenterait entre 40 000 à 45 000 personnes adultes en région Grand Est.** Ce retard de diagnostic favorise la survenue de complications cardiovasculaires, ophtalmologiques, neurologiques, rénales …qui font la gravité du diabète en termes de morbi-mortalité

➢ **L'information de la population et le dépistage présentent donc une importance fondamentale**. D'autant que, plus la maladie est prise en charge précocement et les règles hygiéno-diététiques respectées, plus il est possible d'en **retarder / limiter les nombreuses complications**.

- Au 31/12/2014, 8 864 cas de diabète étaient recensés dans la Meuse, **1 900 *cas pour la CA Bar-le-Duc Sud Meuse***, faisant de cette maladie une des deux plus importantes en affection longue durée avec le cancer.

- **Principaux déterminants** :
  - → Le mode de vie : la sédentarité, l'obésité, l'alimentation
  - → L'hérédité et les facteurs génétiques
  - → L'âge : l'incidence augmente avec l'âge des sujets

## 2.4 Addictions et santé mentale sur le territoire

Éléments de diagnostic concernant les addictions tirés :
- Du diagnostic partagé sur les comportements addictifs et leur prévention en Meuse de juillet 2019
- Du plan départemental de prévention et de lutte contre les addictions en Meuse 2019-2025

**Les données disponibles indiquent quelques éléments marquants dans notre département, tels que** :

- Le nombre d'interpellations pour usage de cannabis et d'héroïne
- La forte proportion de fumeurs quotidiens : 31% dans le Grand Est contre 27,9% en France Métropolitaine
- Le nombre d'interpellations pour état d'ivresse sur la voie publique : 15,7 interpellations pour 10 000 habitants en Meuse contre 11,7 en France Métropolitaine
- Le nombre d'interpellations liées aux ILS (infractions à la législation sur les stupéfiants) : La Meuse fait partie du 1er tiers (26ème sur 96) des départements les plus concernés par les interpellations liées aux ILS en France Métropolitaine et est le second département parmi les départements ruraux
- La part de l'héroïne dans les saisies de stupéfiants (36% contre 5% en France)
- La mortalité par surdose de tabac et d'alcool

**Graphique 3** : Taux comparatifs de mortalité liée aux consommations de tabac et d'alcool, en Meuse et en Grand Est sur la période 2011-2015 en population générale.

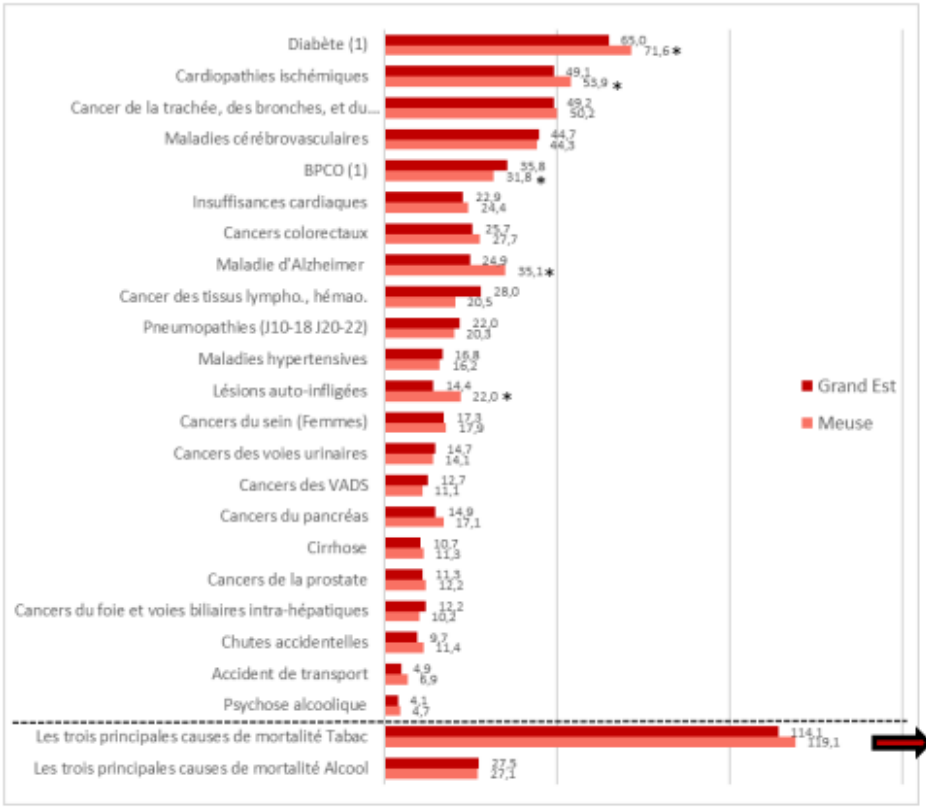


Ce qui équivaut pour les trois principales causes de mortalité associées à l'alcool et au tabac à près de **60 décès** en moyenne chaque année pour l'alcool, et **283 décès** pour le tabac en Meuse.

La Meuse et le Grand Est connaissent une surmortalité pour ces trois causes de mortalités regroupées liées au tabac et à l'alcool par rapport à la France métropolitaine (respectivement 100,2 décès et 26,3 décès pour 100 000 hab. en FR métrop.).

Source : Insee (RP2015), CépiDC-Inserm (2011-2015). Exploitation ORS GE.
* Indique une différence significative (p<0,05) entre la Meuse et le Grand-Est
(1) La mortalité par BPCO et par diabète est identifiée à partir de la cause initiale ou associée de décès ou de la comorbidité

• La mortalité par surdose de produit stupéfiant et médicaments

**Tableau 6** : Taux comparatifs de mortalité par surdose par produit stupéfiant et médicaments pour 100 000 habitants de 15-64 ans en Meuse, en Grand Est, et en France métropolitaine sur la période 2011-2015

| Cause de décès | Meuse | | Grand Est | | France métropolitaine |
|---|---|---|---|---|---|
| Surdoses (pour 100 000 hab.) | 2,2 | * | 1,2 | * | 0,7 |
| Effectif (en moyenne par an) | 2 | | 40 | | 271 |

* Indique une différence significative (p<0,05) entre la Meuse et le Grand-Est, puis entre le Grand Est et la France métrop.
Les données sont standardisées sur l'âge. Mortalité par surdose, code CIM10 : F11, F12, F14, F15, F19, X42, X62, Y12[34]
Source : CépiDC-Inserm – Exploitation : ORS Grand Est

- Le nombre d'hospitalisations en psychiatrie liées aux substances psychoactives (alcool, opiacés)

**Tableau 7** : Séjours en psychiatrie liés à l'usage de substances psychoactives en 2017 pour 100 000 habitants

| Séjours en psychiatrie liés à l'usage de substances psychoactives (et taux pour 100 000 habitants) en 2017 | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Nombre de séjours en Meuse | Meuse | Grand Est | France métropolitaine |
| Troubles mentaux et du comportement liés à l'usage d'une substance psychoactive (F10-19) | 435 | 228,2 | 104,8 | 113,0 |
| ...liés à l'usage d'alcool (F10) | 313 | 164,2 | 77,3 | 88,3 |
| ...liés à l'usage d'opiacés (F11) | 49 | 25,7 | 6,1 | 4,0 |
| ...liés à l'usage de cannabis (F12) | 15 | 7,9 | 5,2 | 6,9 |
| Toutes causes | 2665 | 1398,0 | 1094,5 | 1323,9 |

Source : ATIH (RIM-P), Insee (RP2015) – Exploitation : ORS Grand Est.

**Autres constats** :

- Il existe des liens entre addictions et violence : les addictions favorisent les violences familiales, les conflits de voisinage
- Il existe des liens entre addictions et précarité sociale : les plus défavorisés consomment davantage et font plus souvent un usage problématique (et non pas expérimental) du produit.
- Il y a une forte mobilisation des acteurs de terrain sur ces sujets
- Il y a une mobilisation encore insuffisante des acteurs institutionnels et des autres forces vives.

**Concernant plus particulièrement Meuse Grand Sud, on peut ajouter que** :

- Le CISPD est fréquemment saisi au sujet de situations impliquant des problématiques d'addictions (en particulier alcool, cannabis et, plus récemment, drogues de synthèse type Buddha Blue)
- La Communauté d'Agglomération signe une convention annuelle avec Addictions France depuis 2013, afin de mettre en œuvre des actions de promotion de la santé et de prévention des addictions sur son territoire. Ces actions prennent la forme de soirées gratuites et sans alcool pour les jeunes, avec la participation de nombreuses structures locales concernées par la jeunesse et la santé.

## 2.5 Principales caractéristiques de l'offre de santé sur le territoire

### 2.5.1 Chiffres clés du territoire

| Repères et chiffres clés des territoires (Profil croisés 2021 par Ithéa conseil- Données INSEE 2018 et données du développement social territorial mené par le département) | Meuse | CA Meuse Grand Sud |
|---|---|---|
| **LE TERRITOIRE** | | |
| Superficie | *6 221km²* | *401km²* |
| Nombre de communes | *501* | *33* |
| Nombre de quartiers politique de la ville | *3* | *1* |
| Nombre de communs éligibles à la Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) | 344 | 0 |
| **LA POPULATION** | | |
| Population totale au 1er janvier 2018 | 185 355 | 34 458 |
| Variation de la population 2013/201800 | -0,5% | -1% |
| Densité de la population au 1er janvier 2018 | 29,8 | 87 |
| % des 0/14 ans en 2018 | 17% | 15,3% |
| % des 15/ 29 ans en 2018 | 15,4% | 14,7% |
| % des 30/44 ans en 2018 | 17,4% | 15,8% |
| % des 45/59 ans en 2018 | 20,7% | 21,5% |
| % des 60/74 ans en 2018 | 19,1% | 21,3% |
| % de plus de 75ans au 1er janvier 2018 | 10,5% | 11,4% |
| Nombre de naissances en 2019 selon certificats de santé 8ème jour | 1 551 | 221 |
| Nombre de décès en ***2019*** | 2148 | 412 |
| Solde naturel ***2012/2017*** | 0 | -0,3% |
| **LE LOGEMENT** | | |
| Nombre total de logements en 2018 | *99 893* | *19468* |
| Nombre de logements déclarés insalubres | 29 dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité sur 84 signalements en 2016/2017 | 5 dossiers : 4 arrêtés, 1arrêté ponctuel d'urgence |
| Nombre d'expulsions locatives 2016 : (chiffres Préfecture et Sous-Préfectures)<br>départs volontaires et départs avec Réquisition de la Force Publique<br>(+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 2) | 98 dont :<br>arrondissement BAR LE DUC : 46<br>arrondissement VERDUN : 33<br>arrondissement COMMERCY : 19 | ? |
| % de résidences principales en 2018 | *83,3%* | *84,6%* |
| % de résidences secondaires en 2018 | *4,6%* | *1,9%* |
| % de propriétaires occupants (2018) | *67,5%* | *61,1%* |
| % de locataires (2018) | *30,2%* | *37,1%* |
| % logements vacants (2018) | *12,1%* | *13,6%* |
| % logements sociaux (2017) | *10%* | *19%* |
| Nombre de dossiers FSL déposés en 2016<br>(accès, maintien, garantie, énergie, téléphonie)<br>(+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 111) | 3 996 | 534 |

| Repères et chiffres clés des territoires | Meuse | CA Meuse Grand Sud |
|---|---|---|
| **LES MENAGES** | | |
| Nombre de ménages (***2018) :*** | *83 258* | *16 454* |
| % des couples avec enfants dans le nombre total de ménage | *24,5%* | *20,4%* |
| % des couples sans enfants dans le nombre total de ménage | *29,3%* | *28,3%* |
| % de familles monoparentales dans le nombre total de ménage | *9,1%* | *9,2%* |
| % de personnes seules dans le nombre total de ménage | *35,7%* | *40,7%* |
| Nombre enfants placés au 31 décembre 2016 | 622 | ND |
| **LES REVENUS DES MENAGES** | | |
| Nombre de ménages fiscaux en 2018 | 79 155 | 15 569 |
| Part des ménages fiscaux imposés | 43,7% | 49,4% |
| Nombre de bénéficiaires du RSA en juin 2017 | 4792 | 960 |
| Nombre de bénéficiaires de l'APA en 2015 | 4 017 (dont 2 054 à domicile) | ND |
| Nombre de dossiers FDAI en 2016(+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 30) | 543 | 51 |
| Nombre de dossiers FAJ en 2016(+ CC Pays Audunois - Bassin de Landres : commune de BOULIGNY : 6) | 254 | 40 |
| **EMPLOI-CHOMAGE** | | |
| Population des 15-64 ans en 2018 | *112 389* | *20 716* |
| Nombre d'actifs ***(actifs ayant un emploi + chômeurs)*** | *82 228* | *15063* |
| ***Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus*** | *71078* | *13033* |
| Taux d'activité des 15-65 ans ***(actifs plus chômeurs)*** | *73,6%* | *72,3%* |
| Nombre de demandeurs d'emploi (ABC) en mai 2017 | 14142 | 2839 |
| Taux de chômage des 15-64 ans en 2018 | *13,3%* | *13,8%* |
| Population non scolarisée de 15 ou + en 2018 | 142 216 | 26 829 |
| - % de personnes sans diplôme ou certificat études primaires | 25,9% | 26% |
| - % de personnes ayant le BEPC | 5,2% | 5,2% |
| - % de personnes ayant un BEP, CAP ou équivalent | 31,5% | 29,2% |
| - % de personnes ayant le BAC, brevet professionnel<br>- | 17,5% | 16,9% |
| - % de personnes ayant BAC +2<br>- | 9,9% | 10,4% |
| - % de personnes ayant BAC + 3 ou BAC + 4<br>- | 6% | 7,2% |
| - % de personnes ayant BAC +5 et plus<br>- | 3,9% | 5,2% |
| **LES SERVICES PUBLICS** | | |
| Nombre de maisons des services au public | | *1* |
| Nombre d'établissements de santé (statistiques 2015 ARS) | 11 dont :<br>-2 Maternités<br>-6 centres hospit.<br>-1 Etab. (Lutte maladies mentales)<br>-1 Etab. (Soins longues durées) | |
| Agences ou permanences Pôle Emploi (+ Relais Emploi ?) | 3 Agences | 1 |
| Transports à la demande en 2015 | 7 Lignes Scolaires | |
| | 2 Navettes TGV | |
| | 13 Lignes à la demande | |

| Repères et chiffres clés des territoires | Meuse | CA Meuse Grand Sud |
|---|---|---|
| **ACTIVITE ECONOMIQUE** | | |
| Chantiers d'insertion | 22 | 5 |
| Entreprises d'insertion - Associations intermédiaires - Entreprises de travail temporaire d'insertion | 5 | 3 |
| **LES EQUIPEMENT SOCIAUX** | | |
| Maisons de santé | *27 maisons de santé dont :* | *4 en projets dont* |
| | *2 privées* | *1 privée* |
| | *3 en constructions* | *1 ouverte en 2021* |
| Maison De l'Emploi | 3 | 1 |
| Nombre d'assistantes familiales au 26 juin 2017 | 170 (289 places) | 13 (23 places) |
| Nombre d'assistantes maternelles au 27 juin 2017 | 1197 (4019 places) | 210 (714 places) |
| Crèches et structures petite enfance au 31 décembre 2016 | 31 (676 places) | 5 (191 places) |
| EHPAD | 20<br>(2 088 places dont 187 places UASA et 82 places PASA) | 4<br>(427 places dont 26 places UASA et 12 places PASA) |
| Maisons de retraite (EHPA) | 2 (25 places) | |
| UASA (Unité d'Accueil Spécifique Alzheimer) | 1 (28 places) | 1 (28 places) |
| USLD | 4 (140 places) | 2 (60 places) |
| Accueil de jour | 1 (12 places UASA) | |
| Résidences autonomie | 7 (dont 2 non habilitées à l'Aide Sociale)<br>(342 appartements pour 422 places) | 1<br>(60 appartements pour 68 places) |
| MARPA | 1 (24 places) | |
| Foyers d'hébergement pour personnes adultes handicapées | 3 (82 places) | |
| Foyers occupationnels | 5 (159 places) | 1 (30 places) |
| Foyers d'accueil médicalisé | 3 (71 places) | 1 (10 places) |
| Services d'Accompagnement à la vie sociale | 4 (dont 1 service intervenant sur tout le territoire de la Meuse en fonction des orientations MDPH) | 3 |
| Maisons de l'enfance (MDE) | 7 (95 places + 1 place d'urgence + 4 places d'extrême urgence) | 2<br>(32 places) |
| *Dont places classiques* | 42 places + 1 place d'urgence + 2 places d'extrême urgence | *10 places* |
| *Dont places pouponnière* | 22 places + 2 places d'extrême urgence | *5 places* |
| *Dont places DAMIE* | 31 places | *17 places* |
| MECS | 7 (124 places) | 2 (30 places) |
| Lieux de vie | 4 (26 places) | |

| Repères et chiffres clés des territoires | Meuse | CA Meuse Grand Sud |
|---|---|---|
| **LES EQUIPEMENT SOCIAUX** | | |
| Centre Maternel | 1 (25 places) | |
| Village d'enfants | 1 (48 places) | 1 (48 places) |
| Services concourant à la Protection de l'Enfance et aux familles fragiles | 4 | 1 |
| Centre d'Actions Médico-Sociales Précoces | 2 | 1 |
| Services d'aide à domicile | 11 ayant une zone d'intervention en Meuse | 11 pouvant intervenir sur le secteur |
| Centres sociaux | 3 | 3 |

### 2.5.2 Les soins de ville

La CA collabore activement avec la CPTS du Barrois (Communauté Professionnelles Territoriales de Santé) et porte un programme de maillage du territoire avec plusieurs projets de MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle).
Une dynamique forte porte également le projet de Maison des étudiants et Professionnels de Santé prévue sur la Côte Sainte-Catherine.

- ***NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE SANTES AU 01.01.2017***

| | Territoire | Nb de professionnels | Part âgée de 55 ans ou plus (%) | Densité (/100 000 hab.) |
|---|---|---|---|---|
| **Médecins généralistes** | **CA BLD Sud Meuse** | **34** | **68** | **95** |
| | *Meuse* | *171* | *51* | *89* |
| **Dentistes** | **CA BLD Sud Meuse** | **23** | **22** | **64** |
| | *Meuse* | *81* | *37* | *42* |
| **Infirmiers** | **CA BLD Sud Meuse** | **32** | **22** | **89** |
| | *Meuse* | *225* | *17* | *117* |
| **Masseurs – kinésithérapeutes** | **CA BLD Sud Meuse** | **25** | **28** | **70** |
| | *Meuse* | *131* | *17* | *68* |
| **Sages –femmes** | **CA BLD Sud Meuse** | **3** | **0** | **8** |
| | *Meuse* | *23* | *4* | *12* |
| **Pharmaciens** | **CA BLD Sud Meuse** | **20** | **45** | **56** |
| | *Meuse* | *79* | *38* | *41* |
| **Orthoptiste** | **CA BLD Sud Meuse** | **2** | **0** | **6** |
| | *Meuse* | *8* | *38* | *4* |
| **Orthophoniste** | **CA BLD Sud Meuse** | **7** | **0** | **20** |
| | *Meuse* | *43* | *9* | *22* |
| **Pédicure-podologue** | **CA BLD Sud Meuse** | **6** | **17** | **17** |
| | *Meuse* | *35* | *9* | *18* |

- ***NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE SANTES AU 31/07/2021***

| | Territoire | Nb de professionnels |
|---|---|---|
| **Médecins généralistes** | **CA BLD Sud Meuse** | **24** |
| **Dentistes** | **CA BLD Sud Meuse** | **20** |
| **Infirmiers** | **CA BLD Sud Meuse** | **35** |
| **Masseurs – kinésithérapeutes** | **CA BLD Sud Meuse** | **20** |
| **Sages –femmes** | **CA BLD Sud Meuse** | **2** |
| **Orthoptiste** | **CA BLD Sud Meuse** | **2** |
| **Orthophoniste** | **CA BLD Sud Meuse** | **6** |

- ***MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES***

Au sein de l'agglomération Meuse Grand Sud, il existe actuellement :

- 1 MSP à portage public ouverte sur Ligny en barrois depuis le
- 4 projets de MSP :
    - La MSP Theuriet Santé privée,
    - 1 espace médical à la Côte Ste Catherine ouvert depuis le 09/09/2019
    - MSP Fains Veel
    - MSP Tronville en barrois

**Localisation des maisons de santé pluridisciplinaires en lien avec les médecins généralistes sur le territoire**

*Sources : Finess 2017, Ameli - Traitement : SCALEN*

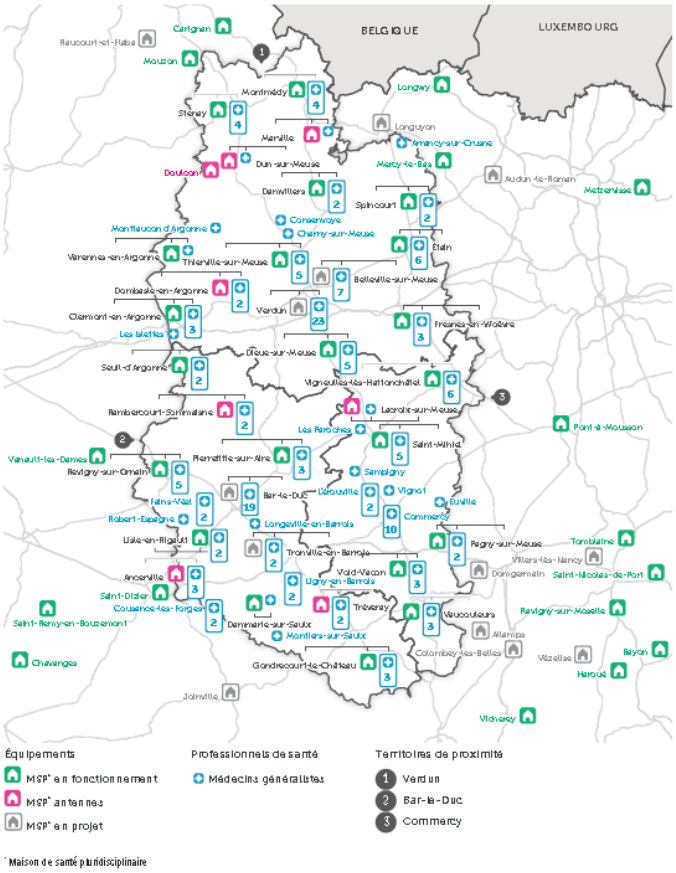

### 2.5.3 L'offre sanitaire et médico-sociale sur le territoire

➢ ***Offre sanitaire et ambulatoire :***

La CA fait partie du GHT Coeur Grand Est

Sont présents sur le territoire : le Centre Hospitalier Bar le Duc- Fains Veel avant notamment un site de psychiatrie, une Polyclinique. Ces établissements sont relayés sur le territoire par des structures et équipes : CMP – USLD – SSR – CAARUD (SOS Hépatite) - PASS - Équipe mobile de psychiatrie et précarité - Équipe mobile de géronto-psychiatrie, Équipe mobile handicap, Filière de Santé Publique et Sexuelle, qui permettent une offre de service ambulatoire en proximité.

➢ ***Offre médico-sociale :***

**Établissements pour adultes handicapés**

- ESAT, ESAT, FAM, Appartement d'Accueil Spécialisé (foyer occupationnel), MAS (au sein du CHS de Fains-Veel)

**Établissements pour enfants handicapés**

- CMPP, SESSAD, SESSAD, ITEP, IME, SESSAD (Unité d'enseignement pour autistes en maternelle), CAMSP, Unité Locale Autisme

**Établissements pour personnes âgées**

- 1 EHPAD « La Sapinière » à Bar Le Duc (Ets public)
- 1 EHPAD « Les Mélèzes » à Bar Le Duc (Ets privé)
- 1 Résidence Autonomie « Les Coquillottes » à Bar Le Duc
- 1 EHPAD hospitalier et 1 USLD « Les Cépages » à Bar Le Duc
- 1 USLD et 1 UASA à Fains Veel
- 1 EHPAD à Ligny-en-Barrois

L'Agglomération Meuse Grand Sud a également, sur son territoire :

- 2 maisons de l'enfance (MDE),
- 2 maisons de l'enfance à caractère social (MECS),
- 1 village d'enfants,
- 11 SAD,
- 1 SSIAD PA/PH sur Bar le Duc et un autre sur Ligny en Barrois
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS),

➢ ***Spécificités du territoire :***

- Un contrat de ville avec une équipe dédiée comportant un Atelier-Santé-Ville, une gestion Urbaine de Proximité (GUP), un Projet de Réussite Éducative (PRE), un Contrat Enfance Jeunesse (CAF)
- Un conventionnement CPAM-CH Bar le Duc (PRADO-CPAM52)
- Un diagnostic territorial de santé réalisé par le cabinet Mazars (juin 2017)
- Une convention ARS/Rectorat (Prévention de la santé en milieu scolaire)
- Un contrat de ruralité à l'échelle du PETR du Pays Barrois
- La création d'un conseil de développement

### 2.5.4 Le réseau territorial de santé

➢ **La CPTS du barrois** :

Il s'agit d'un groupement de professionnels de santé sur un territoire défini, qui se réunit sur des projets communs, dans le but d'améliorer l'offre de soin de sa population. Les CPTS ont l'avantage d'être au cœur des territoires, ce qui leur permet d'avoir une bonne lisibilité des besoins de ses habitants. Elles œuvrent au quotidien pour mettre en cohérence les besoins du territoire avec les politiques publiques de santé.

Au niveau du département de la Meuse, 3 CPTS auront vocation d'apporter un maillage territorial. La CPTS du Barrois est la première constituée, ses 2 homologues sont en cours de création.
Télémédecine, soins non-programmés, retour d'hospitalisation, promotion de la santé, dépistages, attractivité du territoire pour les jeunes professionnels de santé ...

➢ **L'ESP** (Équipe de soins primaires) : Une ESP est constituée de plusieurs professionnels de santé assurant des soins de premier recours, dont au moins un médecin généraliste et un professionnel paramédical. Ils sont regroupés ou non sur un même site, et souhaitent se mobiliser autour d'une thématique commune bénéficiant à leurs patients : par exemple la prise en charge de personnes vulnérables (précaires, handicapées ou atteintes de maladies chroniques …), les soins palliatifs à domicile… Elle peut constituer une première étape à la constitution d'une maison de santé pluridisciplinaire.

➢ **Le GHT Cœur Grand Est** :

Formé en 2017, le GHT Cœur Grand Est rassemble 9 établissements publics de santé :

Le CH de Verdun Saint-Mihiel (établissement support qui a le rôle de « pilote » du GHT)
Le CH de Bar-le-Duc
Le CHS de Fains-Véel
Le CH de Haute-Marne
Le CH de Saint-Dizier
Le CH de Vitry-le-François
Le CH de Montier-en-Der
Le CH de Wassy
Le CH de Joinville

Ce sont 6 000 professionnels qui sont au service de près de 300 000 habitants sur l'ensemble des territoires de la Marne, Haute-Marne et de la Meuse. Il est composé de 12 pôles territoriaux.

Les 2 établissements sur le territoire :

## 2.6 Enquête santé auprès des habitants

Une enquête auprès de la population des 33 communes de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud a eu lieu du 15 décembre 2020 au 28 février 2021.
L'objectif était d'interroger les habitants du territoire sur leur santé au sens large du terme afin de recueillir leur ressenti et ainsi élaborer un plan d'actions stratégique et opérationnel adapté aux besoins de la population. La diffusion du questionnaire s'est faite de multiples façons afin de toucher un maximum de personnes :

| Institutions Associations | Diffusion par : | Lien pour google forms | Version papier | Nombre de questionnaires papier envoyés |
|---|---|---|---|---|
| **Service comm CA Meuse Grand Sud** | Mag Agglo de janvier | x | | |
| | Bar info de décembre/janvier | x | | |
| | Réseaux sociaux de la CA et de la ville de BLD | x | | |
| | Réseaux sociaux des villages de la CA | x | | |
| **Service communication de la CA** | Site internet de la CA | x | | |
| **Mairies des villages de la CA** | Courrier + mail | x | x | **875** |
| **CIAS Bar le Duc** | Courrier + mail | | | **40** |
| **CIAS de Ligny** | Courrier + mail | x | x | **30** |
| **Le PASS** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **MDS Bar le Duc** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **MDS Ligny en barrois** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **MDS Revigny sur Ornain** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **Mission Locale** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **Centres sociaux** | Courrier + mail | X + Page facebook | x | **50** |
| **ILCG du Barrois** | Courrier + mail | x | x | **50** |
| **ILCG Bar le duc et environs** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **Gem Agir Ligny en barrois** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **MDA** | Courrier + mail | x | x | **25** |
| **Coquillottes** | Courrier + mail | x | x | **50** |
| **AMP Ligny** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **AMP Bar le Duc** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **Secours catholique** | Courrier + mail | x | x | **50** |
| **Secours Populaire** | Courrier + mail | x | x | **50** |
| **Resto du cœur** | Courrier + mail | x | x | **50** |
| **Croix rouge** | Courrier + mail | x | x | **50** |
| **ANPAA** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **CDIFF** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **Vie Libre** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **UDAF** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **ATM** | Courrier + mail | x | x | **20** |
| **EVOBUS** | Mail | x | | |
| **Agents du Département** | Mail | x | | |
| **Agents de la CA, du CIAS et de la ville de Bar le Duc** | Mail | x | | |

Au 1er mars 2021, nous avons comptabilisé **560 réponses** au questionnaire dont les points principaux sont les suivants :

- 57% des personnes ayant répondu au questionnaire disent ne pas connaitre le n° de Médigarde
- 60% des personnes ayant répondu au questionnaire ne connaissent pas les autres n° d'urgence
- 7,3% des personnes ayant répondus au questionnaire vont aux urgences en cas d'affections aigues (sciatique, cystite …). Ce sont principalement des ♀ retraitées vivant sur Bar le Duc

- 3,92% des personnes ayant répondu au questionnaire disent aller aux urgences en cas d'absence de leur médecin traitant et ceci même si leur cas ne relève pas d'une réelle urgence. Ce sont principalement des ♂ de 41/60 ans retraités et habitant sur Bar le Duc
- 8,5% des personnes ayant répondu au questionnaire ne connaissent pas les gestes pouvant aider à supporter les fortes chaleurs et 9,1% disent ne pas recevoir de visites lors d'épisodes de canicule. Ce sont principalement des ♀ de + de 60 ans, retraitées, souvent célibataires et vivant sur Bar le Duc ou Ligny
- Besoins d'information de la population : 32% souhaitent une information sur le sommeil
  26,6% sur l'alimentation
  27,5% sur le mal-être, la dépression, le burn-out
  17,6% sur le vieillissement
  16,4% sur la vaccination et le dépistage
- Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, 36,4% ont dû renoncer à des soins ces 12 derniers mois.
- Parmi ces personnes, 19,8% ont renoncé par peur de la COVID, 14,2% à cause d'un délai trop long, 10,7% à cause de l'éloignement et/ou de difficultés de déplacement et 7,14% pour des raisons financières
- 6% des répondants n'ont pas de médecin traitant désigné et la cause principale est le départ en retraite de leur médecin traitant
- 40,5% des répondants trouvent l'offre de soins spécialisée insuffisante.
- 6,8% trouvent le délai trop long pour obtenir un RDV spécialiste
- 6,25% pensent que l'offre de soins ophtalmo est insuffisante
- 3% pensent que l'offre dentaire est insuffisante et 1,96% pensent que l'offre ORL est insuffisante
- 24,8% des répondants sont insatisfaits de l'offre de soins de médecine générale.
- 6% ont des difficultés pour prendre RDV
- L'offre de soins chez les personnes handicapées : 12% des personnes ayant répondu sont insatisfaits de l'offre de soins pour les personnes en situation de handicap
- L'offre de soins chez les personnes âgées : 15,7% des personnes ayant répondu sont insatisfaits de l'offre de soins pour les personnes âgées
- Parmi les problèmes soulevés : La difficulté pour une PA de prendre ses RDV sur internet
  Les médecins généralistes qui se déplacent peu à domicile
  Un mécontentement concernant les EHPAD et un manque de personnel dans ces structures
- Impact de la COVID sur la santé des habitants : 34,4% des personnes ayant répondu déclarent que la COVID a eu des répercussions sur leur qualité de vie (19% perte ou manque de lien social, 8,5% isolement ou solitude, 4,2% anxiété, mal-être, angoisses)
- 31% disent que le confinement a eu des répercussions sur les soins ou consultations médicales programmées (9% report de consultation, intervention chirurgicale ou cure thermale, 5,7% suppression ou annulation de RDV)
- 19,4% des personnes n'ont pas reprogrammer leur RDV après le confinement (peur de la Covid ou attente de la fin de la pandémie)
- 52% des personnes ayant répondu au questionnaire souhaite une amélioration de la mobilité douce, des pistes cyclables et promenades sur la C.A (dangerosité de la cohabitation entre vélos et voitures sur Bar le Duc, Trottoirs en mauvais état sur Bar le Duc, Manque de piste cyclable en Rochelle sur Bar le Duc)
- Concernant les bus : Horaires à revoir, dessertes insuffisantes ou inappropriées, certaines communes ou quartiers de Bar le Duc sont mal desservis par le TUB
- Concernant le train, les personnes déplorent le manque de trains et les problèmes de correspondance entre trains et bus
- Afin d'améliorer leur qualité de vie :

- 14,5% des personnes ayant répondu souhaitent une action sur la qualité de leur logement (présence de plomb, amiante…)
- 7% souhaitent une amélioration de la qualité de l'air intérieur de leur logement
- 15,7% souhaitent lutter contre les espèces nuisibles dont certains signalent la présence sur les rives de l'Ornain (rats et ragondins) ou sur Tannois (rats)
- 30% souhaitent l'amélioration de la qualité de l'eau et certains signalent une eau chargée en pesticide (Tannois)
- 19,2% souhaitent un agencement de leur commune en espaces verts
- 23,5% souhaitent une action contre les nuisances sonores
- 28% voudraient améliorer la gestion des déchets et certains signalent la présence de déchets (aiguilles, excréments...) dans les espaces verts, un problème de compostage dans les appartements, un manque de bacs à mégots sur BLD
- 24% souhaitent une amélioration de la qualité de l'air extérieur + signalement d'une qualité de l'air moindre induite par le trafic routier important

- Les personnes ayant répondu au questionnaire signalent :
  - Le manque d'aires, de parcs et autres espaces dédiés aux enfants et adolescents,
  - Le manque d'activités pour les enfants
  - Le manque de gymnase et salles omnisports
  - L'éloignement des structures culturelles, sportives ou de loisirs
  - Des horaires de piscine limités
  - Une communication à améliorer par rapport à l'offre sportive, culturelle et de loisirs

## 2.7 Analyse grille AFOM (Atouts- Faiblesses- Opportunités- Menaces)

***La grille AFOM (Atouts –Faiblesses – Opportunités – Menaces) est une photographie du territoire réalisée de novembre 2017 à juin 2018 de façon transversale avec les institutions du territoire***

***CA Bar-le-Duc Sud Meuse***

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| **ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE**<br>• Contrat enfance jeunesse (CAF)<br>  ▪ Accueil de loisirs extrascolaire (4/12 ans)<br>  ▪ 2 dispositifs extrascolaires pour les ados<br>  ▪ 2 relais assistants maternels<br>  ▪ 1 lieu d'accueil parents-enfants (LAPE)<br>  ▪ 1 poste de coordination Enfance<br>  ▪ 1 poste de coordination Jeunesse<br>  ▪ Formation BAFA/BAFD<br>• 1 maison des Ados<br>• 4 centres sociaux (les AS de la MDS y font des permanences 1fois/semaine)<br>• Rôle important du CIAS – Très dynamique portant beaucoup d'actions<br>• Un tissu associatif dense et actif<br>• Coordination des associations caritatives portée par le CIAS<br>• 1CISPD actif<br>• 1 demi-ETP intervenant social en commissariat de police et gendarmerie<br>• 2 crèches dont 1 parentale à BLD, soit 191 places et 1 crèche à Ligny<br>• 2 maisons d'assistants maternels (Vavincourt et Côte Ste Catherine)<br>• 246 assistants maternels pour 714 places<br>• 41 assistantes familiales dont 6 sur BLD avec 23 places<br>• 1 service de prévention spécialisé (association meusienne de prévention) sur BLD et Ligny<br>• 1 maison des services aux publics (MSAP) à Ligny<br>• Action de familles rurales qui couvrent les petites communes<br>• CLSH à Ligny les mercredis et les vacances scolaires<br>• Maison des services à Ligny, ouverte à tous publics (accompagnement aux actes numérisés)<br>• Planning familial<br>• Offres existantes pour les jeunes (aides financières, actions collectives, loisirs…)<br><br>**EMPLOI-INSERTION**<br>• Un PIJ (Point Information Jeunesse) à Ligny, porté par la Mairie | **ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE**<br>• Précarisation du centre-ville de BLD et Ligny<br>• Sentiment d'insécurité sur Ligny et communes avoisinantes<br>• Baisse constante et vieillissement de la population (entre 2008 et 2014 : - 1.64 % de baisse)<br>• 29 % de la population a + de 60 ans au 01/01/2015 (27 % au niveau départemental)<br>• Pas de CLSH le mercredi AM à BLD<br>• Manque d'attractivité du territoire pour les jeunes et manque de structures spécialisées<br>• Manque de réactivité des crèches pour accueillir rapidement<br>• Manque d'assistantes familiales (ASE)<br>• Manque de places en MECS et en maison de l'enfance<br>• Manque d'assistantes maternelles pour le périscolaire<br><br>**INSERTION-EMPLOI**<br>• Déficit de qualification des jeunes (niveau CAP-BEP) – Départ des jeunes qualifiés et peu de retour en Meuse<br>• Taux de chômage supérieur à la moyenne départementale (les bénéficiaires du RSA représentent 20 %)<br>• En mai 2017, 20 % des demandeurs d'emploi sont en catégorie A, B et C<br>• Problème de recrutement dans certains secteurs (industriels, social…)<br>• Manque d'une équipe dédiée RSA<br><br>**SANTE-AUTONOMIE**<br>• Taux de suicide plus élevé en Meuse que la moyenne nationale |

- Un PIJ et PAEJ (Point Accueil Écoute Jeune) porté par l'AMP à BLD
- 1 relais emploi à la Côte Ste Catherine
- 1 relais emploi à Ligny
- 1 agence Pôle Emploi avec mesure d'accompagnement global dédié + poste informatique en libre-service
- Maintien de l'emploi public
- Cap emploi
- AMIPH (dispositif JE)
- Insertion par l'activité économique (IAE) : chantier d'insertion, entreprise d'insertion, association intermédiaire)
- Maison de l'emploi
- Mission locale : partenariat autour de la garantie jeune (MDS-CPAM) et autres structures
- École de la 2éme chance (travail de partenariat avec CFA et mission locale)
- GRETA
- SILO (nombreuses activités collectives portées par le CIAS dont l'épicerie sociale portée, jardins de prévention à Ligny)
- Foyer de jeunes travailleurs à BLD et Ligny (CHRS/PIS)
- Le parc privé est donneur d'ordres aux entreprises locales

**SANTE-AUTONOMIE**

- Réseau santé-ville coanimation : politique de la ville/département
- Bonne couverture santé : accès aux professionnels de santé
- Assurés avec couverture complémentaire santé au fichier : taux supérieur à 92 % sur BLD – Un peu inférieur sur Ligny
- Important conventionnement CPAM et secteur associatif, services médico-sociaux
- Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) : convention CPAM-CH BLD et 1 polyclinique
- CHS Fains-Veel
- Équipe Mobile de psychiatrie précarité et handicap
- Équipe Mobile de Géronto-Psychiatrie
- MDPH
- Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées : EHPAD (5) Résidence autonomie, unité d'accueil spécifique Alzheimer (28 places)
- Structures pour personnes en situation de handicap : foyers occupationnels, accueil médicalisé, services d'accompagnement à la vie sociale…
- 1maison relais à BLD (portée par l'UDAF)
- ILCG du Barrois + BLD
- MAIA
- 3 services d'accompagnement à la vie sociale
- 1 maison de l'enfance à BLD (32 places)
- 1 village d'enfants (45 places)
- Vieillissement et manque de médecins généralistes (moyenne d'âge 59,7 ans) et spécialistes
- Le territoire manque de dentistes, orthophonistes et kinés
- Le % d'habitants sans médecin traitant désigné augmente
- Isolement des publics en dehors des grandes villes
- Taux de participation au dépistage du cancer du sein inférieur à l'objectif national
- Connaissances insuffisantes des habitants concernant l'offre de soins et de prévention (n° d'urgence, gestes pour supporter les fortes chaleurs...)
- Manque de fluidité dans les échanges d'informations entre la psychiatrie et le médico-social

**EDUCATION-CULTURE-SPORTS-LOISIRS**

- Difficulté pour les associations à obtenir des locaux pour organiser les activités hebdomadaires sur BLD (activités musicales par exemple)
- Tissu associatif et offres culturelles concentrées sur les zones urbaines et manque de communication
- Manque de lien entre éducation et services spécialisés
- Manque de filières postbac
- Manque d'éducation à la culture pour tous

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Horaires des services publics non adaptés
- Manque d'offres hôtelières
- Problème d'accessibilité des lieux
- Désindustrialisation
- Agrandissement de l'intercommunalité crée un sentiment de méfiance des villageois vis-à-vis des urbains (BLS, Ligny et Revigny)
- Manque de services de proximités

**LOGEMENT**

- Vacance importante de logements sociaux à la Côte Ste Catherine
- Taux d'occupation des logements inférieur à la moyenne départementale
- Offre en inadéquation avec les demandes (loyers trop chers du fait principal des charges)

- 1 CAMSP, CMP, CMPP
- Bonne couverture et services d'aide à domicile
- Présence CSAPA, Addictions France, Centr'Aid
- Densité médicale bonne actuellement
- Taux de participation DO cancer du sein bon (69.47 %)
- PASS santé sport sur RPI de la Saulx
- Important conventionnement CPAM et secteur associatif, services médico-sociaux
- Infirmière ASALEE sur BLD

**EDUCATION-CULTURE-SPORTS-LOISIRS**

- Écoles maternelles et primaires : bon maillage
- 1 CFA
- Collèges et lycées (général et professionnel)
- IFSI et IFAS
- Multitude de clubs sportifs et culturels avec un engagement fort des bénévoles et partenariats forts entre structures et une mobilisation forte du public
- Médiathèque et ludothèque
- Théâtre
- Ludobus
- ACB : association culturelle du Barrois
- EPME
- Action « lire et faire lire » en lien avec le CRI et l'AMATRAMI, les collèges/lycées
- École de musique : CIM
- Animations culturelles : festival Renaissances, Watt à bar
- Aides financières existantes pour s'inscrire aux activités culturelles

**AMENAGEMENT DU TERRTOIRE**

- 1 contrat à la ruralité à l'échelle du PETR sur le Pays Barrois
- Gouvernance DST : superposition des territoires, lien DST et intercommunalités
- Bonne qualité de vie

**MOBILITE**

- Projet d'un schéma de la mobilité sur le Pays Barrois
- Bon réseau de transport en commun (urbain et interurbain)
- Gare SNCF et navette Meuse TGV

**SECURITE**

- CISPD actif
- Présence de sapeurs-pompiers, gendarmerie, police nationale et municipale

**AUTRES**

- Bonne connaissance réciproque des partenaires, ce qui permet une orientation efficace des usagers
- Questionnaire public, vision dans l'ensemble positive de leur territoire par les habitants, sur 76 personnes interrogées :
- Absence d'un document de planification en matière d'habitat de type programme local de l'habitat (PLH)
- Offre restreinte de logements pour les PA/PH
- Existence de logements énergivores
- Concernant le privé : vacance importante, risques financiers (rénover pour louer), fiscalité élevée, manque d'attractivité de notre territoire pour des investisseurs et donc le manque de diversité de propositions d'investissements

**NUMERIQUE**

- Existence de zones blanches (téléphone et internet)
- Publics éloignés du numérique

**MOBILITE**

- Problème de mobilité : réseau de transport à optimiser
- Manque d'informations et de lisibilité sur l'offre existante
- Question de la gratuité des transports
- Manque de pistes cyclables
- Certaines communes et quartiers de Bar le Duc sont mal desservis par le bus
- Difficultés de mobilité pour les PA/PH

**AUTRES**

- Impression générale d'un manque de dynamisme territorial
- Coordination des acteurs à optimiser
- Manque de lisibilité pour l'usager, difficultés de se repérer dans les diverses institutions
- Problématique de la parole des usagers en amont des projets
- Dans le questionnaire santé à la population de 2021 :
  - 28% des répondants souhaitent une amélioration de la gestion des déchets
  - Plusieurs signalements de présence de déchets dans les espaces verts
  - Manque de bacs à mégots sur Bar le Duc

| | |
|---|---|
| - 66 % se plaisent là où ils habitent<br>- 58 % sont prêts à s'engager pour améliorer la vie de leur quartier<br>- 47% sont satisfaits de leur situation professionnelle | |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| **ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE**<br>▪ 1 contrat de ville avec une équipe dédiée, un quartier prioritaire, un conseil citoyen qui rayonne sur Ligny et Tronville<br>▪ Partenariat avec les centres sociaux dans le cadre des permanences hebdomadaires des assistantes sociales de la MDS<br>▪ Mobilisation des partenaires pour développer des actions conjointes autour de la jeunesse<br><br>**SANTE-AUTONOMIE**<br>▪ Ouverture de la MSP de Ligny en Barrois à l'automne 2021<br>▪ Projet de MSP en cours sur Bar le Duc (Côte Ste Catherine et Bar centre), sur Fains-Veel et Tronville en Barrois<br>▪ Projet de Maison des étudiants et professionnels de santé en cours<br>▪ Projet d'accueil des internes commun au CH de Bar le Duc et à la CA Meuse Grand Sud<br>▪ Diagnostic santé mené sur le territoire<br>▪ CH BLD présent sur le territoire + Polyclinique = présence +++ de spécialistes<br>▪ Développement des soins de proximité dans le cadre du schéma départemental (en cours d'élaboration)<br>▪ Nouvel EHPAD de la Sapinière sur BLD pour remplacer Blanpain et Couchot<br>▪ Nouvelle résidence autonomie pour remplacer « Les Coquillottes » trop vétuste<br>▪ Projet alimentaire territorial du Pays Barrois<br><br>**EDUCATION-SPORTS-CULTURE-LOISIRS**<br>▪ Création d'une association « Fêtes le mur » suite à la réhabilitation des terrains de tennis à la Côte Ste Catherine (tenus par l'union tennis de BLD)<br>▪ Répartition plus juste des équipements sportifs, culturels et associatifs sur le territoire<br><br>**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**<br>▪ Démarche centre-bourg sur Ligny<br>▪ Appel à projet ville moyenne sur BLD<br>▪ 1 contrat de ruralité à l'échelle du PETR du Pays Barrois<br>▪ Possibilité d'évolution des intercommunalités<br>▪ Plan fibre région<br><br>**GOUVERNANCE**<br>▪ Présence des pôles décisionnels meusiens<br><br>**LOGEMENT** | **SANTE-AUTONOMIE**<br>▪ Baisse importante du nombre de médecins généralistes et spécialistes et moyenne d'âge élevée de ces médecins<br>▪ Fermeture de la maternité de BLD<br>▪ Addictions en hausse<br>▪ Difficultés de se repérer pour les personnes âgées isolées<br><br>**EDUCATION-CULTURE-SPORTS-LOISIRS**<br>▪ Fermeture d'1 collège et de classes en milieu rural<br>▪ Baisse des subventions pour les associations<br>▪ Délocalisation du cinéma en périphérie de la ville de BLD<br>▪ Absentéisme et décrochage scolaire dans les familles défavorisées<br><br>**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**<br>▪ Modification de la carte des ZRR<br>▪ Désertification du centre-ville de BLD<br>▪ CIGEO : impact sur l'environnement, la santé et sur l'image du territoire<br>▪ Baisse budgétaire des collectivités, ce qui va obliger à faire des choix<br>▪ Vieillissement de la population<br><br>**LOGEMENT**<br>▪ Difficultés du public paupérisé d'accéder aux logements privés<br>▪ Désertification<br>▪ Infestation de certains logements par des punaises de lit<br>▪<br>**MOBILITE**<br>▪ Accessibilité de certains cabinets médicaux, paramédicaux, commerces et ERP pour les personnes à mobilité réduite<br>▪ Éloignement des structures culturelles, sportives et de loisirs pour en dehors de Ligny et Bar le Duc<br>**INSERTION**<br>▪ Baisse des contrats aidés |

| | |
|---|---|
| ▪ Opération programmée d'amélioration de l'habitat à l'étude (OPHA)<br>▪ Faible valeur du foncier qui permet de devenir propriétaire plus facilement<br>▪ CMAL : maître d'œuvre pour réhabiliter les logements<br>▪ Mise en place du permis de louer sur Bar le Duc<br><br>**MOBILITE**<br>▪ Projet de développement des pistes cyclables à BLD<br><br>**INSERTION**<br>▪ Projet CIGEO (plus d'opportunité de placement à terme)<br>▪ Réflexion sur 1 maison des associations au quartier Oudinot à BLD<br>▪ Renforcer la dynamique autour de l'offre d'insertion<br><br>**NUMERIQUE**<br>▪ Développer des points numériques et initier à l'informatique le public<br><br>**SECURITE**<br>▪ CISPD permet de fédérer et de mobiliser les ressources des partenaires<br>▪ Présence de caméras dans la ville : rassurant<br><br>**AUTRES**<br>▪ Mise en œuvre du développement social et territorial = opportunité<br>▪ Associer la population aux démarches engagées<br>▪ Souhait de la population d'avoir des informations relatives à la santé, l'environnement, le bien-être | ▪ Problématique de la garde des enfants<br><br>**SECURITE**<br>▪ Sentiment d'insécurité instauré par l'apparition de caméras<br>**AUTRES**<br>▪ Complexification de l'environnement institutionnel, manque de lisibilité<br>▪<br><br>**NUMERIQUE**<br>▪ Risque de fracture numérique |

# 3 – Le contrat local de santé

## 3.1 Champs du CLS

### 3.1.1 **Objet du contrat**

Outil stratégique et opérationnel, le contrat local de santé constitue un des outils privilégiés de mise en œuvre de la politique régionale de santé. Il permet de mobiliser, autour d'un projet commun, les acteurs d'un territoire dans le but de créer des synergies et de réduire de manière plus efficace les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce contrat local de santé est constitué d'un plan d'actions, relevant des champs du sanitaire, du médico-social, de la santé environnementale et de la prévention et promotion de la santé, coconstruit avec les différents partenaires y prenant part. Issu d'un travail partenarial, fondé sur un diagnostic local de santé préalable, il est un dispositif cadre dont l'objectif est une meilleure adéquation entre les problématiques de santé repérées, le projet régional de santé et la politique de santé locale, mise en œuvre sur le territoire.

Le contrat local de santé valorise les actions existantes et tend à développer les actions de coordination entre acteurs tout en proposant des modes de prise de décision plus collaboratifs. Il ne comprend pas

toutes les actions que les uns et les autres mènent sur le territoire, mais seulement les actions qui sont à la croisée des priorités de chacun.
Il impose cependant :

- Un devoir d'information sur les politiques menées par chaque signataire
- Un devoir de coordination sur les actions existantes concernant les orientations décidées de façon contractuelle
- Un engagement pour la co-construction des éventuelles nouvelles actions

### 3.1.3 **Périmètres géographiques du contrat**

Le présent contrat local de santé vise le territoire de l'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

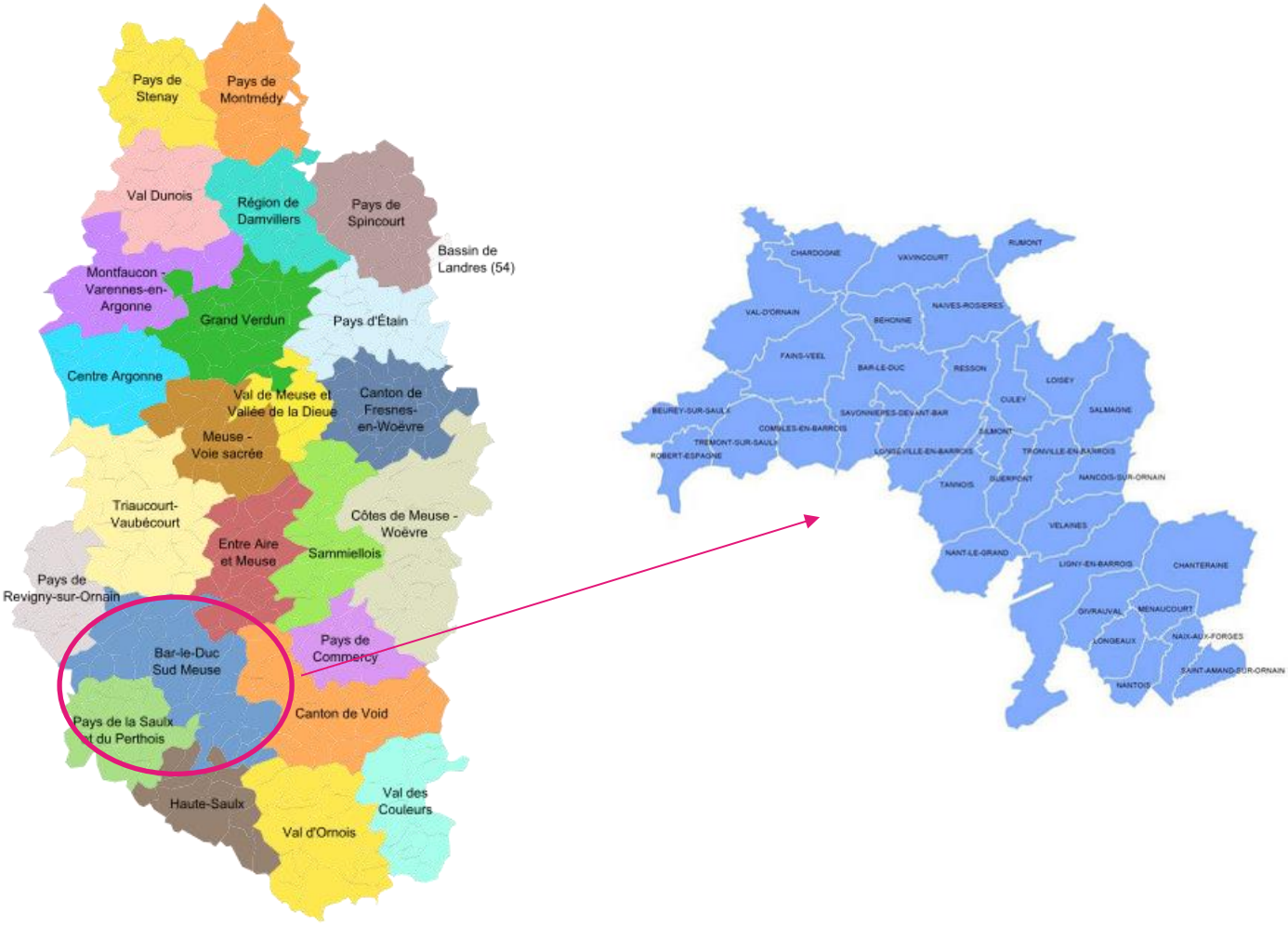

| | Année 2017 | | |
|---|---|---|---|
| | Population totale | Ecart avec 2016 | Population municipale |
| BAR LE DUC | 16491 | -292 | 15668 |
| BEHONNE | 662 | -9 | 635 |
| BEUREY SUR SAULX | 424 | -10 | 415 |
| CHANTERAINE | 193 | -5 | 187 |
| CHARDOGNE | 322 | -1 | 315 |
| COMBLES EN BARROIS | 878 | -2 | 847 |
| CULEY | 163 | -1 | 157 |
| FAINS VEEL | 2266 | -6 | 2199 |
| GIVRAUVAL | 337 | 1 | 322 |
| GUERPONT | 265 | 1 | 254 |
| LIGNY-EN-BARROIS | 4247 | -35 | 4112 |
| LOISEY | 315 | 0 | 309 |
| LONGEAUX | 239 | 4 | 232 |
| LONGEVILLE EN BARROIS | 1196 | 0 | 1169 |
| MENAUCOURT | 245 | 3 | 236 |
| NAIVES ROSIERES | 821 | -1 | 799 |
| NAIX-AUX-FORGES | 209 | 2 | 204 |
| NANCOIS-SUR-ORNAIN | 396 | 4 | 389 |
| NANT-LE-GRAND | 77 | 4 | 75 |
| NANTOIS | 78 | -2 | 78 |
| RESSON | 426 | 0 | 401 |
| ROBERT ESPAGNE | 858 | 4 | 836 |
| RUMONT | 91 | -3 | 90 |
| SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN | 70 | -7 | 68 |
| SALMAGNE | 308 | 4 | 304 |
| SAVONNIERES DEVANT BAR | 503 | -1 | 483 |
| SILMONT | 171 | -7 | 170 |
| TANNOIS | 396 | 3 | 386 |
| TREMONT SUR SAULX | 632 | 0 | 621 |
| TRONVILLE-EN-BARROIS | 1558 | -8 | 1499 |
| VAL D'ORNAIN | 1016 | 8 | 979 |
| VAVINCOURT | 509 | 5 | 496 |
| VELAINES | 949 | 22 | 916 |
| **TOTAL des 33 communes** | 37311 | -325 | 35851 |

## 3.2 Objet du contrat et engagement

### 3.2.1 **Objectif général du CLS**

L'objectif général du Contrat Local de Santé de l'Agglomération Meuse Grand Sud est : « Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de Bar le Duc Sud Meuse » d'ici 2027.

### 3.2.2 **Axes de travail stratégiques**

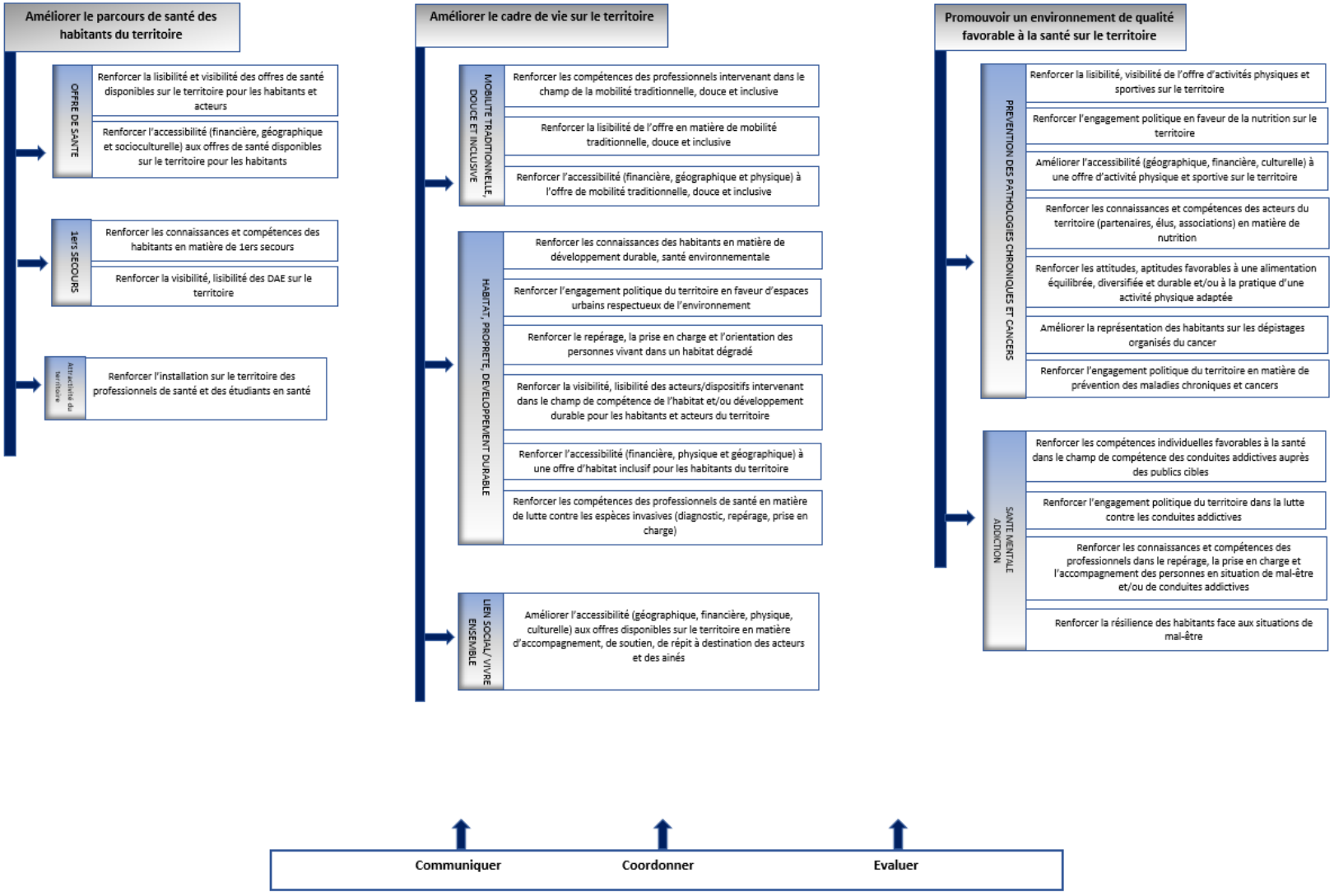

### 3.2.3 **Actions**

**OBJECTIF GENERAL : RENFORCER LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS DU TERRITOIRE DE MEUSE GRAND SUD**

- ➔ Pour chaque objectif stratégique sont déclinés des objectifs spécifiques pour lesquels des actions ont été proposées lors des groupes de travail
- ➔ Une fiche action peut se retrouver dans plusieurs objectifs stratégiques
- ➔ La dernière fiche action est transversale à toutes les actions du CLS
- ➔ Pour l'objectif général cité ci-dessus, nous avons 3 axes de travail stratégiques

**Axe 1 : Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire**

| | Objectifs spécifiques | Fiches action |
|---|---|---|
| Offre de santé | 1.1 Renforcer la lisibilité et la visibilité de l'offre de santé disponible sur le territoire pour les acteurs (professionnels, bénévoles, élus ...) et les habitants | **FA 1.1** : Développement de la rubrique santé sur le site internet de la CA : actualités santé, informations pratiques, carte DAE, espaces d'activités physiques adaptées |
| | 1.2 Renforcer l'accessibilité (financière, géographique, physique et socioculturelle) aux offres de santé disponibles sur le territoire pour les habitants | **FA 1.2** : Développement de l'offre de télémédecine sur le territoire<br>**FA 1.3** : Soutenir les initiatives d'exercices coordonnées Maison de Santé Pluri professionnels (MSP)<br>**FA 1.4 :** Améliorer la prise en charge des urgences dentaires sur le territoire |
| 1ers secours | 1.3 Renforcer les connaissances et compétences des habitants et professionnels en matière de 1ers secours | **FA 1.5 :** Formation des habitants, élus et associations du territoire aux gestes qui sauvent |
| | 1.4 Renforcer la visibilité, lisibilité et l'entretien des DAE sur le territoire | **FA 1.1 :** Renforcer la visibilité, lisibilité et l'entretien des DAE sur le territoire |
| Attractivité du territoire pour les professionnels et étudiants en santé | 1.5 Renforcer l'installation sur le territoire des professionnels et futurs professionnels de santé | **FA 1.3** : Soutenir les initiatives d'exercices coordonnées Maison de Santé Pluri professionnels (MSP)<br>**FA 1.6** : Création d'une maison des étudiants et professionnels de santé à Bar-le-Duc<br>**FA 1.7 :** Accueil des internes et étudiants en santé sur le territoire<br>**FA 1.8** : Opération « 48h pour vous séduire »<br>**FA 1.9** : Création d'un site internet « Installe-toi en Meuse » |

**Axe 2 : Améliorer le cadre de vie du territoire**

| | Objectifs spécifiques | Fiches action |
|---|---|---|
| Mobilité traditionnelle, douce et inclusive | 2.1 Renforcer les compétences des professionnels intervenant dans le champ de la mobilité traditionnelle, douce et inclusive sur le territoire | **FA 2.1 :** Action à l'intention des chauffeurs de bus du territoire concernant les problématiques PMR |
| | 2.2 Renforcer la visibilité, la lisibilité de l'offre en matière de mobilité traditionnelle et active | **FA 2.2 :** Développement de la mobilité sur le territoire |
| | 2.3. Renforcer l'accessibilité (financière, géographie, physique) à l'offre de mobilité traditionnelle et active | **FA 2.2 :** Développement de la mobilité sur le territoire |
| Habitat, propreté et développement durable | 2.4 Renforcer les connaissances des habitants en matière de développement durable, santé environnementale | **FA 2.3 :** Accompagnement de la population aux bons gestes en matière de gestion des déchets, aux écogestes |
| | 2.5 Renforcer l'engagement politique du territoire en faveur d'espaces urbains respectueux de l'environnement | **FA 2.4 :** Expérimentation de « zones sans gaz d'échappement » autours des écoles |
| | 2.6 Renforcer le repérage, la prise en charge et l'orientation des personnes vivant dans un habitat dégradé | **FA 2.5 :** Améliorer la visibilité et la lisibilité des dispositifs liés au mal-logement et à l'habitat dégradé :<br>- Sensibilisation des partenaires et professionnels de santé libéraux à la problématique de l'habitat dégradé<br>- Accompagnement des personnes en difficulté sur leur logement<br>- Communication auprès des habitants sur le dispositif « Histologe » |
| | 2.7 Renforcer la visibilité, lisibilité des acteurs/dispositifs intervenant dans le champ de compétence de l'habitat et/ou développement durable pour les habitants et acteurs du territoire | |
| | 2.8 Renforcer l'accessibilité (financière, physique et géographique) à une offre d'habitat inclusif pour les habitants du territoire | **Fiche projet n°1 :** Création d'une plateforme habitat inclusif et intergénérationnel |

| | Objectifs spécifiques | Fiches action |
|---|---|---|
| Habitat, propreté et développement durable | 2.9 Renforcer les compétences des professionnels de santé en matière de lutte contre les espèces nuisibles (diagnostic, repérage, prise en charge) | **FA 2.6** : Lutte contre les espèces nuisibles présentes sur le territoire |
| Lien social des habitants sur le territoire | 2.10 Améliorer l'accessibilité (géographique, financière, physique, culturelle) aux offres disponibles sur le territoire en matière d'accompagnement, de soutien, de répit à destination des acteurs et des ainés | **Fiche projet n°2** : Création d'un guichet unique, une maison des séniors sur le territoire |

**Axe 3 : Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire**

| | Objectifs spécifiques | Fiches action |
|---|---|---|
| Addictions/ santé mentale | 3.1 Renforcer les compétences individuelles favorables à la santé dans le champ de compétence des conduites addictives auprès des publics cibles | **FA 3.1 :** Sensibiliser les jeunes habitants à la problématique des addictions par le biais d'animations<br>**FA 3.2 :** Permettre le développement des compétences psychosociales chez les enfants |
| | 3.2 Renforcer l'engagement politique du territoire dans la lutte contre les conduites addictive | **FA 3.3 :** Expérimenter de nouveaux espaces sans tabac |
| | 3.3 Renforcer les connaissances et compétences des professionnels dans le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de mal-être et/ou de conduites addictives | **FA 3.4** : Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser des bases en santé mentale<br>**FA 3.5** : Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser des bases de la lutte contre les addictions |

| | Objectifs spécifiques | Fiches action |
|---|---|---|
| Addictions/ santé mentale | 3.4 Renforcer la résilience des habitants face aux situations de mal-être | **FA 3.6** : Développement de la semaine de la santé mentale sur le territoire |
| Prévention des maladies chroniques et cancers | 3.5 Renforcer la lisibilité, visibilité de l'offre d'activités physiques et sportives sur le territoire | **Fiche-projet n°3 :** Développer le sport santé sur le territoire dans le cadre du Schéma Directeur des sports de la CA Meuse Grand Sud |
| | 3.6 Renforcer l'engagement politique en faveur de la nutrition sur le territoire | **FA 3.7** : Adhésion du territoire à la charte « Villes actives du PNNS » |
| | 3.7 Améliorer l'accessibilité (géographique, financière, culturelle) à une offre d'activité physique et sportive sur le territoire | **FA 1.1** : Développement de la rubrique santé sur le site internet de la CA : … espaces d'activités physiques adaptées<br>**Fiche-projet n°3 :** Développer le sport santé sur le territoire dans le cadre du Schéma Directeur des sports de la CA Meuse Grand Sud |
| | 3.8 Renforcer les connaissances et compétences des acteurs du territoire (partenaires, élus, associations) en matière de nutrition | **FA 3.8** : Mise en place du programme NUT&S, nutrition et sensorialité, sur le territoire |
| | 3.9 Renforcer les attitudes, aptitudes favorables des habitants à une alimentation équilibrée, diversifiée et durable | **FA 3.9** : Promouvoir l'éducation nutritionnelle auprès des habitants du territoire et des structures partenaires de la CA |
| | 3.10 Améliorer la représentation des habitants sur les dépistages organisés du cancer | **FA 3.10 :** Promouvoir le dépistage des cancers dont le cancer colorectal sur le territoire (Mars bleu) |
| | 3.11 Renforcer l'engagement politique du territoire en matière de prévention des maladies chroniques et cancers | **FA 3.3** : Expérimenter de nouveaux espaces sans tabac<br>**FA 2.4** : Expérimenter des « zones sans gaz d'échappement » |

**Axe transversal : Communiquer, coordonner et évaluer le CLS**

| Objectifs spécifiques | Fiche action |
|---|---|
| Renforcer la lisibilité et la visibilité de la démarche CLS ainsi que les actions menées sur le territoire, à destination des acteurs locaux, des habitants et des partenaires intervenant sur le territoire | **FA transverse :** Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat Local de Santé la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse |
| Assurer l'animation, le déploiement du plan d'actions et l'évaluation du CLS | **FA transverse** : Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat Local de Santé la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse |

### 3.2.4 L'articulation avec d'autres démarches territoriales en santé

D'une manière générale, il importe que la mise en œuvre des actions du CLS s'effectue en cohérence avec les différents dispositifs qui partagent des objectifs communs aux Contrats Locaux de Santé, au regard notamment de l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales et de santé :

- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)du Barrois : La CPTS est l'outil des professionnels de santé pour travailler sur les parcours de santé des personnes grâce à une coordination renforcée entre les professionnels, notamment de santé. La CPTS formalise un projet de santé au moyen d'un Contrat territorial de santé (CTS)

- Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) déployé à l'échelle départementale a vocation à se décliner dans les CLS

## 3.3 Durée, suivi et évaluation du CLS

### 3.3.1 **Gouvernance et pilotage**

| Niveaux de Gouvernance | Missions | Composition |
|---|---|---|
| **Comité de Pilotage** | *Espace de concertation politique et décisionnel*<br><br>**Missions :**<br>➢ Valider et suivre les orientations du CLS,<br>➢ Valider le bilan de l'année précédente et les perspectives de l'année suivante<br>➢ Valider les ajustements/évolutions nécessaires<br>➢ Veiller à l'articulation, la cohérence avec les dispositifs des différents partenaires | **Co-présidence** :<br>- Communauté d'Agglomération de Bar le Duc Sud Meuse : Président et élus des communes<br>- ARS : Délégué territorial<br>**Autres membres du COPIL :**<br>- Partenaires institutionnels : CAF, CPAM, Conseil Départemental, Conseil Régional, DDCSPP, Éducation Nationale, MSA, Préfecture<br>- Partenaires locaux : Centre Hospitalier, Conseil de l'Ordre des Médecins, CPTS du barrois |
| **Comité technique** | *Instance opérationnelle qui arbitre sur les moyens à solliciter au regard de chaque action* :<br>➢ Suivre l'élaboration et la mise en œuvre du contrat et de l'ensemble des actions<br>➢ Coordonner et veiller à la cohérence des interventions des différents partenaires<br>➢ Discuter les éventuels avenants pouvant être ajoutés au contrat<br>Elle permet aussi de donner une vision d'ensemble de la démarche et de son avancement aux personnes impliquées au niveau opérationnel sur une ou plusieurs thématiques<br>Elle organisera des points d'étapes et de suivi réguliers des actions | **Animation** : binôme : Représentants de la collectivité/référent CLS ARS<br><br>**Membres** : Conseil Départemental, CPTS du barrois, Addictions France, ADAPEIM, Centres sociaux, ILCG du Barrois, ILCG Bar le duc et environs, CAF de la Meuse, Ligue départementale contre le cancer, Mission locale Sud Meuse, Resadom, AMP, CDOS |

| Niveaux de Gouvernance | Missions | Composition |
|---|---|---|
| **Groupes de travail thématiques** | *Actifs pendant la phase d'élaboration du CLS, puis en fonction des axes de travail identifiés*<br>➢ Enrichir le diagnostic, affiner le recensement des ressources et actions existantes<br>➢ Participer à la définition des objectifs spécifiques à partir des priorités retenues<br>➢ Proposer et mettre en œuvre des actions nouvelles et/ou amélioration d'actions existantes, en lien avec les orientations du CLS | *La composition des groupes de travail varie en fonction des thématiques*<br>Acteurs locaux, représentants techniques des institutions membres du COPIL et tout autre partenaire intéressé |
| **Coordination** | *La coordinatrice est chargée :*<br>➢ D'assurer l'animation et le suivi du Contrat local de Santé<br>➢ De coordonner le programme d'actions pluriannuel<br>➢ D'organiser et présenter le bilan de suivi annuel et l'évaluation finale du Contrat aux différents instances<br>➢ D'organiser les réunions (COPIL, COTECH, groupes de travail) | |

#### 3.3.2 **Financement**

Les signataires s'engagent à mobiliser les moyens de leurs institutions respectives permettant la mise en œuvre des orientations et actions opérationnelles du présent contrat, dans le respect de leurs champs respectifs de compétence.

Cette mobilisation des moyens se fait dans le respect des décisions prises par chaque autorité signataire et selon leurs procédures respectives (autorisation, attribution de crédits…)

Chaque année, le Comité de pilotage examine la programmation prévisionnelle de mise en œuvre du Contrat Local de Santé afin qu'elle soit la mieux adaptée à la poursuite de ses objectifs.

#### 3.3.3 **Durée et révision du contrat**

Le présent contrat est valable, à compter de sa date de signature, pour une durée de cinq ans. Il peut être révisé et complété par les cosignataires durant toutes sa période de validité et le programme d'actions peut être élargi afin de tenir compte du plan régional de santé, de l'évaluation des actions engagées ou encore d'évolutions institutionnelles. Ces révisions feront l'objet d'avenants.

#### 3.3.4 **Suivi et évaluation du contrat**

Un suivi annuel est organisé à partir de l'exploitation des données d'un tableau de bord de suivi des actions, élaboré et tenu à jour par le coordonnateur.

Le Contrat local de santé fait l'objet d'une évaluation annuelle, présentée aux membres des différentes instances' COTECH, COPIL), ainsi qu'en Conseil Communautaire.

**Fait à Bar-le-Duc, le 12 décembre 2022**

P/ La Directrice de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

Virginie CAYRE

La Présidente de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

Martine JOLY

La Préfète de la MEUSE

par délégation
le secrétaire général
Christian Robbe-Griffet

Pascale TRIMBACH

Le Président du Conseil départemental de la MEUSE

Jérôme DUMONT

Le Président de la Région Grand Est

Jean ROTTNER

# Les Fiches-actions

| Récapitulatif des fiches-actions | |
|---|---|
| Axe 1 : **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire**<br><br>9 fiches-actions | • **Fiche action 1.1**. : Développement de la rubrique santé sur le site internet de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud<br>• **Fiche action 1.2** : Développer les dispositifs de télémédecine sur le territoire<br>• **Fiche action 1.3** : Soutenir les initiatives d'exercices coordonnées Maison de santé pluri professionnels (MSP)<br>• **Fiche action 1.4** : Améliorer la prise en charge des urgences dentaires sur le territoire<br>• **Fiche action 1.5** : Formation des habitants, élus et associations aux gestes qui sauvent<br>• **Fiche action 1.6** : Création d'une Maison des Étudiants et professionnels de santé à Bar-le-Duc<br>• **Fiche action 1.7** : Accueil des internes en médecine et étudiants en santé<br>• **Fiche action 1.8** : Opération « 48h pour vous séduire »<br>• **Fiche action 1.9** : Création d'un site internet à destination des professionnels de santé en recherche d'un emploi ou stage sur le territoire « Installe-toi en Meuse » |
| Axe 2 : **Améliorer le cadre de vie du territoire**<br><br>6 fiches-actions | • **Fiche action 2.1** : Action à l'intention des chauffeurs de bus du territoire concernant les problématiques PMR<br>• **Fiche action 2.2** : Développement de la mobilité sur le territoire<br>• **Fiche action 2.3** : Accompagnement de la population aux bons gestes en matière de gestion des déchets<br>• **Fiche-action 2.4** : Expérimentation de « zones sans gaz d'échappement » autour des écoles<br>• **Fiche-action 2.5** : Améliorer la visibilité et lisibilité des dispositifs liés au mal-logement et habitat dégradé<br>• **Fiche-action 2.6** : Lutte contre les espèces nuisibles sur le territoire et punaises de lit |

| Récapitulatif des fiches-actions | |
|---|---|
| Axe 3: **Renforcer les comportements favorables**<br><br>10 fiches-actions | • **Fiche-action 3.1** : Sensibiliser les jeunes habitants à la problématique des addictions par le biais d'animations<br>• **Fiche-action 3.2** : Permettre le développement des compétences psychosociales chez les enfants<br>• **Fiche-action 3.3 :** Expérimenter de nouveaux espaces sans tabac<br>• **Fiche-action 3.4** : Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser les bases en santé mentale<br>• **Fiche-action 3.5** : Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser les bases de la lutte contre les addictions<br>• **Fiche-action 3.6** : Développement de la semaine de la santé mentale<br>• **Fiche-action 3.7** : Adhésion du territoire à la charte «Villes actives du PNNS »<br>• **Fiche-action 3.8** : Mise en place du programme NUT&S, nutrition et sensorialité, sur le territoire<br>• **Fiche-action 3.9** : Promouvoir l'éducation nutritionnelle et le bien-manger auprès des habitants de l'agglomération Meuse grand Sud<br>• **Fiche-action 3.10** : Promouvoir le dépistage des cancers dont le cancer colorectal sur le territoire |
| **Axe transversale**<br><br>1 fiche-action | • Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat Local de Santé de l'Agglomération Bar le Duc Sud Meuse |
| **Fiches projet à consolider**<br><br>3 fiches-projet | • **Fiche-projet n°1 :** Création d'une plateforme habitat inclusif et intergénérationnel<br>• **Fiche-projet n°2 :** Création d'un guichet unique, une maison des séniors sur le territoire<br>• **Fiche-projet n°3** : Développer le sport santé sur le territoire dans le cadre du Schéma Directeur des sports de la CA Meuse Grand Sud |
| **Soit un total de 26 fiches-action<br>Et 3 fiches-projet** | |

NB : Les indicateurs des fiches action pourront faire l'objet d'un travail a posteriori

# Axe 1 : Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire

- Fiche action 1.1. : Développement de la rubrique santé sur le site internet de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud
- Fiche action 1.2 : Développer les dispositifs de télémédecine sur le territoire
- Fiche action 1.3 : Soutenir les initiatives d'exercices coordonnées Maison de santé pluri professionnels (MSP)
- Fiche action 1.4 : Améliorer la prise en charge des urgences dentaires sur le territoire
- Fiche action 1.5 : Formation des habitants, élus et associations aux gestes qui sauvent
- Fiche action 1.6 : Création d'une Maison des Étudiants et professionnels de santé à Bar-le-Duc
- Fiche action 1.7 : Accueil des internes en médecine et étudiants en santé
- Fiche action 1.8 : Opération « 48h pour vous séduire »
- Fiche action 1.9 : Création d'un site internet à destination des professionnels de santé en recherche d'un emploi ou stage sur le territoire « Installe-toi en Meuse »

| **FICHE ACTION 1.1** | **Développement de la rubrique santé sur le site internet de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud- service communication* |
| | *Personne référente* | *Me RICHTER Mélanie (Cheffe de service)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Lors du questionnaire santé 2021, sur les 560 réponses reçues :<br>154 personnes souhaitent plus d'information sur la prise en charge des déchets….<br>32% des répondants souhaitent une information sur le sommeil,<br>26,6% sur l'alimentation,<br>27,5% sur le mal-être, la dépression, le burn-out,<br>17,6% sur le vieillissement,<br>16,4% sur la vaccination et le dépistage<br>57% disent ne pas connaitre le n° de Médigarde<br>60% ne connaissent pas les autres n° d'urgence<br><br>Les habitants du territoire souhaitent des informations, un site internet où trouver des informations pratiques en matière de santé et signalent qu'il y a un manque de | |

| | | |
|---|---|---|
| | lisibilité et d'informations sur les offres de mobilité, que la communication est à améliorer par rapport à l'offre sportive, culturelle et de loisirs<br><br>La rubrique santé du site internet de la CA Meuse Grand Sud existe mais doit se développer pour apporter des informations pratiques (coordonnées des professionnels de santé, localisation des DAE…), des liens vers les sites officiels pour obtenir des réponses aux actualités santé… | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer la visibilité et lisibilité de l'offre de santé disponible sur le territoire pour les acteurs (professionnels, bénévoles, élus…) et les habitants | |
| **Objectifs opérationnels** | Développer la page santé sur le site internet de l'agglomération en lien avec le service santé de la CA :<br>- Actualités santé<br>- Informations pratiques (n° d'urgence ou d'assistance...)<br>- Actualités CLS<br>- Carte des DAE présents sur le territoire<br>- Espaces d'activités physiques adaptées sur le territoire… | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Le site internet de la CA Meuse Grand Sud comporte un onglet « Santé- solidarité » qui sera développé avec des informations de base en matière de santé pour les habitants du territoire : les n° d'urgence, l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire, la localisation des DAE, etc.<br>Ce site servira de relai pour les actualités (dons du sang, manifestations en lien avec la santé, prévention…)<br>Dans les faits, le service santé de la CA transmettra les informations et actualités, au service communication de la CA qui les mettra en forme pour les diffuser sur le site mais également, si besoin, sur les réseaux sociaux et autres supports dont disposent la CA (Bar info, Mag Agglo…) | |
| **Partenaires de l'action** | DT ARS<br>CPTS du Barrois<br>Professionnels de santé | |
| **Public visé** | ☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐**Autre (**Précisez) : | **Précisez si professionnels** :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion<br>☒De la santé De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre<br>(Précisez) : |

<table>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d’agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">1er semestre 2023</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>DT ARS</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Temps de coordinatrice santé + agent service communication</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☒Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Système de soins<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Contexte économique et politique<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Conditions socio-économiques<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">☐Autres :</td></tr>
<tr><td>Politiques Publiques concernées</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Y-a-t-il une démarche participative</td><td colspan="2">☐OUI ☒NON<br>Si oui, de quelle nature ?</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| **associant les citoyens ?** | ☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>Nombre de rubriques sur la page santé du site de la CA MGS<br>Nombre d'articles diffusés sur le site internet de la CA<br>Nombre d'articles diffusés sur les réseaux sociaux de la CA, le Mag agglo, Bar info et autres moyens de communication<br>Nombre de visiteurs de la page "santé "sur le site internet de l'agglomération<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>Satisfaction des habitants (enquête de satisfaction) |

| FICHE ACTION 1.2 | **Développer les dispositifs de télémédecine sur le territoire** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒ Nouvelle action ☒ Action expérimentale ☒ Action Innovante<br>☐ Action existante (adaptation, extension) | |
| | *Structure :* | *CPTS du Barrois* |
| | *Personne référente* | *Marion LOUIS* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | E-Meuse santé, porté par le Conseil Départemental de Meuse et ses partenaires (Assurance Maladie, ARS, Région Grand Est, CEA, Université de Lorraine, CDOM et l'ensemble des professionnels de santé), est un projet ambitieux, co-construit avec les professionnels de santé et les représentants des usagers. Il s'agit, grâce à l'innovation numérique, de mieux soigner dans un modèle économique soutenable au profit de tous les meusiens sur un territoire rural qui associe démographie médicale tendue, prévalence de pathologies chroniques, vieillissement de la population et de conditions socio-économiques difficiles. L'enjeu est de passer du mode cloisonné actuel à une coordination qui engage professionnels, usagers, collectivités, autorités publiques de santé à poser les conditions et les évolutions de leurs pratiques pour une meilleure efficience du système.<br><u>E-Meuse santé se construit sur 3 axes</u> :<br>- Définir par l'expérimentation les conditions optimales de déploiements de l'innovation numérique en santé depuis la prévention jusqu'au suivi de patients souffrant de pathologies chroniques<br>- Tester des modèles organisationnels et des services innovants portés par les acteurs de terrain issus de ces expérimentations<br>- Évaluer les résultats sanitaires, économiques et sociétaux de cette double approche sur la prise en charge de la santé pour les citoyens des territoires concernés.<br><u>Dans sa mise en œuvre, e-Meuse santé repose sur</u> :<br>- Des actions, intégrant la prévention, favorables à une prise en charge large des parcours de santé (périnatalité, autonomie et maintien à domicile, maladies chroniques)<br>- Un accès facilité aux soins par un maillage du territoire s'appuyant sur la coordination des professionnels (libéraux, pharmaciens, infirmiers…), des Ets (hôpitaux, maisons de santé, EHPAD…) et la mise à disposition de solutions numériques innovantes dont le déploiement est rendu possible par la disponibilité de la fibre sur l'ensemble du Grand Est<br>- Une approche systémique reposant sur un socle intégrant les aspects techniques, organisationnels, de formation et d'évaluation permettant la gestion sécurisée des données et s'ouvrant aux potentialités de l'intelligence artificielle<br>- Des expérimentations menées dans un cadre dérogatoire avec la volonté affirmée de leur passage en droit commun afin d'ouvrir des perspectives réellement lisibles aux entreprises françaises de e-santé | |

| | |
|---|---|
| | De son côté, le Conseil Régional Grand Est souhaite favoriser l'accès à la santé et aux soins de proximité dans des zones médicalement sous équipées, ou des zones fragiles identifiées dans le cadre du Schéma Régional d'Organisation des soins (SROS) volet ambulatoire, élaboré par l'ARS, en soutenant les projets de télémédecine et télésanté. |
| **Lien avec le PRS (axe et objectif** (*lettre et chiffre <u>base liste des objectifs du PRS</u>*)) | ☐ Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐ Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☒ Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins<br>☐ Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐ Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐ Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☒ Axe 7 : Innovation Objectif 01.0 - Renforcer l'offre régionale de télémédecine tout en la rendant lisible, accessible et intégrée dans les pratiques médicales<br>☐ Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'accessibilité (financière, géographique, physique et socio culturelle) aux offres de santé disponibles sur le territoire pour les habitants |
| **Objectifs opérationnels** | Développer les dispositifs de télémédecine sur le territoire |
| **Étapes de mise en œuvre – Description** | - En lien avec la CPTS du Barrois et E-Meuse et suite à 2 départs de médecins généralistes, installation d'un lieu de téléconsultations au CIAS de Ligny en barrois en novembre 2021- 4 infirmières libérales de Ligny sont téléassistantes et l'agent d'accueil du CIAS de Ligny gère les RDV<br>- Évaluation par la CPTS du Barrois des besoins en téléconsultations pour le reste du territoire<br>- Avec le soutien de la Région grand Est, installation de 3 sites de téléconsultations sur Bar le Duc : dans 2 pharmacies et à l'EHPAD de la Sapinière, site de téléconsultation qui pourra ensuite être ouvert à la population du quartier |
| **Partenaires de l'action** | Département -CPTS du Barrois- Agglomération Meuse Grand Sud, Région Grand Est – professionnels de santé libéraux- E Meuse santé, Pulsy, CPAM, ARS |
| **Public visé** | ☒ Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒ Enfants (7 à 11 ans)<br>☒ Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒ Adultes (26 à 65 ans)<br>☒ Personnes âgées (>65 ans)<br>☒ **Professionnels***<br>☐ Autre (Précisez) :<br>Parents.....<br>***Préciser si professionnels*** :<br>☒ Médical<br>☐ Paramédical<br>☐ Social<br>☒ De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐ De l'éducation/la formation<br>☐ De la culture/Loisirs<br>☐ Autre (Précisez) :<br>…… |

<table>
<tr><td>Territoire d’intervention</td><td colspan="2">Département de Meuse</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Tous les lieux seront équipés en dispositif de téléconsultation avant décembre 2022</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td>Expérimentation E-Meuse santé : 1 900 000€<br>Équipement des pharmacies : 1905,99€ x2<br>Équipement EHPAD : 8000€<br>Total : 10254,99€ pour les installations de la Région</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>Région : feuille de route télémédecine<br>Département : E-Meuse santé<br>CA MGS pour frais de fonctionnement du site de Ligny<br>ARS pour E Meuse et feuille de route télémédecine</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Ressources humaines internes aux structures<br>Pour les chariots de télémédecine du CIAS de LIGNY et de l’EHPAD de la Sapinière :<br>- Petit matériel (lingettes désinfectantes, gants, abaisse-langue, embouts thermomètres…) : 280€/an/ site<br>- Imprimante + papier<br>- Mise à disposition de la salle du CIAS de Ligny avec travaux d’aménagement : placard de stockage 2167€ et film de confidentialité sur les baies vitrées : 988,8€</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☒Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☒Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☒ Efficacité et sécurité</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | *Plan Régional de santé* |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | NON |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Méthode d'évaluation envisagée :**<br>Enquête de satisfaction E-Meuse santé<br>Bilan d'activité<br><br>**Indicateurs de processus** :<br>Nombre de bénéficiaires de la téléconsultation<br>Profil des bénéficiaires (tranche d'âge, type de public, lieu de résidence)<br>Nombre de téléconsultations prévues / réalisées par site / par années<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>Nombre de patients sans médecin désigné sur le territoire |

| FICHE ACTION 1.3 | Soutenir les initiatives d'exercices coordonnées Maison de santé pluri professionnels (MSP) | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒ Nouvelle action ☐ Action expérimentale ☐ Action Innovante ☐ Action existante (adaptation, extension) | |
| | *Structure :* | *CA – ARS – CPTS du Barrois- Professionnels de santé* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | ➢ Maisons de Santé Pluri professionnelles<br>Les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP) sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné créé en 2007, développé pour répondre au besoin de "Travailler ensemble" et aux problématiques de santé actuelles : prise en charge des maladies chroniques, vieillissement de la population…Les MSP proposent un ensemble de services de santé de proximité sans hébergement, ainsi que des actions de prévention. Elles constituent une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaités par de nombreux professionnels de santé, en favorisant également l'ouverture et la coordination des acteurs de prévention et d'éducation à la santé présents sur les territoires.<br>Sur le territoire de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud, au 1er juillet 2022, sur les 25 médecins en exercice, 10 envisagent de prendre leur retraite dans un proche avenir dont 9 sur Bar le Duc.<br>La désertification touche également les chirurgiens-dentistes, les orthophonistes, les pédicures-podologues…obligeant la patientèle à prendre des RDV sur Nancy ou ne pas se soigner.<br>Sur la CA Bar-le-Duc Sud Meuse, 1 MSP a ouvert le 12 novembre 2021 sur Ligny en Barrois et 4 nouveaux projets de construction de MSP sont à l'étude : Bar-le-Duc centre, Bar le Duc côte Ste Catherine, Tronville-en-Barrois et Fains-Veel. | |
| **Lien avec le PRS (axe et objectif** (*lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS*)) | ☐ Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☒ Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 04.0 - Augmenter le nombre de maisons de santé, d'équipes de soins primaires et de centres de santé et développer la démarche qualité en leur sein<br>☐ Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins<br>☐ Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐ Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐ Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐ Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐ Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |

<table>
<tr><td>Objectifs spécifiques</td><td colspan="3">Renforcer l’installation sur le territoire des professionnels et futurs professionnels de santé<br>Renforcer l’accessibilité (financière, géographique, physique et socioculturelle) aux offres de santé disponibles sur le territoire pour les habitants</td></tr>
<tr><td>Objectifs opérationnels</td><td colspan="3">Créer 4 MSP sur le territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse</td></tr>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre – Description</td><td colspan="3">Accompagnement par un cabinet pour l’écriture du projet de santé et le choix du mode de gouvernance<br>Rencontres avec les professionnels pour comprendre leur organisation, définir leurs besoins en superficie et locaux et formaliser un cahier des charges pour la maitrise d’œuvre</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l’action</td><td colspan="3">DT ARS, CPTS du barrois, CPAM, professionnels de santé du territoire</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td colspan="2">☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d’intervention</td><td colspan="3">Communauté d’Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3">Ouverture MSP Ligny en Barrois en novembre 2021<br>Ouverture MSP Bar le Duc – Côte Ste Catherine prévue en décembre 2024/ début 2025<br>Ouverture MSP Cœur de ville prévue en 2025/2026<br>Ouverture MSP Fains Veel ?</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2">Chiffrage en cours – financement de l’accompagnement</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2">Possibilité d’une convention ARS-caisse des dépôts à hauteur de 3M€ à confirmer</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2">Banque des territoires : étude de faisabilité en cours, cabinet d’accompagnement des MSP (réalisé)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☒Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☒Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | *Pacte Territoire Santé*<br>*Programme Régionale de Santé (2018/2028)*<br>*Ma Santé 2022* |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | NON |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Méthode d'évaluation envisagée :**<br>Bilan d'activité annuel<br>Indicateurs ARS/ CPAM<br><br>**Indicateurs de processus** :<br>Typologie des professionnels impliqués dans les projets<br>Réalisation des projets de santé des MSP<br>Nombre de protocoles pluriprofessionnels<br>Nombre de réunion de travail avec les professionnels de santé et partenaires<br>Typologie des personnes présentes dans les réunions de travail<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>Nombre de cellules vacantes dans les MSP<br>Nombre de nouveaux professionnels de santé installés dans les MSP |

| FICHE ACTION 1.4 | **Améliorer la prise en charge des urgences dentaires sur le territoire** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐ Nouvelle action ☒ Action expérimentale ☒ Action Innovante<br>☐ Action existante (adaptation, extension) | |
| | *Structure :* | *CPTS du Barrois- Dr Panek Marion* |
| | *Personne référente* | *Marion LOUIS* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Les dentistes présents sur le territoire ne sont plus en mesure de prendre de nouveaux patients<br>Pour des urgences dentaires, les habitants doivent, lorsqu'ils n'ont pas de dentiste attitré et qu'ils sont véhiculés, se rendre à la faculté d'odontologie de Nancy. À défaut, les patients sont en renoncement de soin<br>L'enjeu est de proposer une prise en charge sur le territoire des urgences dentaires et d'assurer des créneaux de soins d'urgence dentaire sur le territoire en lien avec la faculté d'odontologie de Nancy.<br>Plusieurs possibilités sont en cours de réflexion :<br>- Proposer aux étudiants de 6ème année, non thésés mais pouvant exercer en cabinet (dépositaires du CSCT), d'assurer des vacations dédiées aux urgences dentaires sur le territoire au sein de cabinets libéraux, d'un cabinet dentaire volant ou dans les locaux du CH, en tant que remplaçant. Un appui par télé expertise d'un titulaire sur le CHU en cas de situation complexe serait possible<br>- Élargir les horaires de garde d'urgences dentaires<br>- Proposer aux étudiants en dentaires un stage sur la gestion du cabinet dentaire, réalisable sur le territoire | |
| **Lien avec le PRS (axe et objectif** (*lettre et chiffre <u>base liste des objectifs du PRS</u>*)) | ☐ Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☒ Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 06.0 - Accompagner la diversification d'une offre de soins non programmés de premier recours lisible et adaptée aux besoins des territoires<br>☐ Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐ Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐ Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐ Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐ Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐ Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'accessibilité (financière, géographique, physique et socio culturelle) aux offres de santé disponibles sur le territoire pour les habitants | |
| **Objectifs opérationnels** | Assurer des soins d'urgence dentaire sur le territoire en lien avec la faculté d'odontologie de Nancy et le CHU de Nancy. | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre – Description</td><td colspan="2">- Dernier trimestre 2022 :<br>• Diagnostic sur les urgences dentaires sur le sud meusien (ARS/CLS/CPTS) en septembre/octobre 2022<br>• Constitution d’une équipe projet<br>• Étude des différentes possibilités d’un point de vue juridique en lien avec l’ordre des dentistes, la faculté d’odontologie de Nancy<br>- En 2023 :<br>• Choix du projet<br>• Présentation du projet aux potentiels financeurs<br>• Formalisation d’un cahier des charges sur la prise en charge des urgences dentaires sur le territoire avec le porteur de ce projet (CH Bar le Duc ? CPTS du barrois, Dr Panek, coordonnateurs CLS du Sud meusien)<br>• Étudier tous les aspects juridiques de ce dispositif notamment en lien avec l’ordre des dentistes<br>• En lien avec E-Meuse santé, étudier les possibilités d’expérimenter la téléassistance avec le CHU de Nancy pour venir en appui dans les cas complexes</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l’action</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud- Faculté d’odontologie de Nancy- Dr Marion Panek, chirurgien-dentiste à Bar le Duc- DT ARS- CPAM – CHU de Nancy- E Meuse santé– Ordre des dentistes</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d’intervention</td><td colspan="2">Pays Barrois</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">- Dernier trimestre 2022 :<br>• Diagnostic sur les urgences dentaires sur le sud meusien (ARS/CLS/CPTS) en septembre/octobre 2022<br>• Constitution d’une équipe projet<br>• Étude des différentes possibilités d’un point de vue juridique en lien avec l’ordre des dentistes, la faculté d’odontologie de Nancy<br>- En 2023 :<br>• Choix du projet<br>• Présentation du projet aux potentiels financeurs<br>• Formalisation d’un cahier des charges sur la prise en charge des urgences dentaires sur le territoire avec le porteur de ce projet (CH Bar le Duc ? CPTS du barrois, Dr Panek, coordonnateurs CLS du Sud meusien)<br>• Étudier tous les aspects juridiques de ce dispositif notamment en lien avec l’ordre des dentistes</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">En lien avec E-Meuse santé, étudier les possibilités d’expérimenter la téléassistance avec le CHU de Nancy pour venir en appui dans les cas complexes</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="6">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☒Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☒Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☒ Efficacité et sécurité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte économique et politique<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions socio-économiques<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation</td></tr>
<tr><td colspan="2">☐Autres :</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | NON |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>Nombre de professionnels impliqués dans les projets<br>Typologie des professionnels impliqués dans les projets<br>Réalisation du projet<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>Nombre de patients pris en charge dans le cadre des urgences dentaires réalisées sur le territoire<br>Profil des patients (tranche d'âge, type de public, lieu de résidence) |

| FICHE ACTION 1.5 | Formation des habitants, élus et associations aux gestes qui sauvent | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☒Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *M. Pierrot (Directeur CIAS et cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Suite à l'enquête santé réalisée du 15/12/2020 au 28/02/2021 auprès des habitants de la CA, plusieurs points ont été soulevés :<br>- Mauvaise utilisation du service des urgences pour certains habitants<br>- Non connaissance des n° d'urgence et d'assistance<br>- Habitants non formés au PSC1 mais avec l'envie de se former<br>Le taux de mortalité concernant l'appareil circulatoire sur le territoire de la CA Bar-le-Duc Sud Meuse est de **229.1/100 000 habitants**, ce taux est supérieur par rapport à la région Grand Est (213,8 / 100 000 habitants) ainsi que pour la France Métropolitaine (193,8/100 000 habitants). Le nombre de décès liés à l'appareil circulatoire est de **112**, chiffre le plus important des 15 EPCI meusiens<br>Le Pacte territoire santé prévoit l'accès à la médecine d'urgence en moins de 30 minutes. Lorsqu'on sait qu'en cas d'arrêt cardiaque, la chance de survie est optimale si la prise en charge se fait dans les 4 minutes, la chaine locale de survie est primordiale.<br>La position géographique de certains villages du territoire, la faible densité médicale dans certains secteurs de l'agglomération mettent en évidence la nécessité de former un maximum d'habitants aux gestes qui sauvent. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☒Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les connaissances et les compétences des habitants en matière de premiers secours | |
| **Objectifs opérationnels** | Organiser et proposer des sessions de formations aux gestes qui sauvent aux habitants, élus et associations du territoire | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre — Description</td><td colspan="2">Dès le 1er semestre 2023, proposer aux habitants de se former gratuitement aux gestes qui sauvent (version classique) :<br>- Convention à signer entre les organismes de formation et la CA<br>- Calendrier annuel des journées de formation proposées à établir en concertation avec l'organisme de formation et l'UDSP<br>- Communication : presse locale, réseaux sociaux, Bar info, Mag Agglo…<br>- Réservation de la salle par la CA<br>- Inscriptions gérées par l'organisme de formation<br>- La formation dure 2h avec possibilité de former 60 personnes/jour (1 formateur pour 15 participants X 4)<br><br>Dans un 2ème temps (date à définir), il sera proposé aux associations du territoire notamment associations sportives des formations aux gestes qui sauvent en réalité virtuelle :<br>- Utilisation du kit connecté de la CA + achat d'un second kit afin de pouvoir former 4 personnes en simultané<br>- Chaque formation dure 1h<br>- 1 formateur pour 2 participants<br>- 1 formateur peut former maximum 14 personnes par jour soit 28 personnes formées/jour</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Organisme de formation aux 1ers secours<br>UDSP 55 (Union départementale des sapeurs-pompiers)<br>DT ARS</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☒De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">- 2 sessions de PSC1 dispensées par la Protection civile ont été proposées en mai et juin 2021 aux structures d'insertion de la collectivité<br>- Formation aux gestes qui sauvent en réalité virtuelle proposés à tous les agents de la collectivité (Ville de Bar le Duc, CIAS, CA MGS) en 2021/2022 soit plus de 70% d'agents formés<br>- Formation proposée aux habitants dès le 1er semestre 2023</td></tr>
<tr><td>Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td><u>Formation classique</u> :<br>- 15€/habitant + repas du formateur<br>Soit 942€/journée de formation pour 60 personnes et 11 304€ pour 12 jours de formation/an (1 jour de formation par mois pour un total de 660 habitants formés/an)<br><br><u>Formation en réalité virtuelle</u> :<br>- Achat d'un 2ème kit connecté : 8 000€</td></tr>
</table>

| | | |
|---|---|---|
| | | - Abonnement 4 licences pour 1 an (comprenant le logiciel dans les 4 casques et les mises à jour régulières + la solution de réservation en ligne de la formation Calendly + les outils de suivi tableau de bord Airtable + la plateforme de formation en ligne « Post-Learning » Artips) : 2500€ X 12 mois= 30 000€<br>- Formation des formateurs : 1920€ pour 2 formateurs<br>**Soit 39 920€ la 1ère année puis 30 000€ les années suivantes pour l'achat et l'abonnement au matériel** auxquels s'ajoute le coût de la formation par l'organisme : 15€/personne + frais logistique et repas des formateurs soit 474€/jour de formation et donc **5688€/ an pour 12 jours de formation** (280 personnes formées)<br><br>**Opérations « coup de poing »** sur des journées particulières pour former un plus grand nombre d'habitants (journée mondiale des premiers secours, été qui sauve etc..) en mixant la formation classique et la formation en réalité virtuelle et faisant intervenir le SDIS :<br>- 180 personnes formées sur une même journée<br>- Choix du type de formation (classique ou réalité virtuelle) |
| | *Financeurs et montants* | DT ARS pour la formation classique (à hauteur de 50%)<br>Voir financeurs extérieurs ( Cigéo, EDF, Lion's Club, Rotary..) |
| | Autres ressources mobilisables *(Matériel, humaine)* | - Le Kit connecté de l'agglomération MGS<br>- Salle pour les formations<br>- Communication pour informer les habitants de la démarche et permettre les inscriptions |
| **Déterminants de santé visés** | **Mode de vie**<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) | |
| | **Conditions de vie**<br>☐Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☐Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail | |
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☒Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social | |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.) | |

| | |
|---|---|
| | ☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☒Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐ Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☒OUI ☐NON<br><br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus :**<br>➔ <u>La mise en œuvre sur le territoire et les publics atteints</u> :<br>- Nombre de sessions de formation prévues / réalisées<br>- Nombre de participants à chaque session<br>- Profil des participants à chaque session (tranche d'âge, type de public, lieu de résidence)<br><br>➔ <u>Les moyens déployés</u> :<br>Lieu de réalisation des sessions<br>- Budget utilisé par rapport au budget prévu<br>- Communication sur les formations<br>- Types de supports de communication<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation |

| FICHE ACTION 1.6 | **Création d'une Maison des Étudiants et professionnels de santé à Bar-le-Duc** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒ Nouvelle action ☐ Action expérimentale ☒ Action Innovante ☐ Action existante (adaptation, extension) | |
| | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *M. Pierrot (Directeur CIAS et cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le territoire est en manque de professionnels de santé (médecins, dentistes, orthophoniste…) et pour pallier à cette désertification qui va s'accentuer dans les années à venir, des actions se mettent en place pour attirer les professionnels et futurs professionnels de santé sur le territoire.<br>L'une d'entre elle est la MDEPS qui sera un lieu d'hébergement pour les étudiants en santé en stage sur la C.A mais aussi un espace de « formation » avec un amphithéâtre ultra connecté, un espace de coworking et un laboratoire de simulation et un lieu de rencontres pour les professionnels de santé avec le café associatif géré par le CPTS du Barrois.<br>Ce tiers-lieu, lieu d'échanges et de savoirs aura pour objectifs :<br>➢ Donner envie aux étudiants en santé de faire leur stage sur l'agglomération<br>➢ Fidéliser les étudiants, pour qu'à l'issue de leur formation, les jeunes professionnels s'installent sur la CA<br>➢ Favoriser la création de liens interprofessionnels,<br>➢ Échanger sur des pratiques professionnels<br>➢ Se former<br>➢ Montrer les atouts du territoire<br>Ce projet sera en lien avec le projet E-Meuse santé : équipement des professionnels | |
| **Lien avec le PRS (axe et objectif** (*lettre et chiffre base liste des objectifs du PRS*)) | ☐ Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☒ Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☒ Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐ Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐ Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐ Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☒ Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☒ Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'installation sur le territoire des professionnels et futurs professionnels de santé | |
| **Objectifs opérationnels** | Création d'une structure d'accueil de 23 logements avec une partie « formation » comportant amphithéâtre ultra connecté, espace de | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">coworking, laboratoire de simulation et café associatif pour les étudiants, remplaçants et professionnels de santé du sud meusien</td></tr>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre – Description</td><td colspan="2">Enquêtes auprès des étudiants en santé en 2020<br>Cahier des charges validé en avril 2021<br>Définir un lieu d'implantation<br>Accompagnement de la DT ou banque des territoires pour le modèle de gouvernance à privilégier<br>Accompagnement par la banque des territoires pour l'avant-projet immobilier</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">CPTS du barrois, DT ARS, CH, Département et Région, Caisse des dépôts</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Enquêtes auprès des étudiants en santé du Grand Est d'août à octobre 2020<br>Écriture du cahier des charges 1er trimestre 2021<br>Choix stratégique pour l'emplacement de la MDEPS en 2022<br>Accompagnement de l'ARS ou banque des territoires pour le choix de la gouvernance de la MDEPS, l'élaboration du projet immobilier en 2022</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>Communauté d'agglomération / Conseil Régional / CD55/ GIP 55<br>DT ARS</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Étude de faisabilité de la Banque des territoires en cours</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐ Intégration sociale<br>☐ Empowerment (participation des habitants)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐ Normes et climat social |
| **Politiques Publiques concernées** | *Attractivité, ressources humaines en santé* |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | NON |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** : stade de projet<br>Nombre de partenaires impliquées dans le projet<br>Nombre et typologie des partenaires associés au projet<br>Nombre de réunions de l'équipe projet réalisées<br>Typologie des personnes présentes dans l'équipe projet<br><br>Nombre de personnes attendu / hébergé au sein de la MDEPS<br>Nombre de journées de formation prévues / réalisées<br>Nombre de participants aux formations<br>Taux d'occupation des logements<br>Taux d'occupation du laboratoire de simulation<br>Taux d'occupation des espaces de coworking<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>Satisfaction des usagers de la MDEPS (enquête de satisfaction) |

| FICHE ACTION 1.7 | Accueil des internes en médecine et étudiants en santé | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☒Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Dans le cadre du CLS, le diagnostic de territoire a mis en avant plusieurs problématiques :<br>- La démographie médicale en baisse avec plusieurs départs en retraite annoncés sur Bar le Duc dans les années à venir<br>- Un nombre insuffisant de professionnels de santé (médecins, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes) pour répondre aux besoins de la population,<br>- Des délais pour avoir un rendez-vous qui s'allongent notamment chez les kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes<br>- Des professionnels qui ne peuvent prendre que les urgences : orthophonistes<br>- Des professionnels qui ne peuvent plus prendre de nouveaux patients : médecins généralistes et dentistes<br>- Des spécialités qui n'existent plus sur le territoire (ORL…)<br>L'objet du travail des acteurs a donc été de travailler autour des thématiques permettant d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels et futurs professionnels de santé<br>Plusieurs réflexions ont été menées et des actions dans ce sens sont en cours. L'une d'entre elles concernent l'accueil des internes et les étudiants en santé, ils forment un vivier et seront les professionnels de santé de demain.<br>Il est nécessaire de leur montrer le potentiel du territoire, leur faire rencontrer des professionnels, favoriser les rencontres pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le sud meusien. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☒Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 01.0 - Augmenter le nombre d'installations sur les zones identifiées par les schémas cibles territoriaux en accompagnant les jeunes médecins généralistes et spécialistes dans leur parcours d'installation<br>☒Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 02.0 - Développer et diversifier les terrains de stage d'accueil des internes, en fonction de l'offre et des besoins du territoire, pour mettre en œuvre la réforme du 3° cycle sur les trois subdivisions<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. | |

| | | |
|---|---|---|
| | ☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'installation sur le territoire des professionnels et futurs professionnels de santé | |
| **Objectifs opérationnels** | Favoriser l'attractivité du territoire auprès des étudiants en santé, créer des liens d'ancrage sur le territoire<br>Développer les partenariats ville-hôpital | |
| **Étapes de mise en œuvre — Description** | Accueil des internes (2 fois/an en mai et novembre) :<br>- Mai 2021 : accueil des internes hospitalier par la CA sur un après-midi puis des internes en stage ambulatoire (présentation de la CA- projets de santé par PPT, visite guidée par l'OT et échanges avec CPTS du barrois et CA)<br>- Enquête de satisfaction auprès des internes pour connaitre leurs attentes en matière d'accueil<br>- Juin 2021 : mise en place d'un groupe de travail sur l'accueil des internes<br>- 5 réunions entre juin et octobre 2021 et échanges nombreux entre les participants en dehors des réunions pour faire avancer le projet<br>- 1er accueil commun à la CA Meuse Grand Sud- CC Portes de Meuse- CPTS du Barrois- CH Bar le Duc le 02/11/2021 puis 10/05/2022 et 08/11/2022<br>- Enquête de satisfaction réalisée à l'issue de chaque journée d'accueil auprès des internes pour améliorer l'accueil suivant<br>- À partir de septembre 2022, une activité de cohésion de groupe est également proposée aux internes (canoë kayak, bowling, initiation au golf, paintball ou autres activités) au cours de leur stage<br><br>Accueil des autres étudiants en santé :<br>- Constitution d'un groupe de travail dernier trimestre 2022 afin de travailler sur l'organisation et le calendrier de cet accueil compte tenu du fait que les stages sont différents (date, durée) selon les professions<br>- Définir les étudiants en santé à inviter | |
| **Partenaires de l'action** | - CPTS du Barrois<br>- CH de Bar le Duc/ GHT Cœur Grand Est<br>- CC Portes de Meuse<br>- DT ARS 55<br>- Meuse Attractivité<br>- Office de tourisme Sud Meuse<br>- Professionnels de santé du territoire | |
| **Public visé** | ☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐**Autre (**Précisez) : | **Précisez si professionnels** :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2"></td><td>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">Pays Barrois (CA Meuse Grand Sud- Copary- CC des Portes de Meuse- PETR Cœur de Lorraine)</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3">Tous les 6 mois lors de l'arrivée des internes en stage sur le territoire (mai et novembre)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2">Pour chaque accueil des internes (2 par an) :<br>- 2300€ (repas-vin d'honneur) : CA Meuse grand Sud<br>- 1200€ rémunération des professionnels de santé intervenant au cours de cette journée par la CPTS du Barrois<br>Total : 3500€/accueil des internes soit 7 000€/an<br>Pour chaque activité de cohésion de groupe des internes (2 par an) : 125€ + repas de 11 participants (460€)<br>Total : 585€/ activité de cohésion soit 1170€/an<br>Accueil des autres étudiants en santé (2 par an sur le même modèle que les internes) : 7 000 €/an<br><br>Total : 15 170€</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud : 9200€<br>CPTS du Barrois : 5970 €<br>CC Portes de Meuse :</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2">Location salle pour réunions préparatoires et journée d'accueil (CA Meuse grand Sud)<br>Création de la plaquette de jeu par l'Office de Tourisme<br>Temps de coordinatrice en projets de santé de la CA/ coordinatrice CLS Portes de Meuse et coordinatrice CPTS du Barrois pour l'organisation, démarchages des commerçants, réunions et animations des journées</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="3">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="3">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☒OUI ☐NON<br><br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☒Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Méthode d'évaluation envisagée** :<br>Enquête de satisfaction des étudiants à l'issue de chaque journée d'accueil<br><br>**Indicateurs de processus** :<br>Nombre de journées d'accueil prévues / réalisées<br>Nombre de participants à chaque journée (prévu/réel)<br>Profil des participants à chaque journée (tranche d'âge, type de public/professionnel, lieu de résidence)<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>Niveau de satisfaction des participants pour chaque journée d'accueil (enquête de satisfaction) |

| FICHE ACTION 1.8 | Opération « 48h pour vous séduire » | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☒Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le diagnostic santé met en évidence :<br>- Vieillissement et manque de médecins généralistes (moyenne d'âge 59,7 ans) et spécialistes<br>- Le territoire manque de dentistes, orthophonistes et kinés<br>- Le % d'habitants sans médecin traitant désigné augmente (6% des répondants au questionnaire de 2021 n'ont pas de médecin traitant désigné et la cause principale est le départ en retraite de leur médecin traitant)<br>Plusieurs actions sont mises en place sur le territoire pour attirer les professionnels de santé, futurs professionnels et faciliter leur installation.<br>L'une de ces actions pour attirer les professionnels est « l'opération 48h pour vous séduire » qui vise à leur montrer le potentiel de l'agglomération, leur faire rencontrer des confrères, leur faire goûter aux spécialités, … | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☒Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☒Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☒Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément<br>☐Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels et futurs professionnels de santé | |
| **Objectifs opérationnels** | Organiser un week-end découverte du territoire pour les professionnels de santé susceptibles d'être intéressés par une installation sur l'agglomération | |
| **Étapes de mise en œuvre — Description** | - Mise en place de réunions de travail avec la CPTS du Barrois, Meuse attractivité, pôle emploi, l'office de tourisme du sud meusien et les professionnels de santé pour organiser un week-end découverte pour les professionnels de santé susceptibles d'être intéressés par une installation sur le territoire<br>- 1er essai de l'opération en juin puis septembre 2021 pour la MSP de Ligny | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="3">en barrois<br>- Réunion du groupe de travail fin 2022/2023 pour retravailler le projet et sa communication</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="3">Meuse attractivité, CPTS du Barrois, Office de tourisme du Sud Meusien, CH Bar le Duc, CC Portes de Meuse, Pôle emploi, CCI Meuse, Ordre des médecins</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td colspan="2">☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">Agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3">Réunion avec la CC Portes de Meuse, la CPTS du Barrois et Meuse attractivité fin 2022/ début 2023 pour proposer une opération sur 2024 avant l'ouverture de la MSP de la Côte Ste Catherine et de la MSP Cœur de ville</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2">Hébergement- repas- activités et communication : 5000€/an<br>+ intervenants</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud<br>CPTS du Barrois</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2">Location salle pour réunions préparatoires et week-end d'accueil<br>Temps de coordinatrice en projets de santé de la CA/ coordinatrice CLS Portes de Meuse et coordinatrice CPTS du Barrois pour l'organisation</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="3">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Système de soins<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br><br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>Nombre et typologie des partenaires associés à l'opération<br>Types de supports de communication<br>Nombre de réunions de préparation prévues / réalisées<br><br>**Indicateurs de résultat** :<br>Nombre de participants à l'opération (prévu/réel)<br>Profil des participants à l'opération (tranche d'âge, type de professionnel, origine géographique) |

| FICHE ACTION 1.9 | Création d'un site internet à destination des professionnels de santé en recherche d'un emploi ou stage sur le territoire « Installe-toi en Meuse » | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☒Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | CPTS du Barrois |
| | *Personne référente* | Marion LOUIS |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | La démographie médicale et paramédicale est en forte baisse sur le territoire avec un vieillissement et un manque flagrant de médecins généralistes (moyenne d'âge 59,7 ans) et spécialistes<br>Le territoire manque également de dentistes, orthophonistes et kinés….<br>Le % d'habitants sans médecin traitant désigné augmente (6% des répondants au questionnaire de 2021 n'ont pas de médecin traitant désigné et la cause principale est le départ en retraite de leur médecin traitant)<br>Le territoire a besoin de médecins et professionnels de santé pour combler les départs en retraite effectifs et à venir. Ce site internet va permettre de rendre visible les postes disponibles en libéral, en hospitalier et dans le médico-social sur l'ensemble du Département de la Meuse et montrer les atouts de celui-ci (écoles, immobilier, activités…) afin d'attirer les professionnels | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☒Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☒Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels et futurs professionnels de santé | |
| **Objectifs opérationnels** | Création d'un site internet à destination des professionnels et futurs professionnels de santé en recherche d'un emploi ou d'un stage, potentiellement intéressés par une installation sur le territoire, afin de leur présenter toutes les offres sur le Département ainsi que les structures de santé et le potentiel de chaque ville/village (écoles…) | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Fin 2021, prise de contact entre CPTS du Barrois et le Département pour le projet de site internet<br>1er trimestre 2022, le service informatique du Département commence à travailler sur le projet<br>Livraison du site prévu en septembre ou octobre 2022 | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Mise à jour régulière par la coordinatrice de la CPTS en lien avec les coordinatrices de CLS</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">CPTS du Barrois- CPTS Sud Meuse – CPTS du Nord Meusien<br>Département de la MEUSE (Bruno Nicolle- service informatique du CD 55)<br>Coordonnateurs CLS de la Meuse</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☒De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Département de la Meuse</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">1er trimestre 2022 : collaboration entre la CPTS du Barrois et le Département de la Meuse pour créer un site internet dédié à l'emploi et stage des professionnels de santé<br>Octobre 2022 : présentation du projet aux partenaires<br>2023 : communication et mise en place du site internet avec mises à jour réalisées par les différentes CPTS du Département en lien avec les coordinatrices CLS</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>Département de la Meuse</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Intégré au fonctionnement du CD 55 et de la CPTS du Barrois</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Déploiement de la page internet<br>- Nombre d'offres d'emploi disponibles sur le site<br><br>**Indicateurs de résultat** :<br>- Nombre de visiteurs de la page "installe-toi en Meuse " |

# Axe 2 : Améliorer le cadre de vie du territoire

- **Fiche action 2.1** : Action à l'intention des chauffeurs de bus du territoire concernant les problématiques PMR
- **Fiche action 2.2** : Développement de la semaine de la mobilité sur le territoire
- **Fiche action 2.3** : Accompagnement de la population aux bons gestes en matière de gestion des déchets, des écogestes
- **Fiche-action 2.4** : Expérimentation de « zones sans gaz d'échappement » autour des écoles
- **Fiche-action 2.5** : Améliorer la visibilité et lisibilité des dispositifs liés au mal-logement et habitat dégradé
- **Fiche-action 2.6** : Lutte contre les espèces nuisibles sur le territoire et punaises de lit

| **FICHE ACTION 2.1** | **Action à l'intention des chauffeurs de bus du territoire concernant les problématiques PMR** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☒Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | Agglomération Meuse Grand Sud- service Mobilité |
| | *Personne référente* | Jérémy Moreau, chargé de mission mobilité |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le diagnostic de la CA Meuse Grand Sud met en évidence plusieurs points :<br>- Une population âgée sur le territoire puisqu'en 2017, la part des + de 75 ans sur Bar le Duc : 12% et sur la CA Meuse Grand Sud : 11% contre 10% en Meuse et 9% en France métropolitaine<br>- Un réseau de transport à optimiser<br>- Difficulté de mobilité des PA/PH<br><br>Le territoire compte beaucoup de personnes âgées mais également des personnes ayant des difficultés à se déplacer. L'accès aux transports en commun peut être compliqué si le bus ne stationne pas correctement contre le quai d'accès, le voyage en bus pour ces personnes peut être difficile si la conduite du chauffeur n'est pas adaptée. Ces problématiques sont également valables pour les habitants avec des enfants en poussettes. | |

<table>
<tr><td>Lien avec le projet régional de santé (PRS)</td><td colspan="2">☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☒ Pas de lien avec le PRS</td></tr>
<tr><td>Objectif général</td><td colspan="2">Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire</td></tr>
<tr><td>Objectifs spécifiques</td><td colspan="2">Renforcer les compétences des professionnels intervenants dans le champ de la mobilité traditionnelle, douce et inclusive sur le territoire</td></tr>
<tr><td>Objectifs opérationnels</td><td colspan="2">Organiser des sessions de sensibilisation pour les chauffeurs de bus sur la problématique des PMR</td></tr>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre – Description</td><td colspan="2">- Un « diagnostic en roulant » sera fait par l'équipe du service développement social de la CA Meuse Grand Sud accompagnée des élues en charge de la santé afin de faire une évaluation des difficultés que les usagers et les chauffeurs de bus peuvent rencontrer notamment au niveau de l'accès.<br>- Les chauffeurs de bus de la société TRANSDEV bénéficient tous les 5 ans d'une formation continue obligatoire avec un module « PMR ». Pour compléter cette formation, Transdev, à partir des exemples de formations existantes, va définir un programme de formation sur-mesure d'accompagnement des conducteurs de bus afin de les sensibiliser au handicap en ciblant les besoins réels de l'environnement local<br>- Une communication sera faite auprès du public sur la formation sur-mesure des chauffeurs<br>- Un nouveau diagnostic en roulant sera ensuite effectué pour faire un point sur l'amélioration de cette problématique.</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Transdev</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐ Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☒Autre (Précisez) : chauffeurs de bus du réseau TUB</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">- 1er diagnostic en roulant fin 2022- début 2023<br>- Benchmark des formations fin 2022<br>- Programme sur-mesure 1er semestre 2023</td></tr>
<tr><td rowspan="2"></td><td>Budget global prévisionnel</td><td>Interne à TRANSDEV</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>Transdev</td></tr>
</table>

| | | |
|---|---|---|
| **Financement** | Autres ressources mobilisables *(Matériel, humaine)* | |
| **Déterminants de santé visés** | **Mode de vie**<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) | |
| | **Conditions de vie**<br>☐Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☐Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail | |
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social | |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité | |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* | |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation | |
| | ☐Autres : | |
| **Politiques Publiques concernées** | | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources | |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de professionnels de la route formés<br>- Nombre de sessions de formation sur mesure<br><br>**Indicateurs de résultat** :<br>- Évolution du diagnostic en roulant | |

| FICHE ACTION 2.2 | Développement de la mobilité sur le territoire | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | Agglomération Meuse Grand Sud |
| | *Personne référente* | Jérémy Moreau, *chargé de mission mobilité*<br>Didier Pierrot, *Directeur CIAS et cohésion sociale* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le diagnostic de la CA Meuse Grand Sud met en évidence plusieurs points :<br>- Une population âgée sur le territoire puisqu'en 2017, la part des + de 75 ans sur Bar le Duc : 12% et sur la CA Meuse Grand Sud : 11% contre 10% en Meuse et 9% en France métropolitaine<br>- Manque d'informations et de lisibilité sur l'offre existante<br>- Un réseau de transport à optimiser<br>- Difficulté de mobilité des PA/PH<br>La C. A…est un territoire très contrasté (urbain/rural) avec un enjeu d'accès aux soins pour les habitants des communes les moins peuplées.<br>Les services de transport existent mais sont parfois méconnus. L'enjeu de cette semaine de la mobilité est de faire découvrir ou redécouvrir les différentes façons de se déplacer sur le territoire. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☒ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer la visibilité, lisibilité de l'offre de mobilité traditionnelle, douce et inclusive sur le territoire | |
| **Objectifs opérationnels** | Mettre en place un événement sur les modes de transports proposés par la CA | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Lors de la semaine de la mobilité – édition 2022 :<br>- Promotion du réseau de bus au sein de l'agence TUB de Bar le Duc<br>- Location gratuite de vélo<br>- Gratuité des TUB sur le réseau le samedi et le dimanche | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Parcours intermodal sous forme de jeu afin de montrer les facilités pour prendre le TUB<br>- Communication sur l'autopartage avec explications sur la mise en route du véhicule sur place<br>- Afin de communiquer sur le transport à la demande (TAD), organisation d'une réunion avec les secrétaires de mairie des petites communes de la CA et des présidents d'association de village pour leur expliquer le TAD, ceux-ci pourront ensuite transmettre les informations aux habitants de leur commune.<br>Les actions de la semaine de la mobilité sont susceptibles d'évoluer les années suivantes en fonction des besoins des habitants.<br><br>Concernant la mobilité douce sur le territoire, outre la gratuité des vélos durant cette semaine, le schéma Directeur des sports de la CA Meuse Grand Sud s'est fixé pour objectif « Des berges du canal aménagées et reliant les communes et les sportifs entre eux » avec lancement d'une étude de faisabilité portant sur un projet d'aménagement connecté aux réseaux cyclables européens, nationaux et régionaux.</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">TRANSDEV pour la semaine de la mobilité<br>VNF- Département- communes et élus pour la mobilité douce</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☒Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre(Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2022<br>Actions réitérées chaque année lors de la semaine de la mobilité</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>TRANSDEV</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Location salle de réunion pour information TAD<br><br>Organisation de la semaine par le chargé de mission mobilité et le transporteur TRANSDEV Bar-le-Duc</td></tr>
<tr><td>Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | **Conditions de vie**<br>☐Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☒Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail |
| | **Environnement social**<br>☒Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☐NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie d'actions mises en place par rapport au nombre prévu, durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle)<br>- Lieu de réalisation des actions<br><br>**Indicateurs de résultat** :<br>- Niveau de satisfaction des participants vis-à-vis de l'évènement |

| FICHE ACTION 2.3 | Accompagnement de la population aux bons gestes en matière de gestion des déchets | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | C.A Meuse Grand Sud- service déchets ménagers |
| | *Personne référente* | Cédric Bertrand, chargé de prévention<br>Emmanuelle Dos Reis, ambassadrice de tri |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En 2020, sur la CA MGS, :<br>- 7 887 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées et traitées<br>- 1 869 tonnes de déchets recyclables collectées et valorisées<br>- 1 114 tonnes de verre collectées et valorisées<br>- 196 tonnes de carton collectées et valorisées<br>- 87 072 passages en déchèteries<br>- 7 635 tonnes de déchets collectés en déchèteries<br>- 481 rendez-vous pour la collecte des encombrants soit 25 tonnes collectées<br>Lors de l'enquête santé de 2021, 28% de répondants souhaitent améliorer la gestion des déchets et certains signalent la présence de déchets dans les espaces verts, un problème de compostage dans les appartements, un manque de bacs à mégots sur BLD<br>Le tri des déchets est relativement bien suivi sur le territoire et peut être encore amélioré. La réglementation concernant le tri des déchets, le compostage évolue et il est important de communiquer auprès des habitants avant sa mise en application. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☒ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les connaissances des habitants en matière de développement durable, santé environnementale | |
| **Objectifs opérationnels** | Sensibiliser les habitants aux bons gestes en matière de gestion des déchets : tri, lavage des poubelles, interdiction du brûlage des déchets verts… | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Mise en place de d'actions de sensibilisation, d'information (nouvelles réglementations concernant le tri, le compostage) et d'aides à la gestion des déchets :<br>- Ateliers/animations de sensibilisation au tri et compostage lors de manifestations : Tour de France féminin, marché bio, les jeudis de l'esplanade… | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Distribution de kits « zéro déchet »<br>- Animations auprès d'associations, centres sociaux…<br>- Sensibilisation au tri des publics allophones avec intervention à l'AMATRAMI<br>- Communication auprès des habitants : calendriers de passage des OM/ tri sélectif, flyers (évacuation des encombrants)<br>- Portes ouvertes au service OM, visite de la déchèterie et de la ressourcerie<br>- Réunions publiques d'informations<br>- Interventions sur les communes qui le souhaitent pour proposer un accompagnement spécifique sur le tri des déchets et le compostage<br>Actions de sensibilisation auprès des jeunes :<br>- Mise en place d'ateliers de sensibilisation aux gestes de tri dans les établissements scolaires<br>- Accompagnement des éco-délégués dans leurs missions afin qu'ils puissent transmettre davantage d'informations à leurs camarades<br>- Travail sur les quantités lors du service de cantine pour éviter le gaspillage<br>- Marche « ramassage des déchets » avec le Conseil municipal des jeunes de Velaines<br>- Portes ouvertes du service OM aux enfants des centres de loisirs pour découvrir le ramassage et le tri des déchets<br>- Travail en lien avec Uni-cités sur le questionnaire aux habitant concernant les composteurs partagés<br>- Visite de la Ressourcerie de Bar le Duc avec l'école de la 2ème chance<br><u>Projets</u> :<br>- Intervention auprès des commerçants barisiens pour améliorer le ramassage des cartons<br>- Intervention dans les grandes surfaces à la rencontre des consommateurs pour aborder la problématique des emballages<br>- « Tri-porteur », à la rencontre des habitants en vélo (triporteur aux couleurs du service OM)<br>- Composteurs collectifs :<br>• Sensibilisation des habitants des immeubles collectifs à l'utilisation de composteurs collectifs<br>• Création de ces composteurs collectifs par le SILO et l'AMSEAA<br>• Installation des composteurs au pied des immeubles et habitats collectifs<br>- Par l'intermédiaire des mairies, informer les habitants sur l'interdiction du brûlage des déchets afin de préserver la qualité de l'air</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Ressourcerie de Bar le Duc- OPH- associations du territoire-AMIE- Uni-cités- Centre de loisirs du territoire – éducation nationale- écoles primaires de la CA- éco-délégués des collèges et lycées de la CA<br>ATMO Grand Est pour les actions sur la qualité de l'air</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☒Autre : commerçants et artisans</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Sur 2023 :<br>- Interventions prévues sur les grandes animations du territoire (marché bio…), dans les écoles<br>- Mise en place d'un 1er composteur collectif au niveau du CIAS afin de sensibiliser, entamer les discussions, répondre aux questions des habitants<br>- Poursuite des ateliers mis en place sur 2022<br>- Interventions de sensibilisation dans une démarche « d'aller vers » avec le « Tri-porteur » : informations sur le tri des déchets aux pieds des immeubles d'habitation, dans les quartiers et villages</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>CA MGS, ADEME, Département</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Coordination et animation : 2 agents du service OM</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☒Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☒Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contexte économique et politique<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions socio-économiques<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation</td></tr>
<tr><td colspan="2">☐Autres :</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie d'actions mises en place<br>- Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle), lieu de réalisation des actions<br>- Nombre de composteurs collectifs installés<br>- Types de supports de communication<br><br>**Indicateurs de résultat** :<br>- Différence de tonnage entre OM résiduelles collectées et traitées et les déchets recyclables et collectés (rapport d'activités de la CA MGS) |

| FICHE ACTION 2.4 | Expérimentation de « zones sans gaz d'échappement » autour des écoles | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☒Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *M. Pierrot (Directeur CIAS et cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le taux de mortalité liée au tabac sur la CA Bar-le-Duc Sud Meuse est de 128.7/100 000 habitants (avec 60 décès constaté sur la période 2009-2013), ce nombre de décès liés au tabagisme est le plus important des 15 EPCI meusiens<br>Lors de l'enquête santé en 2021 : 24% des répondants souhaitent une amélioration de la qualité de l'air extérieur<br>Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire, la pollution de l'air est responsable chaque année, de plus de 400.000 décès prématuré en Europe, dont 48.000 rien qu'en France<br>Pour cela, depuis janvier 2022, à l'initiative du comité départemental de la ligue contre le cancer en lien avec l'ARS et pour éliminer l'exposition au tabagisme passif et préserver l'environnement des mégots, il est désormais interdit de fumer dans un périmètre de 50 mètres autours des entrées des écoles maternelles et élémentaires, crèches de Bar le Duc mais également autours des écoles de Longeville en Barrois, Naives Rosières, Fains-Veel et Velaines.<br>Toutefois, d'autres fumées polluent l'environnement des écoles. En effet, le constat est régulièrement fait, les parents qui attendent leurs enfants à la sortie de l'école laissent leur moteur de voiture tourner parfois 10-15 minutes, rejetant inutilement des gaz et des particules, et nuisant à la qualité de l'air en ville et à la santé des enfants. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'engagement politique du territoire en matière de prévention des maladies chroniques et cancers | |
| **Objectifs opérationnels** | Proposer des zones, aux alentours des écoles, sans tabac et moteurs de voiture éteint | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre - Description</td><td colspan="2">Instaurer de « zones sans gaz d'échappement » aux abords des écoles de la CA pour éviter aux enfants de respirer les gaz d'échappements lorsqu'ils sortent de l'école<br>Sans gaz d'échappement signifie « moteur éteint quand on attend son enfant »<br>Cette action ne se veut pas répressive mais pédagogique<br>L'instauration de cette expérimentation se fera en suivant les recommandations du guide de l'IREPS Grand Est « Améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles-repères méthodologiques » afin d'approfondir l'expérimentation</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Comité départemental de la ligue contre le cancer<br>DT ARS 55</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☒Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Médecine scolaire : Dr Deville<br>ATMO Grandest</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☒Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de lieux identifiés "sans gaz d'échappement" sur le territoire<br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Évolution du taux de voitures à l'arrêt ayant le moteur éteint à proximité des écoles T0/T1 |

| FICHE ACTION 2.5 | Améliorer la visibilité et lisibilité des dispositifs liés au mal-logement et habitat dégradé | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie des habitants sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le CISPD et les partenaires locaux sont régulièrement sollicités par des situations de syllogomanie et/ou d'habitat dégradé.<br>Des mesures existent sur le territoire comme la « plateforme Habitat » et le « permis de louer » qui vient d'être mis en place sur les 2 principales villes de l'agglomération et d'autres actions vont prochainement voir le jour.<br>L'enjeu est de rendre visible ces actions pour favoriser et faciliter le repérage des situations d'habitat indigne, leur traitement et l'accompagnement des ménages en difficulté | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer la visibilité et la lisibilité des acteurs/dispositifs intervenant dans le champ de l'habitat et/ou du développement durable à l'échelle du territoire ou du département pour les habitants et acteurs du territoire du CLS (professionnels, bénévoles, élus…) | |
| **Objectifs opérationnels** | - Sensibilisation des partenaires et professionnels de santé à la problématique de l'habitat dégradé<br>- Communication auprès des habitants sur le dispositif « Histologe »<br>- Communication sur le dispositif du Département pour accompagner les personnes en difficulté sur leur logement | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Par le biais des différents moyens de communication dont dispose la communauté d'agglomération :<br>- Relayer les informations de la plateforme habitat (DDT, ARS, DIL, MSA, Département) lorsqu'elle organise des campagnes de sensibilisation sur le thème de l'habitat, le repérage de l'habitat dégradé à destination des élus, MDS, tutelles, ADMR, ILCG, professionnels de santé…. | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Relayer l'information sur le dispositif « Histologe » auprès des habitants afin de les prévenir, les rassurer sur le fait que l'équipe d'intervention sera à leur écoute, sans aucun jugement<br>- Relayer l'information sur la mise en place de l'équipe pluriprofessionnelle au sein des maisons de la solidarité du Département afin d'accompagner les personnes en difficulté sur leur logement, prendre en charge les personnes en situation de mal-logement.</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">DT ARS- Département de la Meuse- Plateforme habitat de la Meuse</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Territoire de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Dispositif Histologe mis en place sur le Département en 2023<br>Équipe d'accompagnement des personnes en difficulté sur leur logement : fin 2022</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Service communication de l'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☒Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☒Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de sessions de sensibilisation mises en place<br>- Types de supports de communication<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>- Niveau de satisfaction des participants pour chaque action du projet |

| FICHE ACTION 2.6 | Lutte contre les espèces nuisibles sur le territoire et punaises de lit | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En matière de santé/environnement, certains nuisibles sont aux portes de notre territoire ou déjà présents.<br>Ambroisie, chenille urticante/processionnaire, frelon asiatique, tous sont problématiques pour l'homme ou l'animal car pouvant entrainer des réactions allergiques plus ou moins importantes selon la sensibilité développée.<br>La présence de ces espèces peut être importante dans des zones sensibles (parcs, zones urbanisées …) augmentant le risque pour les habitants du territoire.<br>Ajouté à ces espèces nuisibles, le diagnostic santé de 2021 a fait ressortir le fait qu'un certain nombre logements sur le territoire étaient infestés de punaises de lit. Si les bailleurs sociaux ont une certaine visibilité sur ces infestations et peuvent intervenir, il n'en est pas de même pour les locataires et propriétaires privés. L'enjeu est d'expliquer, prévenir les habitants de ce risque et des moyens à mettre en œuvre pour éviter de ramener des punaises de lits chez soi, de les éradiquer | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Objectif 01.4 - Maîtriser les risques environnementaux : Réduire les risques liés au développement des espèces végétales susceptibles de nuire à la santé et renforcer la prévention des maladies vectorielles<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les compétences des professionnels en matière de lutte contre les espèces invasives (diagnostic, repérage et prise en charge)<br>Renforcer les connaissances des habitants sur les gestes à adopter face aux espèces invasives | |
| **Objectifs opérationnels** | Communiquer sur la conduite à tenir face aux espèces invasives | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre – Description</td><td colspan="3">La CA informera les habitants et les élus via plusieurs canaux de communication (site internet, réseaux sociaux, ateliers, formations…).<br>L'information des habitants se fera sur le dépistage et la conduite à tenir dans le cas de punaises de lit (relai des informations de l'ARS), la présence d'espèces nuisibles sur le territoire<br>En collaboration avec la CPTS du Barrois, une information sera faite aux professionnels de santé sur le dépistage des morsures de punaises de lit et autres espèces nuisibles présentes sur le territoire (tiques, chenilles processionnaires, pollens…), la conduite à tenir, le signalement éventuel à faire auprès de l'ARS<br>Une information sera faite aux acteurs du territoire lorsque des organismes comme Fredon Grand Est (missionné par l'ARS Grand Est) organise des formations dédiées à la lutte contre les ambroisies ainsi que des journées de formation concernant la lutte contre les proliférations de chenilles urticantes et destinées à tous les acteurs mobilisés sur cette thématique.</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="3">DT ARS<br>CPTS du Barrois<br>OPH de la Meuse</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td colspan="2">☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☒De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3">2ème semestre 2023</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2">Service santé et service communication de la CAMGS</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>Information du grand public et des personnes pouvant être en contact avec les espèces nuisibles : risques pour la santé, gestes de prévention, conduite à tenir |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de sessions de sensibilisation mises en place pour les professionnels<br>- Nombre d'informations relayées sur les différents supports<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>- |

# Axe 3 : Renforcer les comportements favorables

- **Fiche-action 3.1** : Sensibiliser les jeunes habitants à la problématique des addictions par le biais d'animations
- **Fiche-action 3.2** : Permettre le développement des compétences psychosociales chez les enfants
- **Fiche-action 3.3** : Expérimenter de nouveaux espaces sans tabac
- **Fiche-action 3.4** : Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser les bases en santé mentale"
- **Fiche-action 3.5** : Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser les bases de la lutte contre les addictions
- **Fiche-action 3.6** : Sensibiliser les habitants du territoire aux problématiques de santé mentale lors de la semaine de la santé mentale
- **Fiche-action 3.7** : Adhésion du territoire à la charte « Villes actives du PNNS »
- **Fiche-action 3.8** : Mise en place du programme NUT&S, nutrition et sensorialité, sur le territoire
- **Fiche-action 3.9** : Promouvoir l'éducation nutritionnelle et le bien-manger auprès des habitants de l'agglomération Meuse grand Sud
- **Fiche-action 3.10** : Promouvoir le dépistage des cancers dont le cancer colorectal sur le territoire
- **+ Action en réflexion n°3** : Mise en œuvre du sport-santé dans le cadre du schéma directeur des sports sur le territoire

| **FICHE ACTION 3.1** | **Sensibiliser les habitants à la problématique des addictions par le biais d'animations** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Addictions France* |
| | *Personne référente* | *Maud Cérabona, Cheffe de service* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En 2016, la Meuse enregistre un taux d'interpellations pour état d'ivresse sur la voie publique supérieur à la France métropolitaine (15,7 vs 11,7 interpellations pour 10 000 habitants) mais légèrement plus bas que celui de la région (17,8 int. pour 10 000 habitants). | |

| | |
|---|---|
| | Le nombre de séjours en psychiatrie liés à l'usage d'alcool en Meuse est de 313 en 2017 soit un taux de 164,2/100 000 habitants contre 77,3 dans le Grand Est et 88,3 en France Métropolitaine<br>L'héroïne, une prégnance plus importante en Meuse, et une apparition de la problématique de cocaïne : la proximité de la Meuse avec les Pays-Bas où ont cours de grands trafics de produits stupéfiants, notamment d'héroïne, y favoriserait la présence du produit. La mortalité par surdose dans le département est plus élevée par rapport au Grand Est et à la France métropolitaine.<br>L'enjeu de ces animations est de sensibiliser davantage les jeunes aux dangers des addictions |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒ Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐ Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐ Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐ Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐ Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐ Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐ Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐ Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les compétences individuelles favorables à la santé dans le champ des conduites addictives auprès des publics cibles du territoire |
| **Objectifs opérationnels** | Mettre en place des actions de sensibilisation : escape Game et soirée sans alcool |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Les soirées sans alcool ont été mises en place sur le territoire depuis plus de 10 ans En 2024, elles seront proposées aux jeunes sous un nouveau format avec l'ajout d'un Escape Game de sensibilisation aux addictions crée avec les partenaires et les jeunes du territoire<br>Elles se feront en 2 temps :<br>- Escape Game où, sous forme d'enquête, les jeunes seront sensibilisés aux dangers des addictions + stands du SDIS, police ou gendarmerie pour répondre aux interrogations des jeunes<br>- Soirée dansante sans alcool organisée avec les jeunes afin de leur montrer qu'on peut s'amuser sans alcool + Stands de prévention et promotion de la santé tenus par les partenaires<br>Pour cela, dès 2023, mise en place d'un groupe de travail pour la création d'un escape Game :<br>- L'escape Game, parce qu'il est ludique, va permettre de faire passer des messages sur les addictions. Un 1er essai d'escape Game sur le thème des addictions a été proposé en 2021 aux jeunes de la CA MGS et l'enquête de satisfaction a montré qu'ils avaient adhéré à la démarche et compris les messages<br>- L'escape Game sera créé collectivement par les associations travaillant auprès des jeunes (Addictions France, Centres sociaux, AMP…) et avec les jeunes<br>- Parce qu'il sera mobile, plusieurs « référents désignés « pourront utilisés cet escape Game dans les collèges, lors d'événements ciblés… |

<table>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="3">CA MGS, AMP, GHT Cœur Grand Est, CH Bar le Duc, PASS, MiloMouv', PJJ, PAEJ, La Croix Bleue, Mission locale, Info Jeunes Bar le Duc, Sécurité routière</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td colspan="2">☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐ Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3">La CA MGS organisera la 1ère réunion d'information auprès des partenaires afin d'expliquer l'évolution de ces animations : dernier trimestre 2022</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2">Pour les soirées sans alcool / an :<br>- Prestations de services : 10 950€<br>- Repas, boissons, décos : 3 100€<br>- Location salle : 1 000€<br>- Entretien, réparation, nettoyage salle : 300 €<br>- Documentation : 50€<br>- Communication (affiches, flyers…) : 800€<br>- SACEM : 300 € soit 16 500€<br>Pour la création et l'organisation de l'escape Game : à étudier</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2">Pour les soirées sans alcool :<br>- DT ARS : 7740€ inclus dans le cadre du CPOM AAF<br>- MILDECA : 4 500€<br>- Politique de la Ville- ETAT : 3 940€<br>- Département de la Meuse : 4 500€<br>- CA Meuse Grand Sud : 2 056€<br>- CPAM : 3 500€<br>Pour la création de l'escape Game : à voir</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2">Pour les soirées sans alcool/ an :<br>- Rémunération des personnels : 7 792€<br>- Charges sociales : 1 948€ soit 9740€<br>Pour l'organisation de l'escape Game : à étudier</td></tr>
<tr><td>Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Environnement social<br>☐Intégration sociale</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☒OUI ☐NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins<br>☒Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de jeunes participants à l'organisation des animations<br>- Nombre et profil des personnes touchées pour chacune des actions du projet (nombre de participants pour l'escape Game, nombre de visiteurs sur le stand de prévention) (tranche d'âge, type de public, lieu de résidence)<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Niveau de satisfaction des participants pour chaque action du projet (escape Game, stand de prévention) : enquête de satisfaction diffusée lors de la soirée par QR code |

| FICHE ACTION 3.2 | Permettre le développement des compétences psychosociales chez les enfants | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | Addictions France |
| | *Personne référente* | Maud Cérabona, Cheffe de Service |
| **Axe stratégique du CLS** | **Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | La situation sanitaire exceptionnelle de ces deux dernières années a laissé apparaître de nouveaux troubles chez les enfants et adolescents (informations relayées par les acteurs œuvrant auprès de la jeunesse qui s'inquiétaient du mal-être des enfants et adolescents suite aux différents confinements et au contexte incertain).<br>Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. Elles ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé en termes de bien-être physique, mental et social ou quand les problèmes de santé sont liés à un comportement, et quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie.<br>Afin de prévenir les dérives vers les addictions, un des leviers d'action est de développer les compétences psychosociales chez l'enfant | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les compétences individuelles favorables à la santé dans le champ des conduites addictives auprès des publics cibles du territoire | |
| **Objectifs opérationnels** | Mettre en place le programme BEST dans les écoles de la CA Meuse Grand Sud pour :<br>- Amener les élèves à faire des choix éclairés pour leur santé<br>- Amener les élèves à connaitre leurs émotions et les gérer<br>- Amener les élèves à résister aux pressions sociales<br>- Favoriser la cohésion de groupe et trouver des stratégies pour se mettre d'accord | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre - Description</td><td colspan="2">Mise en place du programme BEST à l'école Camille Claudel de Bar le Duc (3 classes de CM1/CM2- établissement en QPV) et l'école du Bouvret à Tronville en barrois (1 classe- établissement en REP) pour développer les compétences psychosociales des enfants de CM1/CM2 afin d'éviter ou de retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives<br>Le projet se compose de 5 séances de 2h par classes auprès des élèves de CM1 :<br>- 2 séances sur l'estime de soi dont les objectifs sont de mieux se connaitre, être en capacité de se présenter au groupe, prendre conscience de son individualité et celle des autres ; être en capacité de reconnaitre ses qualités et ses compétences.<br>- 2 séances sur la gestion des émotions dont les objectifs sont de reconnaitre nos émotions et celles des autres et comment elles peuvent nous envahir et apprendre à y faire face.<br>- 1 séance sur le positionnement dans un groupe en tentant de résoudre un problème par la coopération<br>Ainsi que de 3 séances de 2 heures auprès des CM2 :<br>- 2 séances sur les influences et la pression sociales<br>- 1 séance sur la gestion de conflit.<br>En suivant les recommandations du référentiel Santé Public France sur le développement des compétences psychosociales, 10 séances seraient nécessaires</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud<br>Mildeca , Éducation Nationale</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Mise en place sur l'année scolaire 2022/2023 sur l'école du Bouvret de Tronville en Barrois et l'école Camille Claudel de Bar le Duc<br>Chaque école est suivie sur 2 ans (CM1 et CM2)<br>Sur 2023, réflexion sur le choix d'autres écoles qui pourraient bénéficier de ce programme dès la rentrée 2023 avec :<br>- Réunion en visio-conférence avec les responsables des écoles de la CA MGS pour présenter le projet BEST et connaitre les écoles intéressées pour y participer<br>- Trouver les financements</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td>Matériel : 200€<br>Rémunération du personnel : 5 632€<br>Charges sociales : 1408€<br>Total :7 240€</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>ARS inclus dans le CPOM AAF</td></tr>
<tr><td>Autres ressources</td><td>Animation des séances par la chargée de prévention – Association Addictions France</td></tr>
</table>

| | | |
|---|---|---|
| | mobilisables *(Matériel, humaine)* | Matériel de bureau, informatique et outils d'animation |
| **Déterminants de santé visés** | **Mode de vie**<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) | |
| | **Conditions de vie**<br>☐Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☐Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail | |
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social | |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité | |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* | |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation | |
| | ☐Autres : | |
| **Politiques Publiques concernées** | | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources | |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et profil des élèves participant au programme BEST (tranche d'âge, type de public, lieu de résidence)<br>- Nombre de séances mises en place par rapport au nombre prévu par classe, durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle), lieu de réalisation des actions<br>**Indicateurs de résultats** :<br>- | |

| FICHE ACTION 3.3 | Expérimenter de nouveaux espaces sans tabac | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☐Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☒Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *M. Pierrot (Directeur CIAS et cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le taux de mortalité liée au tabac sur la CA Bar-le-Duc Sud Meuse est de 128.7/100 000 habitants (avec 60 décès constaté sur la période 2009-2013), ce nombre de décès liés au tabagisme est le plus important des 15 EPCI meusiens<br><br>L'enquête de santé réalisée en 2021 a montré que 24% des répondants souhaitent une amélioration de la qualité de l'air extérieur<br>Chaque année en France, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme, dont 45 000 cancers. Le tabac est la 1ère cause de cancer cancers évitables.<br>Pour cela, depuis janvier 2022, à l'initiative du comité départemental de la ligue contre le cancer et en lien avec l'ARS et pour éliminer l'exposition au tabagisme passif et préserver l'environnement des mégots, il est désormais interdit de fumer dans un périmètre de 50 mètres autours des entrées des écoles maternelles et élémentaires, des crèches de Bar le Duc. Sur les autres communes de la CA, Longeville en Barrois, Naives-Rosières, Fains-Veel et Velaines ont également mis en place des espaces sans tabac aux abords de leurs écoles.<br>Toutefois, pour sensibiliser davantage enfants et parents au danger du tabagisme, d'autres écoles de la CA et d'autres lieux publics doivent devenir des espaces sans tabac | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Objectif 01.0 - Faire passer la part des fumeurs quotidiens sous la barre des 20%<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'engagement politique du territoire en matière de prévention des maladies chroniques et cancers | |
| **Objectifs opérationnels** | Proposer d'autres zones sans tabac au sein de l'agglomération | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre - Description</td><td colspan="3">Actions à mettre en place en se rapprochant éventuellement de Grand Est sans tabac (GEST) qui porte le projet de « villes pilotes sans tabac » :<br>- Faire un état des lieux des zones sans tabac existantes<br>- En collaboration avec le Conseil communautaire et, identifier les zones où il serait opportun d'en ajouter : parcs municipaux, médiathèques…<br>- Élaborer un calendrier de mise en place de ces zones</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="3">Comité départemental Meuse ligue contre le cancer<br>DT ARS 55</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td colspan="2">☒Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2">Service santé, communication et technique de la CA</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☒Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="3">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de communes ayant instauré un Espace Sans Tabac<br>- Nombre et typologie de supports de communication utilisés<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>- Évolution du nombre de zones sans tabac sur la CA |

| FICHE ACTION 3.4 | Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser les bases en santé mentale | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Les partenaires du CISPD et les acteurs du territoire sont régulièrement confrontés à des situations où la santé mentale joue un rôle prépondérant. La grande majorité de ces partenaires n'a peu ou pas de notions en santé mentale et se trouve démunie face à ces problématiques.<br>Les formations telles que celle proposées en octobre 2022« Syndrome de Diogène et syllogomanie : quels accompagnements » donnera des outils aux partenaires afin de mieux dépister et appréhender les problématiques de santé mentale et d'addiction sur le territoire | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Améliorer les compétences des professionnels à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques | |
| **Objectifs opérationnels** | Mettre en place des formations « sur-mesure » pour les acteurs locaux, partenaires de la CA sur des problématiques de santé mentale et de lutte contre les addictions | |
| **Étapes de mise en œuvre — Description** | Communiquer avec le coordonnateur PTSM sur les thèmes de formation choisis afin d'éviter les doublons et pouvoir également participer à quelques formations proposées dans le cadre du PTSM.<br>En fonction des besoins des partenaires du territoire, proposer des journées de formation sur les thèmes de la santé mentale y compris les formations GEPS (groupement d'études et de prévention du suicide) sur 3 niveaux notamment pour former des professionnels sur les niveaux 2 (évaluation/orientation) et 3 (gestion de crise).<br>Profiter de ces formations pour informer les professionnels de l'existence des 2 autres dispositifs de prévention du suicide que sont le 3114 (le numéro | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">national) et Vigilans (dispositif de « re-contact » des personnes ayant été hospitalisées suite à une tentative de suicide)</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Coordonnateur PTSM Meuse</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☒De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Proposer au minimum 2 sessions de formation par an aux partenaires :<br>1ère formation proposée, les 17/18 octobre 2022, « Syndrome de Diogène et syllogomanie : quels accompagnements »</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td>Formation 2600 € X 2<br>Repas des participants 150€ X2<br>Soit 5 500€/an</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>DT ARS en lien avec le PTSM Meuse<br>CA MGS</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Organisation des formations par coordinatrice en projets de santé<br>Location de salle</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☒Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br><br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus :**<br>- Nombre de sessions de formation (prévu/réalisé)<br>- Nombre de professionnels formés (prévu/réalisé)<br>- Profil des professionnels formés<br><br>**Indicateurs de résultat :**<br>- Satisfaction des participants à la formation |

| FICHE ACTION 3.5 | Proposer des formations aux acteurs locaux pour poser les bases de la lutte contre les addictions | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Addictions France* |
| | *Personne référente* | *Maud CERABONA, cheffe de service* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le parcours de santé des habitants du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Sur le territoire de la MEUSE, les données disponibles indiquent une problématique importante concernant les addictions :<br>• Nombre élevé d'interpellations pour usage de cannabis et d'héroïne<br>• Forte proportion de fumeurs quotidiens : 31% dans le Grand Est contre 27,9% en France Métropolitaine<br>• Nombre d'interpellations pour état d'ivresse sur la voie publique : 15,7 interpellations pour 10 000 habitants en Meuse contre 11,7 en France Métropolitaine<br>• Nombre d'interpellations liées aux ILS (infractions à la législation sur les stupéfiants) : La Meuse fait partie du 1er tiers (26ème sur 96) des départements les plus concernés par les interpellations liées aux ILS en France Métropolitaine et est le second département parmi les départements ruraux<br>• Part de l'héroïne dans les saisies de stupéfiants (36% contre 5% en France)<br>• Importance de la mortalité par surdose de tabac et d'alcool<br>Former les partenaires sur cette problématique des addictions est indispensable pour mieux dépister, prévenir, orienter et prendre en charge les habitants de la CA MGS confrontés aux addictions | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Améliorer les compétences des professionnels à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques | |
| **Objectifs opérationnels** | Mettre en place des formations sur les bases des conduites addictives pour les professionnels pour :<br>- Améliorer le repérage des habitants de la Meuse ayant une problématique addictive | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Améliorer l'orientation des personnes repérées sur les structures adéquates<br>- Former les professionnels du milieu socio-éducatif de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud<br>- Permettre à l'ensemble des professionnels du secteur d'avoir un langage commun, de savoir repérer et orienter vers les structures adéquates et de connaître ces structures et leurs fonctionnements</td></tr>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre — Description</td><td colspan="2">1ères formations proposées au 1er semestre 2022 :<br>- Formation de 3 jours sur « les conduites addictives : prévenir, repérer et accompagner » à destination des professionnels du secteur socio-éducatif<br>- Formation d'une ½ journée sur le RPIB (repérage précoce et intervention brève) à destination des professionnels de santé<br><br>Prochaines dates de formation envoyées aux partenaires par mail par la CA MGS</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud<br>CPTS du barrois</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☒Autre (Précisez) : de l'éducatif, judiciaire et sportif</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Dès 2022</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td>1450€/par jour de formation + les frais annexes.<br>Formation de 3 jours : 4800€ tout compris</td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>ARS dans le cadre du CPOM AAF</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☒Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br><br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre de sessions de formation (prévu/réalisé)<br>- Nombre de professionnels formés (prévu/réalisé) par action (formation 3 jours / formation 1/2 journée)<br>- Profil des professionnels formés pour chaque action (fonction, organisme)<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Satisfaction des participants à la formation (enquête de satisfaction à l'issue de la formation) |

| FICHE ACTION 3.6 | **Sensibiliser les habitants du territoire aux problématiques de santé mentale** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire** | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le nombre de séjours en psychiatrie pour troubles mentaux et du comportement liés à l'usage d'une substance psychoactive est de 435 en 2017 sur le territoire soit un taux de 228,2/ 100 000 habitants contre 104,8 dans le Grand Est et 113 pour la France métropolitaine<br><br>Le nombre d'interpellations liées aux ILS (infractions à la législation sur les stupéfiants) : La Meuse fait partie du 1er tiers (26ème sur 96) des départements les plus concernés par les interpellations liées aux ILS en France Métropolitaine et est le second département parmi les départements ruraux<br>Le taux de suicide plus élevé en Meuse que la moyenne nationale<br><br>Il est donc primordial de communiquer auprès du grand public mais aussi des professionnels (de la santé ou non) sur les problématiques de santé mentale afin de distiller des informations, discuter, interroger sur ces sujets. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer la résilience des habitants face aux situations de mal-être | |
| **Objectifs opérationnels** | Lors de la semaine de la Santé mentale du 10 au 23 octobre, sensibiliser la population à cette problématique par le biais d'animations, d'informations | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Afin d'organiser la semaine de la santé mentale, en 2023, en collaboration avec le coordonnateur PTSM et le SEISAAM, :<br>- Choix de la thématique | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Proposer aux partenaires en lien avec cette thématique de participer<br>- Cibler les animations à proposer en fonction du public à atteindre : tout public, associations et professionnels<br>- Cibler les lieux d'exposition (Bar le Duc, Ligny et/ou le CHS)<br>Et durant une semaine, sur le thème défini, seront proposés des expositions, des débats<br>Information sur l'existence des 2 dispositifs de prévention du suicide que sont le 3114 (le numéro national) et Vigilans (dispositif de recontacte des personnes ayant été hospitalisées suite à une tentative de suicide)</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Coordonnateur PTSM Meuse<br>SEISAAM<br>UNAFAM (Union national de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)<br>MDA</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☒De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre<br>(Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Dès septembre 2022, réflexion engagée entre la CA MGS, le SEISAAM et le coordonnateur PTSM pour organiser la semaine de la santé mentale 2023</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>DT ARS - PTSM</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Condition de travail |
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie d'animations mises en place par rapport au nombre prévu, durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle), lieu de réalisation des actions<br>- Types de supports de communication<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Niveau de satisfaction des participants vis-à-vis de l'évènement |

| FICHE ACTION 3.7 | Adhésion du territoire à la charte « Villes actives du PNNS » | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En 2014, 1900 cas de diabète pour la CA de Bar le Duc ont été recensés faisant de cette maladie une des deux plus importantes en affection de longue durée avec le cancer. Principaux déterminants : sédentarité, **obésité, alimentation**, âge, hérédité et facteurs génétiques<br><br>Sur la CA Meuse Grand Sud, sur la période 2009-2013, le nombre de cancers constaté est de 1580 cas, chiffre le plus important de tous les EPCI meusiens). Principaux déterminants des cancers : certaines expositions environnementales, inhalation poussières fines, **habitudes alimentaires**, **obésité,** tabac, alcool…<br><br>Le diagnostic local révèle l'importance d'agir sur les déterminants de santé dont l'alimentation et l'activité physique afin de prévenir le diabète, le cancer et d'autres pathologies | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Au moins doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'engagement politique en faveur de la nutrition sur le territoire | |
| **Objectifs opérationnels** | Améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, la nutrition.<br>Devenir signataire de la charte ville active PNNS qui vise à mobiliser les communes et intercommunalités sur l'importance de la nutrition comme déterminant de santé, afin de soutenir le développement d'actions locales cohérentes avec le cadre national et les priorités régionales de santé | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Réduire les inégalités sociales en matière de nutrition</td></tr>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre - Description</td><td colspan="2">À partir de 2023 :<br>- Mise en place de sessions de formations à la nutrition, l'alimentation et la sensorialité par la Maison de la nutrition de Reims en collaboration avec la Maison de l'alimentation de Bar le Duc, à destination des professionnels des écoles, cantines, centres de loisirs, crèches, centres sociaux et ESAT de la CAMGS à partir de septembre 2023 à raison de 10 formations/ an<br>- Mise en place d'ateliers cuisine animés par la Maison de l'alimentation de l'EPL AGRO de Bar le Duc sur le thème de l'éducation nutritionnelle, de l'alimentation durable à destination des habitants de la CAMGS<br>- Escape Game sur le thème de la nutrition (recherche des recommandations du PNNS 4) animé par la maison de l'alimentation de l'EPL agro de Bar le Duc et proposé aux jeunes de 15 à 29 ans<br>- Création d'espaces d'activités en pratique libre sur le territoire<br>- Communication, information sur les structures existantes d'activité physique et sportive, adaptée ou non<br>- Organisation de randonnées pédestres en ville avec l'Office de tourisme Sud Meuse<br>- Projet de mise en place de fontaines à eaux à la place des distributeurs de boissons sucrées (services de la CA MGS, CIAS, centres sociaux…)<br>Signature du PNNS 4</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Maison de la nutrition de Reims<br>Maison de l'alimentation de l'EPL Agro de Bar le Duc<br>DT ARS</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| **Déterminants de santé visés** | **Mode de vie**<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) |
| | **Conditions de vie**<br>☐Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☐Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail |
| | **Environnement social**<br>☐Intégration sociale<br>☒Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☒La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre d'actions conformes au PNNS mises en place sur la CA (prévues / réalisées) (Cf charte : au moins 3 actions, au moins 3 domaines)<br>- Typologie des actions mises en place sur la CA (information-communication, éducation pour la santé, formation, aménagement du territoire)<br>- Lieu de réalisation des actions<br>**Indicateurs de résultat :**<br>- Signature effective de la charte villes actives du PNNS |

| FICHE ACTION 3.8 | Mise en place du programme NUT&S, nutrition et sensorialité, sur le territoire | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | Maison de la nutrition |
| | *Personne référente* | Justine PIERRARD |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire de l'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En 2014, 1900 cas de diabète pour la CA Meuse Grand Sud ont été recensés faisant de cette maladie une des deux plus importantes en affection de longue durée avec le cancer. Principaux déterminants : sédentarité, **obésité, alimentation**, âge, hérédité et facteurs génétiques<br><br>Sur la CA Meuse Grand Sud, sur la période 2009-2013, le nombre de cancers constaté est de 1580 cas, chiffre le plus important de tous les EPCI meusiens). Principaux déterminants des cancers : certaines expositions environnementales, inhalation poussières fines, **habitudes alimentaires**, **obésité,** tabac, alcool…<br><br>Le diagnostic local révèle l'importance d'agir sur les déterminants de santé dont l'alimentation afin de prévenir le diabète, le cancer et d'autres pathologies<br><br>Le programme de formation « NUT&S » souhaite apporter une réponse à ces problématiques sur le territoire en abordant l'alimentation dans sa globalité et directement dans les milieux de vie des enfants | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Au moins doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les connaissances et compétences des acteurs du territoire (professionnels de santé, élus, bénévoles…) en matière de nutrition | |
| **Objectifs opérationnels** | Entre septembre 2022 et juin 2023, identifier un ou plusieurs professionnels au sein des structures intervenant dans le champ de l'éducatif et du social sur le territoire de | |

| | | |
|---|---|---|
| | la CAMGS et souhaitant participer au programme de formation “NUT&S”.<br><br>Chaque année, à compter de septembre 2023, mettre en place 5 à 10 programmes de formation NUT&S à destination de groupes de professionnels des champs de l’éducatif et du social travaillant dans différents milieux de vie accueillant des enfants (cantine, centre de loisirs, associations...), selon les besoins des professionnels identifiés sur le territoire<br><br>Associer la Maison de l’alimentation de Bar le Duc lors de la phase de coanimation et animation des publics par les professionnels relais | |
| **Étapes de mise en œuvre – Description** | ➔ Identification des structures partenaires de l’action :<br>• État des lieux des structures pouvant bénéficier de cette formation sur la CA MGS<br>• Rencontre des différents partenaires pouvant être concernés sur la CA MGS<br>• Calendrier à établir<br><br>➔ Mise en place des programmes de formation « NUT&S » à partir de septembre 2023 à destination de groupes de 10 à 12 professionnels des champs de l’éducatif et du social des structures partenaires<br>La durée du programme est de 3 à 4 demi-journées<br>Les professionnels formés seront les enseignants et ATSEM en école maternelle et primaire, agents de cantine de ces écoles, moniteurs/agents de restauration/infirmière en ESAT et IME, professionnels de multi-accueils, relais petite enfance, centres sociaux, centres de loisirs<br><br>➔ Le contenu est le suivant :<br>• Pour les cantines : 1 phase d’observation de 2h, 1 demi-journée de formation et 1 demi-journée de retour sur les pratiques<br>• Pour les écoles : 1 demi-journée de formation, une coanimation (diététicien+ enseignant ou ATSEM) d’1heure, un RDV des parents de 1h30 et une demi-journée de retour sur les pratiques<br>• Pour les extra-scolaires (centres sociaux, crèches, relais petite enfance) : une phase d’observation de 2h, une formation de 3h, une coanimation, un rdv des parents d’1h30 et une demi-journée de retour sur les pratiques<br>• Pour l’ESAT et l’IME : programme à établir en fonction des besoins et de la population cible | |
| **Partenaires de l'action** | Communauté d’agglomération Meuse Grand Sud<br>DT ARS<br>Maison de l’alimentation de Bar le Duc<br>Éducation nationale<br>ADAPEIM<br>Centres sociaux de Bar le Duc<br>Crèches de la CA MGS | |
| **Public visé** | ☒Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☐Personnes âgées (>65 ans)<br>☐**Autre (**Précisez) : | **Précisez si professionnels** :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☒De l'éducation/la formation<br>☒De la culture/Loisirs |

| | | |
|---|---|---|
| | | ☐Autre (Précisez) : |
| **Territoire d'intervention** | Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud | |
| **Calendrier prévisionnel** | 1ères formations à la rentrée scolaire 2023 | |
| **Financement** | *Budget global prévisionnel* | |
| | *Financeurs et montants* | ARS inclus dans le CPOM MDN (Maison de la nutrition) |
| | Autres ressources mobilisables *(Matériel, humaine)* | Coordination CLS Meuse Grand Sud<br>Maison de l'alimentation de Bar le Duc |
| **Déterminants de santé visés** | **Mode de vie**<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) | |
| | **Conditions de vie**<br>☒Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☐Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail | |
| | **Environnement social**<br>☒Intégration sociale<br>☒Empowerment *(participation des habitants)*<br>☐Normes et climat social | |
| | **Système de soins**<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité | |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* | |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation | |
| | ☐Autres : | |
| **Politiques Publiques concernées** | | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership) | |

| | |
|---|---|
| | ☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie des partenaires associés à l'action,<br>- Nombre de sessions de formation (prévu/réalisé)<br>- Nombre de professionnels formés (prévu/réalisé)<br>- Profil des professionnels formés<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Satisfaction des participants à la formation |

| FICHE ACTION 3.9 | **Promouvoir l'éducation nutritionnelle et le bien-manger auprès des habitants de l'agglomération Meuse grand Sud** | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *M. Pierrot (Directeur CIAS et cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En 2014, 1900 cas de diabète pour la CA Meuse Grand Sud ont été recensés faisant de cette maladie une des deux plus importantes en affection de longue durée avec le cancer. Principaux déterminants : sédentarité, **obésité, alimentation**, âge, hérédité et facteurs génétiques<br><br>Sur la CA Meuse Grand Sud, sur la période 2009-2013, le nombre de cancers constaté est de 1580 cas, chiffre le plus important de tous les EPCI meusiens). Principaux déterminants des cancers : certaines expositions environnementales, inhalation poussières fines, **habitudes alimentaires**, **obésité,** tabac, alcool…<br><br>Le diagnostic local révèle l'importance d'agir sur les déterminants de santé dont l'alimentation afin de prévenir le diabète, le cancer et d'autres pathologies | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Au moins doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer les attitudes et aptitudes favorables à une alimentation équilibrée, diversifiée, durable | |
| **Objectifs opérationnels** | Organiser des ateliers à destination des habitants de la CA Meuse Grand Sud sur l'équilibre alimentaire et le bien-manger | |
| **Étapes de mise en œuvre – Description** | Identifier les structures et le public ciblés par les animations proposées par la Maison de l'alimentation<br>Établir un calendrier des animations<br>Communiquer sur les animations proposées par la maison de l'alimentation<br>2 types d'animations seront proposées dans un 1er temps avec possibilité de proposer | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">d’autres animations par la suite :<br>- Escape Game sur le thème de l’éducation à la nutrition (recherche des recommandations du PNNS 4) pour un public de 15 à 29 ans – chaque séance a une durée d’1 heure et est pour 6 participants<br>- Ateliers cuisine pour apprendre à optimiser à cuisiner les produits frais plutôt que les plats industriels et optimiser leur utilisation (à mettre en lien avec une AMAP par exemple)<br>Enquête de satisfaction à compléter à l’issue de l’animation</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">Communauté d’agglomération Meuse Grand Sud<br>PAT du Pays Barrois</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d’agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">1ères animations proposées au 2ème semestre 2023</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>CA Meuse Grand Sud<br>ARS finance au niveau régional le CNAM ISTNA (escape Game nutrition)</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="4">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☒Intégration sociale<br>☒Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie d'animations mises en place par rapport au nombre prévu, durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle), lieu de réalisation des actions<br>- Nombre et profil des participants pour chaque action du projet (tranche d'âge, type de public, lieu de résidence)<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Niveau de satisfaction des participants vis-à-vis des actions |

| FICHE ACTION 3.10 | Promouvoir le dépistage des cancers dont le cancer colorectal sur le territoire | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | Comité départemental Meuse Ligue contre le cancer |
| | *Personne référente* | Dr Evon Philippe |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Sur l'activité de dépistage des cancers, la commune de Bar-le-Duc présente des résultats mitigés. Pour le cancer colorectal, la part de la population ayant bénéficié d'un dépistage est largement supérieure à celle du territoire national mais inférieur aux indicateurs locaux (département et région).<br>Les personnes de plus de 50 ans constituent la cible du dépistage organisé du cancer colorectal et du cancer du sein<br>Le cancer colorectal est le 3ème cancer le plus fréquent en France et le 2ème en termes de mortalité. Les principaux facteurs de risque du cancer colorectal sont l'âge supérieur à 50 ans, les maladies inflammatoires intestinales, un antécédent personnel ou familial d'adénome ou de cancer colorectal, une prédisposition génétique, la consommation excessive de viande rouge ou de boissons alcoolisées, le tabagisme, l'obésité.<br>Dépister ce cancer est désormais plus facile grâce au test immunologique. Ce test rapide et efficace, est à faire chez soi. Il s'adresse aux femmes et hommes de 50 à 74 ans, invités tous les 2 ans à parler du dépistage du cancer avec leur médecin. Ce dernier vérifie si son patient ne présente pas de risque particulier nécessitant un suivi adapté, puis lui remet le test de dépistage à faire chez soi. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☒Axe 4 : Parcours Objectif 01.0 - Améliorer la prévention primaire des cancers et des récidives<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Améliorer les représentations des habitants sur les dépistages organisés su cancer sur le territoire | |
| **Objectifs opérationnels** | Créer un/des événements notamment durant le mois de mars pour sensibiliser les habitants du territoire à la nécessité du dépistage du cancer colorectal après 50 ans | |

<table>
<tr><td>Étapes de mise en œuvre - Description</td><td colspan="2">1/ Communiquer sur les campagnes de dépistages nationales<br>2/ Communiquer vers la population cible sur le dépistage organisé des cancers :<br>- Envoi d'invitations et de relances à la population cible<br>- Communication presse (articles dans les bulletins municipaux, spot radio…etc.)<br>3/ Communiquer auprès des professionnels de santé :<br>- Courrier d'information<br>- Formation des professionnels de santé<br>4/ Créer une animation dans l'esprit d'octobre rose pour diffuser le message de prévention sur le dépistage du cancer colorectal</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">CPTS du Barrois- CA Meuse Grand Sud<br>CPAM<br>CRCDC (Dr Scandola, médecin référent 55/52)</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Meuse</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Tous les ans dans le cadre de Mars bleu</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td>Temps de coordinatrice en projets de santé de la CA MGS et de la CPTS du Barrois<br>Location de salle pour réunions préparatoires</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☒Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td colspan="2">Système de soins<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | Plan cancer<br>PRS |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☒OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins<br>☐Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie d'animations mises en place par rapport au nombre prévu, durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle), lieu de réalisation des actions<br>- Nombre de supports de communication différents utilisés prévu / réalisé<br>- Types de supports de communication prévu / réalisé<br><br>**Indicateurs de résultats ou d'efficacité** :<br>- Évolution du taux de dépistage du cancer colorectal |

| FICHE ACTION Transverse | Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat Local de Santé de l'Agglomération Bar le Duc Sud Meuse | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Me CLAQUIN Rachel, coordinatrice en projets de santé* |
| **Axe transversal du CLS** | Communiquer, coordonner et évaluer le Contrat local de Santé | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le diagnostic santé a été élaboré en 2021/2022 avec un questionnaire santé à la population qui a fait ressortir un certain nombre de problématiques sur le territoire.<br>Une des plus grosses difficultés est la désertification médicale et paramédicale qui risque de s'intensifier dans les années à venir. Pour cela, ¼ des actions de ce CLS concerne l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et les solutions pour améliorer le parcours de soins des habitants.<br>Le 2ème point important de ce CLS est la communication santé qu'il convient d'améliorer pour rendre visible et lisible ce qui est fait sur le territoire et apporter des réponses aux habitants (annuaire à jour des professionnels de santé, localisation des DAE sur le territoire, …) | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☒ Coordination, animation et evaluation du CLS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer la lisibilité et la visibilité de la démarche CLS ainsi que les actions menées sur le territoire, à destination des acteurs locaux, des habitants et des partenaires intervenants sur le territoire<br>Assurer l'animation, le déploiement du plan d'actions et l'évaluation du Contrat Local de Santé | |
| **Objectifs opérationnels** | Définir et mettre en place un plan de communication<br>Assurer la coordination du CLS<br>Conduire des évaluations inhérentes au CLS | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | **Plan de communication** :<br>- Intervenir à toutes les étapes de la démarche (en amont, pendant et après)<br>- Communiquer vers les différents publics (institutionnels, acteurs locaux, | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">population…)<br>- Communiquer sur le CLS de manière générale et sur les actions conduites<br>- Diversifier les supports<br>Coordination du CLS :<br>- Fédérer les acteurs de terrain dans la démarche<br>- Organiser la gouvernance du CLS (Comité Technique et Comité de Pilotage)<br>- Assurer l’animation, la coordination et le suivi du CLS et de son programme pluriannuel<br>- Veiller à la mise en cohérence des actions du CLS avec les autres démarches territoriales et au respect du calendrier<br>- Veiller à l’association de la population à la démarche CLS<br>- Soutenir la conception, le développement de la mise en œuvre des actions autour des partenariats locaux et participer à la diffusion d’une culture de la promotion de la santé auprès des acteurs et décideurs locaux<br>Évaluations :<br>- Définition et suivi des indicateurs<br>- Réalisation des bilans intermédiaires et finaux<br>- Élaboration des rapports d’évaluation<br>- Identifier les leviers et freins du territoire et l’évolution des besoins de santé de la population</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="2">CPTS du Barrois, Comité départemental Meuse de la ligue contre le cancer, Addictions France, Maison de la nutrition de Reims, Maison de l’alimentation de l’EPL Agro de Bar le Duc, DT ARS, Département de la Meuse, OPH de la Meuse, Office de Tourisme Sud Meuse, Meuse attractivité, GHT Cœur Grand Est, les professionnels de santé du territoire, IFSI/IFAS de Bar le Duc, Région Grand Est, CC Portes de Meuse, Copary, Faculté d’odontologie de Nancy, Croix Rouge, PTSM, IREPS</td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td>☒Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☒Médical<br>☒Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☒De l'éducation/la formation<br>☒De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="2">Communauté d’agglomération Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>ARS : 12500€/an sur 3 ou 5 ans (reconductible annuellement sous couvert d’évaluation)</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| **Déterminants de santé visés** | **Mode de vie**<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) |
| | **Conditions de vie**<br>☒Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*<br>☒Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire.)*<br>☐Condition de travail |
| | **Environnement social**<br>☒Intégration sociale<br>☒Empowerment *(participation des habitants)*<br>☒Normes et climat social |
| | **Système de soins**<br>☒Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☒Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☒Efficacité et sécurité |
| | **Contexte économique et politique**<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☒Adaptation aux besoins de la population<br>☒La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☒Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | Projet Régional de Santé : La loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires du 21 juillet 2009 prévoit que la mise en œuvre du Projet Régional de Santé peut faire l'objet de Contrats Locaux de Santé conclus entre l'Agence Régional de Santé et les collectivités territoriales |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☒OUI ☐NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Respect du planning prévisionnel<br>- Nombre de réunions du comité de pilotage<br>- Nombre de rencontres des instances techniques<br>- Nombre de participants aux différentes instances<br>- Nouveaux acteurs engagés dans le CLS<br>- Nombre de supports de communication différents utilisés prévu / réalisé<br>- Types de supports de communication prévus / réalisés |

| | |
|---|---|
| | **Indicateurs de résultat** :<br>- Nombre d'actions réalisées / sur le nombre d'actions prévues par le comité de pilotage<br>- Satisfaction des acteurs du CLS<br>- Signature du CLS<br><br>**Méthode d'évaluation envisagée** :<br>- Document cadre du CLS<br>- Comptes rendus de réunions<br>- Bilans des actions<br>- Présence des acteurs identifiés aux groupes de travail thématique<br>- Communication, participation des acteurs et de la population<br>- Enquête de satisfaction |

# Fiches-projet

| Fiche projet n°1 | Création d'une plateforme habitat inclusif et intergénérationnel | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☒Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | *Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud* |
| | *Personne référente* | *Mr PIERROT (Directeur CIAS et Cohésion sociale)* |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie des habitants sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | En 2017, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 11% pour la CA de Bar le Duc contre 9% pour le Grand Est avec une évolution de +19% entre 2077 et 2017<br>En 2019, la CA Meuse Grand Sud totalisait 14,1% d'allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH contre 8,6% pour la France métropolitaine<br>Sur notre territoire comme sur la France, la pyramide des âges s'étoffe à son sommet, aux âges avancés, tout en gardant une base stable des jeunes générations. Cette pyramide des âges évoluera d'ici 2060 avec un vieillissement attendu de la population française. Les seniors deviennent donc une classe d'âge avec laquelle il faut compter. Ces évolutions de la société sur le plan démographique et sociétal nécessitent d'apporter de nouvelles réponses notamment au niveau de l'habitat. En effet, les personnes âgées vivent souvent seules, dans des logements devenus trop grands avec des entretiens coûteux que certains ne peuvent financièrement pas assumer.<br>L'habitat intergénérationnel semble être une des réponses pertinentes à ces enjeux. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☒Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer l'accessibilité (financière, physique et géographique) à une offre d'habitat inclusif pour les habitants du territoire du CLS | |
| **Objectifs opérationnels** | Créer une plateforme d'habitat inclusif et intergénérationnel avec mise en relation des séniors souhaitant louer une partie de leur habitation et de personnes + jeunes recherchant une solution d'hébergement à moindre coût ponctuelle(stage) ou annuelle | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | Le PLH de la CA MGS va permettre, entre autres, de favoriser l'adaptation de l'habitat existant aux besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap avec de nouvelles formes d'habitat (logements intergénérationnels, béguinage…)<br>Dans cette optique, une réflexion doit être menée pour la mise en place d'une plateforme de mise en relation des habitants qui viendra compléter l'offre. | |
| **Partenaires de l'action** | | |

<table>
<tr><td>Public visé</td><td>☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td colspan="2">Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☐Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="3">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Contexte économique et politique<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Conditions socio-économiques</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | |

| Fiche-projet n°2 | Création d'un guichet unique, une maison des séniors sur le territoire | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☒Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | |
| | *Personne référente* | |
| **Axe stratégique du CLS** | Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Le diagnostic santé de 2021 met en évidence une baisse de la démographie avec un vieillissement de la population sur notre territoire<br>Faire quelques adaptations dans son logement pour pouvoir y vieillir sereinement, obtenir des aides financières pour le maintien à domicile, trouver une structure d'accueil pour son parent dépendant, choisir une mesure de protection…. Vers quelle structure s'orienter pour trouver toutes les réponses concernant le grand âge ?<br>Pour faciliter le parcours des séniors, l'idée est de réunir sur un même lieu toutes les structures, associations du territoire qui concernent les séniors | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☐Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☒Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément<br>☐Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |
| **Objectifs spécifiques** | Améliorer l'accessibilité (géographique, financière, physique et culturelle) aux offres disponibles sur le territoire en matière d'accompagnement, de soutien, de répit à destination des acteurs (professionnels, personnes aidantes non professionnelles, bénévoles…) et des ainés | |
| **Objectifs opérationnels** | Créer une maison des séniors sur le territoire | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | La Maison des Séniors est un lieu d'accueil unique, d'information, de coordination et d'activités ouvert aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile<br>Cette structure pourra proposer :<br>- Information sur l'accès aux droits<br>- Orientation sur les dispositifs sanitaires et sociaux<br>- Accompagnement pour le maintien à domicile<br>- RDV personnalisé ….<br>La maison des séniors, en favorisant les rencontres, permettra de développer du | |

<table>
<tr><td></td><td colspan="3">lien social, de rompre l'isolement :<br>- Ateliers de prévention (entretien physique et mental, rencontres intergénérationnelles…) pour prévenir les effets du vieillissement<br>- Repérage des personnes isolées</td></tr>
<tr><td>Partenaires de l'action</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td>Public visé</td><td colspan="2">☐Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☐Enfants (7 à 11 ans)<br>☐Adolescents (12 à 15 ans)<br>☐Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☐Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐Autre (Précisez) :</td><td>Précisez si professionnels :<br>☐Médical<br>☐Paramédical<br>☒Médico-Social<br>☒De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☒De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) :</td></tr>
<tr><td>Territoire d'intervention</td><td colspan="3">CA Meuse grand Sud</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="3">Mode de vie<br>☐Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☒Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Conditions de vie<br>☒Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="3">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Contexte économique et politique</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population<br>☐La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | |

| Fiche projet n°3 | Mise en œuvre du sport-santé dans le cadre du schéma directeur des sports sur le territoire | |
|---|---|---|
| **Typologie de l'action** | ☒Nouvelle action<br>☐Action expérimentale<br>☐Action Innovante<br>☐Action existante (adaptation, extension) | |
| **Porteur** | *Structure :* | Agglomération Meuse Grand Sud- Service Sport |
| | *Personne référente* | Samir DAMENE, Directeur éducation et sports, CA Meuse Grand Sud |
| **Axe stratégique du CLS** | Promouvoir des comportements favorables à la santé sur le territoire | |
| **Contexte et enjeux locaux** | Dans le cadre du diagnostic du CLS de la CAMGS :<br>- Les personnes ayant répondu au questionnaire santé signalent, entre autres, un éloignement des structures culturelles, sportives ou de loisirs, des horaires de piscine limités, une communication à améliorer par rapport à l'offre sportive, culturelle et de loisirs<br>- Lors du questionnaire santé, 150 répondants souhaitaient plus d'informations sur les activités physiques<br>- Le taux de morbidité des cancers et le nombre de cancers sont supérieurs sur la CA par rapport au Grand Est et à la France métropolitaine : les principaux déterminants des cancers sont inhalations aux poussières fines, habitudes alimentaires, obésité, tabac, alcool…<br>- Le taux de morbidité pour le diabète est plus élevé sur la CA qu'en France métropolitaine. Les principaux déterminants du diabète sont la sédentarité, l'obésité, l'alimentation, l'âge, l'hérédité…<br><br>Sur le territoire de l'Agglomération Meuse Grand Sud, de nombreux projets ont déjà été mis en place pour permettre aux habitants de marcher, bouger, faire du sport quel que soit leur condition physique et d'autres projets sont en cours. | |
| **Lien avec le projet régional de santé (PRS)** | ☒Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Au moins doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »<br>☐Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.<br>☐Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.<br>☐Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.<br>☐Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.<br>☐Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.<br>☐Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.<br>☐Organisation de l'offre Choisissez un élément.<br>☐ Pas de lien avec le PRS | |
| **Objectif général** | Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire | |

| | | |
|---|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | Renforcer la lisibilité, visibilité de l'offre d'activités physiques et sportives sur le territoire<br>Améliorer l'accessibilité (géographique, financière et culturelle) à une offre d'activité physique et sportive sur le territoire | |
| **Objectifs opérationnels** | Créer un annuaire destiné aux structures de proximité du territoire et habitants et répertoriant toutes les associations/structures des villes et villages proposant des activités physiques et sportives<br>Favoriser l'activité physique en pratique libre (aménagement des berges du canal pour permettre la marche ou la pratique du vélo d'une commune à une autre, installation d'agrès (à l'appréciation de chaque commune) …)<br>Favoriser l'installation des enseignants APA sur le territoire et notamment au sein des MSP<br>Améliorer le nombre de prescriptions médicales pour le sport santé (dispositif Prescrimouv)<br>Informer les habitants sur le sport santé lors des grands événements sportifs sur la CA | |
| **Étapes de mise en œuvre - Description** | <u>Dès 2022</u> :<br>- Mise en œuvre du plan d'actions du schéma directeur des sports de la CA Meuse Grand Sud<br>- Mise en place d'une collaboration entre Schéma Directeur des sports et CLS pour valoriser l'activité physique et le sport-santé sur le territoire<br>- Intégrer les enseignants APA dans les projets de MSP en cours sur la CA<br><u>À partir de 2023</u> :<br>- En lien avec les 3 OMS du territoire, répertorier au sein des petites communes, les associations propositions des activités physiques et sportives (type d'activité, public cible, coordonnées de l'association) pour compléter l'annuaire déjà constitué par les 3 OMS. Ces informations seront ensuite communiquées aux habitants (à définir avec le service communication par quels moyens)<br>- En lien avec la CPTS du Barrois, sensibiliser les médecins généralistes du territoire au dispositif Prescrimouv<br>- Envisager la labellisation de « Maison sport-santé » sur le territoire<br>- Valoriser la pratique d'une activité physique et sportive, le sport-santé lors de grands événements sur le territoire. Par exemple, lors de la « journée olympique », manifestation phare récurrente, itinérante portée par les 3 OMS, mettre en place un stand sur l'équilibre alimentaire. Profiter de cet événement pour communiquer sur le sport-santé | |
| **Partenaires de l'action** | OMS de Bar le Duc, Ligny en Barrois et Fains-Veel, CPTS du Barrois | |
| **Public visé** | ☒Jeunes enfants (0 à 6 ans)<br>☒Enfants (7 à 11 ans)<br>☒Adolescents (12 à 15 ans)<br>☒Jeunes Adultes (16 à 25 ans)<br>☒Adultes (26 à 65 ans)<br>☒Personnes âgées (>65 ans)<br>☐**Autre (**Précisez) : | **Précisez si professionnels** :<br>☒Médical<br>☐Paramédical<br>☐Médico-Social<br>☐De la prévention et de la promotion de la santé<br>☐De l'éducation/la formation<br>☐De la culture/Loisirs<br>☐Autre (Précisez) : |
| **Territoire d'intervention** | CA Meuse Grand Sud | |

<table>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td colspan="2">Dès 2022 :<br>- Mise en œuvre du plan d'actions du schéma directeur des sports de la CA Meuse Grand Sud<br>- Mise en place d'une collaboration entre Schéma Directeur des sports et CLS pour valoriser l'activité physique et le sport-santé sur le territoire (septembre 2022)<br>- Intégrer les enseignants APA dans les projets de MSP en cours sur la CA (mai 2022)<br>À partir de 2023 :<br>- 1er semestre 2023 : En lien avec les 3 OMS du territoire, répertorier au sein des petites communes, les associations propositions des activités physiques et sportives (type d'activité, public cible, coordonnées de l'association) pour compléter l'annuaire déjà constitué par les 3 OMS. Ces informations seront ensuite communiquées aux habitants (à définir avec le service communication par quels moyens)<br>- En lien avec la CPTS du Barrois, sensibiliser les médecins généralistes du territoire au dispositif Prescrimouv<br>- Envisager la labellisation de « Maison sport-santé » sur le territoire<br>- Valoriser la pratique d'une activité physique et sportive, le sport-santé lors de grands événements sur le territoire comme la journée olympique</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Financement</td><td>Budget global prévisionnel</td><td></td></tr>
<tr><td>Financeurs et montants</td><td>CA Meuse Grand Sud</td></tr>
<tr><td>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déterminants de santé visés</td><td colspan="2">Mode de vie<br>☒Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)<br>☐Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Conditions de vie<br>☒Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)<br>☐Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire.)<br>☐Condition de travail</td></tr>
<tr><td colspan="2">Environnement social<br>☐Intégration sociale<br>☐Empowerment (participation des habitants)<br>☐Normes et climat social</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Système de soins<br>☐Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle.)<br>☐Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)<br>☐Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)<br>☐Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)<br>☐Efficacité et sécurité</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Contexte économique et politique<br>☐Augmentation des richesses locales<br>☐Adaptation aux besoins de la population</td></tr>
</table>

| | |
|---|---|
| | ☒La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| | **Conditions socio-économiques**<br>☐Niveau de revenu<br>☐Niveau d'éducation |
| | ☐Autres : |
| **Politiques Publiques concernées** | |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?** | ☐OUI ☒NON<br>**Si oui, de quelle nature ?**<br>☐Participation à l'analyse des besoins Participation à l'organisation de l'action<br>☐Participation à la direction des activités prévues (leadership)<br>☐Participation à la gestion de l'action<br>☐Participation à la mobilisation des ressources |
| **Principaux indicateurs d'évaluation retenus** | **Indicateurs de processus** :<br>- Nombre et typologie des partenaires associés à l'action, modalités d'implication des partenaires dans l'action<br>- Réalisation de l'annuaire<br>- Nombre d'installations sportives en libre-service mises en place par rapport au nombre prévu, lieu d'installation<br>- Budget utilisé par rapport au budget prévisionnel, nombre et typologie des personnes mobilisées en interne de la structure porteuse<br>- Types de supports de communication<br>- Nombre de réunions de l'équipe projet (prévues / réalisées)<br>- Typologie des personnes présentes dans l'équipe projet<br><br>**Indicateurs de résultats** :<br>- Évolution du nombre d'utilisateurs des agrées en libre-service<br>- Nombre de personnes / structures destinataire de l'annuaire<br>- Niveau de satisfaction des habitants vis-à-vis de l'annuaire et des agrées en libre-service |